

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

**1^{re} RÉUNION TRIMESTRIELLE
DU 26 AU 29 JANVIER 2026**

PROCÈS-VERBAL





CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1^{re} RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2026

Séances des 26 et 29 janvier 2026

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département de la Moselle – hémicycle Robert SCHUMAN - à METZ, sous la présidence de M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, les 26 et 29 janvier 2026.

La séance est ouverte à 10 heures par M. Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle.

Le secrétaire de séance est Mme LORIA-MANCK, secrétaire.

Etaient présents :

M. FREYBURGER, Mme ROMILLY, Mme KUNTZ, M. CHABANE, Mme HAAG, M. SCHUH, Mme MAGRAS, M. SIMON, Mme ZIROVNIK, M. BENIMEDDOURENE, Mme STEMART, M. SACCANI, Vice-Présidents, M. CORRADI, Mme LORIA-MANCK, M. WEIS, autres membres/secrétaires, Mme AMBROSIN-CHINI, Mme BECKER, M. BOHL, Mme BORYSIK, Mme BOUSCHBACHER, Mme CALCARI-JEAN, M. CUNAT, M. CUNY, M. DICK, M. DIDIOT, Mme FIRTION, M. FOURNIER, Mme GOSSÉ, M. GRÉLOT, M. KIEFFER, M. KHALIFE, Mme KLEBER-MASET, Mme LAPAQUE, M. LEBEAU, M. MULLER, Mme PASTOR, Mme PILI, Mme REBSTOCK-PINNA, M. REICHHELD, M. SCHULER, M. TACCONI, Mme THIEL- MIESZKALSKI, M. THIL, Mme TONIN, Mme TRAN, Mme ZIMMERMANN, autres membres.

Absents représentés : FRANÇOIS donne délégation à Mme LAPAQUE, Mme BOHR à M. CHABANE, Mme HERZOG à Mme BECKER, Mme SCHNEIDER à M. CUNY, M. SUCK à Mme PASTOR, M. DASTILLUNG à Mme ROMILLY.

Absente : Mme PASTOR

Le nombre de conseillers départementaux en exercice est de 54.

Le quorum étant atteint, le Conseil Départemental peut valablement délibérer.

Publié le 16 juillet 2026

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

1^{re} Réunion Trimestrielle de 2026

Séance du 26 janvier 2026

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Christelle LORIA-MANCK

OUVERTURE DE LA RÉUNION

(La séance est ouverte à 10h16).

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus à cette 1^{re} Réunion Trimestrielle de l'année. Nous allons évoquer à la fois l'examen et l'adoption de notre Budget Primitif 2026 et sa déclinaison dans toutes les politiques départementales.

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE

Auparavant, je dois vous faire part des absences de :

- M. FRANÇOIS, qui a donné procuration à Mme LAPAQUE ;
- Mme BOHR à M. CHABANE ;
- Mme HERZOG à Mme BECKER ;
- Mme SCHNEIDER à M. CUNY ;
- M. SUCK à Mme PASTOR ;
- M. DASTILLUNG à Mme ROMILLY.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, avant d'ouvrir nos travaux, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous, ce sera peut-être le dernier moment des vœux, ainsi qu'à vos proches, à l'ensemble des agents du Département, et à M. le Directeur Général, mes vœux les plus sincères pour cette année 2026.

Des vœux de santé, d'abord, parce que rien n'est possible sans elle, la santé demeure l'essentiel. Des vœux de sérénité ensuite, car notre époque est marquée par des incertitudes persistantes, des tensions multiples, et, pour beaucoup de nos concitoyens, par des difficultés très concrètes, immédiates, parfois silencieuses.

Je pense aux familles qui tiennent bon malgré les épreuves. Je pense à celles qui affrontent la maladie, la précarité, la solitude, la dépendance, ou simplement la fragilité du quotidien. Je pense à celles et ceux qui, chaque jour, s'investissent pour aider, soutenir et faire vivre nos solidarités.

Que 2026 soit une année de solidité. Solidité des finances publiques, car la vérité budgétaire n'est pas un choix. Solidité des services publics, car leur continuité est une promesse républicaine, et surtout, solidité des solidarités humaines, parce que, dans une période de doutes, ce sont elles qui empêchent une société de se fissurer.

Que 2026 soit pour chacune et chacun d'entre vous une année d'engagement utile, de travail collectif et de décisions justes et ambitieuses au service des Mosellanes et des Mosellans, et au profit de tous les territoires.

Mes chers collègues, nous ouvrons aujourd'hui la première Réunion Trimestrielle de l'année, consacrée principalement à l'examen du Budget Primitif et à son exécution. Ce budget s'inscrit dans la continuité directe des orientations budgétaires dont nous avons débattu ensemble en décembre dernier. Il en est la traduction concrète, chiffrée, opérationnelle. Il transforme nos orientations politiques en réalités budgétaires.

Or, au moment où les collectivités s'astreignent à bâtir des budgets équilibrés, prudents et cohérents, le contraste avec la situation nationale est saisissant. Là où les Départements, les Communes et les Intercommunalités prennent leurs responsabilités, arbitrent et tranchent, l'État, lui, peine encore à offrir une trajectoire lisible loin des équilibres budgétaires qui s'imposent à nous. La France avance dans une forme d'incertitude budgétaire, faute d'accord solide au Parlement. Cette situation nourrit

l'instabilité, fragilise l'action publique et complique durablement la gestion de nos collectivités.

Je le dis avec une certaine gravité : cette incertitude n'est pas qu'un sujet technique ou comptable. Elle a des effets concrets. Elle retarde des décisions. Elle alimente la défiance. Elle rend plus difficile la projection des territoires.

Pendant que certains tergiversent, la réalité, elle, n'attend pas. Les besoins sociaux, l'entretien des routes, le fonctionnement de nos collèges, la vie des communes se poursuivent, avec ou sans décision nationale. Et c'est précisément ce qui rend notre responsabilité plus lourde encore. Parce que les territoires, eux, n'ont pas le droit d'attendre, parce que les Mosellanes et les Mosellans n'ont pas le luxe du flottement et parce que la République se mesure aussi à ses capacités à tenir ces promesses de proximité que nous incarnons toutes et tous ensemble.

Ce débat s'ouvre aussi dans un contexte particulier : dans quelques semaines, en mars prochain, les élections municipales renouvelleront en tout ou en partie les équipes dans de nombreuses communes et intercommunalités. C'est un rendez-vous démocratique important, légitime, au cœur de la vie républicaine.

Mais la construction de notre budget départemental ne peut être dictée par un calendrier de campagne électorale. Elle doit rester guidée par la responsabilité financière, par la rigueur des choix et par la fidélité à ceux que nous servons. Ce budget n'est pas de circonstance, pas de posture, c'est un budget de responsabilité, étudié depuis 6 mois, construit dans la durée, fidèle aux orientations décidées en décembre.

2026 sera une année que nous avons clairement définie, une année d'action, de partenariats et de prévisions pluriannuelles. Une année où la Moselle continuera d'agir au-delà de ses frontières, mais aussi avec efficacité sur son propre territoire. Une année où notre Département assumera pleinement son rôle de moteur, de fédérateur et de garant des équilibres territoriaux et humains.

Ce budget est l'outil concret de notre ambition. Il doit se traduire par un respect et un engagement à partager avec les communes et les EPCI. C'est aussi cela, la maturité d'une collectivité : savoir agir, investir, décider et rassembler, même lorsque le contexte politique nous impose une certaine prudence. Parce que nous avons le devoir d'agir, de sécuriser nos finances et de donner de la visibilité à nos territoires.

Et je souhaite ici ajouter une conviction, simple et ferme : nous vivons une période où l'on parle beaucoup, où l'on commente tout... mais où l'on décide trop peu.

Or, nos collectivités, elles, n'ont pas le droit de jouer avec le temps long. Ici, il n'y a pas de 49,3 ni de motion de censure. Or, nos collectivités doivent continuer à agir. Nous devons garantir la continuité du service public, la stabilité et la mise en œuvre de nos politiques adoptées collégialement et la protection des plus fragiles d'entre nous.

C'est d'ailleurs l'une des grandes contradictions du moment : on exige de nos collectivités toujours plus de rigueur, toujours plus de normes, toujours plus de contraintes tout en leur donnant moins de visibilité et moins de marges de manœuvre.

En Moselle, nous ne cédonc ni à la plainte, ni à la démagogie. Nous faisons ce que les Mosellanes et les Mosellans attendent : nous tenons la ligne, nous sécurisons, nous arbitrons. Nous investissons, nous protégeons. Parce que la République, au quotidien, ce sont d'abord des services publics qui fonctionnent, des solidarités qui tiennent et des territoires qui avancent.

C'est dans cet esprit que le Budget Primitif 2026 a été construit. Ce Budget Primitif est le fruit d'une méthode claire, exigeante et collective. Il repose sur un travail approfondi des services et je tiens, Monsieur le Directeur Général des Services, à remercier l'ensemble des services qui ont travaillé à nos côtés, avec des arbitrages politiques assumés et sur une hiérarchisation stricte des priorités.

Comme le rappelait Pierre MENDES FRANCE en 1953 : « *Gouverner, c'est choisir*. ». C'est exactement ce que nous faisons : choisir la clarté plutôt que l'ambiguïté ; la responsabilité plutôt que l'illusion ; l'action plutôt que l'attente.

Et je veux dire ici, en toute transparence, quels principes ont guidé notre réflexion et orienté nos choix :

- Premier principe : la vérité.

La vérité des chiffres. La sincérité des recettes. La lucidité face aux contraintes. Parce qu'un budget insincère, c'est une promesse fragile. Et une promesse non assumée, ce sont des services publics dégradés.

- Deuxième principe : la priorité aux solidarités.

Quand les temps se durcissent, les Départements sont les premiers remparts. Et ce rempart, nous devons le tenir, sans renoncer, sans transiger, sans laisser les plus vulnérables payer le prix des crises.

- Troisième principe : l'équilibre territorial.

Dans un département comme le nôtre, urbain, rural et frontalier, parfois enclavé, aucun Mosellan ne doit avoir le sentiment d'être « hors de la carte ». La proximité ne doit pas être un slogan, elle doit être une réalité concrète, vécue, accompagnée, mesurable et équilibrée.

- Quatrième principe : investir utile.

Nous refusons la politique du prestige, mais nous refusons tout autant la politique du renoncement. L'investissement doit rester ciblé, structurant, protecteur pour la sécurité des routes, la modernisation des collèges, l'accompagnement des communes et l'attractivité.

- Cinquième principe : la responsabilité financière.

Parce que l'argent public n'est pas un trésor abstrait, c'est le fruit du travail des contribuables. Même si nous ne levons plus directement l'impôt, notre rôle est d'en faire un usage juste, efficace et soutenable.

Voilà notre boussole : dire vrai, protéger, équilibrer, investir utilement, agir avec rigueur.

Le budget global, intégrant notamment l'ensemble des 6 budgets annexes des 8 Sites Passionnément Moselle, s'élève à près de 1,1 milliard d'euros, en équilibre en dépenses et en recettes.

Le budget principal du Département de la Moselle s'établit en 2026 à 1 057 millions d'euros. La légère progression des recettes ne se traduit pas par de nouvelles marges de manœuvre, elle permet avant tout de contenir la hausse des charges imposées et de préserver l'équilibre financier du Département dans un contexte national très contraint.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2026 à 965,8 millions d'euros. D'abord, les droits de mutation, inscrits à 122,6 millions d'euros. C'est une prévision volontairement prudente, inférieure au niveau exceptionnel constaté en 2025 avec 136,6 millions d'euros, mais supérieure à celui inscrit au budget précédent. Ensuite, une fraction de TVA, fixée unilatéralement par l'État sans aucune concertation à hauteur de 256,6 millions d'euros. Une dotation stable, alors même qu'un dynamisme annuel avait été promis à cette époque.

Les dépenses de fonctionnement atteignent en 2026, 893,6 millions d'euros, en augmentation de 14 millions d'euros par rapport au BP 2025, soit +1,6 % de nos charges.

Cette évolution est principalement portée par les politiques sociales, qui relèvent du cœur de compétences des Départements et nous conduisent à augmenter nos dépenses de solidarité de près de 20 millions d'euros :

- L'autonomie, en hausse de 8,6 millions d'euros, soit +3,5 % ;
- La protection de l'enfance, avec une augmentation de 7,7 millions d'euros, soit +5,4 % ;
- Le RSA, en progression de 3,6 millions d'euros, soit +2,2 %.

Ces chiffres traduisent des réalités humaines, des besoins croissants, et des responsabilités que le Département assume pleinement. En 2026, les dépenses consacrées aux solidarités représenteront donc 578,7 millions d'euros, soit plus de 64 % des dépenses de fonctionnement.

Elles se déclinent concrètement par :

- 150,2 M€ pour la protection de l'enfance ;
- 165,7 M€ pour le RSA, l'insertion et l'habitat ;
- 133,4 M€ pour l'autonomie des personnes âgées ;
- 117,9 M€ pour l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Et parce que nos politiques sociales doivent aussi savoir prévenir, anticiper, éviter des ruptures de parcours, nous poursuivons des actions innovantes. C'est cela, une politique sociale responsable, ni angélisme, ni brutalité mais efficacité, accompagnement et exigence. Notre devoir est de ne jamais réduire une personne à un statut. Chaque Mosellan est un parcours de vie, une histoire. Et chaque histoire mérite une chance.

Voilà pourquoi les solidarités justifient l'augmentation du budget de fonctionnement parce que ces politiques ne sont pas « en plus » : elles sont le socle et parce que dans une France incertaine, les Départements sont la dernière ligne de cohésion.

Nous faisons aussi le choix d'une modernisation utile, maîtrisée et responsable.

S'agissant de l'Intelligence Artificielle, dont tout le monde parle, qui alimente les débats et porte en elle autant de promesses que d'interrogations légitimes, nous l'abordons sans naïveté, en nous demandant ce qu'elle peut réellement améliorer au service des agents et surtout des usagers.

Nous ne confions pas nos données à de grandes plateformes privées internationales : nous faisons le choix de l'éthique et de la souveraineté numérique. Les solutions d'IA que nous déployons sont pilotées par notre collectivité, hébergées dans nos propres infrastructures et maîtrisées par nos services.

Sous l'impulsion du Directeur Général des Services, l'année 2025 a été celle de l'expérimentation, avec des tests précis menés par des agents de grandes compétences, que je tiens également à remercier et à saluer.

Dès le premier trimestre 2026, un assistant conversationnel interne à l'administration sera mis à disposition pour l'ensemble des agents et nous avons investi dans des infrastructures dédiées pour développer des services d'IA adaptés à nos métiers.

2026 devra être l'année de l'IA pour tous... mais toujours avec discernement : innover, ce n'est pas dépenser sans compter, c'est mieux organiser et mieux utiliser l'argent public au service de l'efficacité de l'action publique. C'est notre objectif.

C'est dans cet esprit de responsabilité et de maîtrise que s'inscrivent les équilibres budgétaires que je vous présente aujourd'hui, à commencer par les dépenses de structure et les dépenses en ressources humaines.

Les dépenses de structure s'établissent à 243,9 millions d'euros, en légère diminution par rapport à 2025. Elles traduisent un effort constant de maîtrise, tout en maintenant les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public départemental, avec un programme ambitieux de rénovation de casernes du SDIS que nous devons adapter dans le temps.

Les dépenses en ressources humaines s'établissent à 153,7 millions d'euros en 2026, contre 152,4 millions d'euros au BP 2025, une évolution exclusivement liée à la hausse des cotisations retraite imposée par les textes nationaux.

La rigueur budgétaire commence par l'exemplarité de la collectivité elle-même.

Cette responsabilité s'exerce aussi à l'égard de la jeunesse. Investir dans nos collèves, dans l'éducation, dans l'engagement citoyen et dans la transmission des

valeurs républicaines n'est pas un supplément facultatif. En Moselle, le sport, la culture et la jeunesse font partie intégrante de notre projet de territoire, au service de la cohésion sociale, de la santé, de l'inclusion, de l'attractivité et de la transmission.

Et pour l'avenir de la jeunesse, le Département ne décide pas seulement « pour » les jeunes, il fait le choix de porter leur parole. L'année 2025 a vu l'installation du Conseil Départemental des Jeunes 5.0, 5^e du nom avec l'élection de sa 5^e Présidente, Alicia DRAGO, issue du canton de Boulay-Moselle.

Donner une place aux jeunes dans nos institutions n'est pas qu'un symbole, c'est un choix politique structurant, intergénérationnel, qui conditionne la cohésion sociale et l'avenir de la Moselle. Le Budget Primitif 2026 poursuit cet effort avec constance et détermination, parce qu'un territoire qui n'investit pas dans sa jeunesse se condamne lui-même.

Dans un contexte contraint, nous avons néanmoins fait le choix de maintenir un niveau d'investissement significatif parce qu'un territoire qui cesse d'investir hypothèque son avenir, parce que l'investissement public est un levier économique, social et territorial essentiel.

Les dépenses d'investissement s'élèvent en 2026 à 100,6 millions d'euros, en diminution de 21,1 millions d'euros par rapport au budget 2025. Cette évolution est assumée : elle résulte de la fin de cycles d'investissements lourds engagés les années précédentes, d'un recentrage stratégique des politiques essentielles et de la livraison de deux grands chantiers sur les collèges de Moselle de Stiring et de Saint-Avold.

Les principaux postes d'investissement sont les suivants :

- 38,8 M€ pour les routes et leur maintenance ;
- 23,6 M€ pour l'appui aux territoires ;
- 20,7 M€ pour les collèges ;
- 4,2 M€ pour les moyens informatiques ;
- 3,9 M€ pour les bâtiments et la territorialisation ;
- 2,8 M€ pour l'attractivité et le tourisme, en progression.

L'investissement reste ciblé, utile et structurant. Il privilégie la sécurité comme le SDIS, la continuité du service public et l'attractivité. Il s'inscrit dans une vision plus large : la Moselle, Terre d'énergies. Qu'il s'agisse de transition énergétique, de sécurisation des

approvisionnements, de décarbonation industrielle ou de soutien à des projets structurants, le Département accompagne les initiatives qui renforcent la souveraineté, l'autonomie et la résilience de notre territoire.

J'étais vendredi après-midi, la presse s'en est fait l'écho, aux côtés de la Française de l'Énergie sur leur site de forage de Pontpierre pour convaincre l'ensemble des élus nationaux, régionaux, territoriaux que nous devrions être unis et déterminés pour obtenir de l'État toutes les autorisations nécessaires à l'exploitation de l'hydrogène naturel. Le forage en cours, à 4 000 mètres de profondeur, aura confirmé l'immense potentiel de notre sous-sol.

Collèges, routes, infrastructures, équipements publics, adaptation de notre patrimoine, transition écologique : l'investissement départemental reste un levier essentiel de développement, d'attractivité et de cohésion. Cet investissement est pensé pour être utile, structurant et durable. Il soutient l'activité économique locale. Il accompagne les territoires et leurs collectivités. Il prépare l'avenir de la Moselle, au-delà du seul exercice budgétaire.

Le rayonnement de la Moselle repose aussi sur un savoir-faire reconnu en matière d'événements sportifs, culturels et populaires : ils génèrent de l'activité économique, en démocratisant l'accès à tous, et participent à l'attractivité bien au-delà de nos frontières.

Et je veux, ici, dire un mot particulier sur un temps fort qui compte pour notre image, notre économie locale et notre cohésion : les Noëls de Moselle. Ils ont connu cette année un succès record. Que ce soit le chalet des producteurs Qualité MOSL sur le marché de Metz, place de la République, le Sentier des Lanternes, qui a accueilli près de 250 000 visiteurs ou encore les différents marchés labellisés « Noëls de Moselle » à Forbach, Hombourg-Haut, Sierck ou encore Sarrebourg et Meisenthal.

En 2026, nous continuerons à soutenir cette dynamique, parce qu'un territoire qui se raconte, qui se vit, qui se partage, est un territoire qui attire, qui retient et qui donne envie. Cette dynamique se poursuivra cette année, notamment avec l'accueil de l'événement « Terres de Jim » du 11 au 13 septembre et au printemps la fête des Vins à Vic-sur-Seille. Elle s'appuie également sur un patrimoine départemental vivant, les sites Passionnément Moselle confirment leur succès avec une fréquentation en progression.

Enfin, cette ambition se conjugue avec une politique de proximité assumée. Qu'il s'agisse de l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes, de l'ouverture de nos gymnases aux associations en partenariat avec les communes, du soutien aux bibliothèques ou de la diffusion culturelle dans les territoires, le Département agit pour que le sport et la culture soient accessibles partout et pour tous. C'est cette cohérence entre rayonnement et proximité qui donne sa force à notre action départementale.

Le Budget Primitif 2026 traduit cette exigence : urbains, ruraux, frontaliers, tous les territoires comptent. Cette nécessité d'équilibre territorial concerne notamment l'accès au sport et à la culture pour les personnes en situation de handicap . Grâce à un travail étroit avec le mouvement sportif et les acteurs médico-sociaux, le nombre de sections de parasport et de sport adapté a fortement progressé depuis la promotion qui en a été faite, dans le cadre de Paris 2024. Le Département poursuivra et renforcera cet engagement en 2026, pour que personne n'ait à parcourir des dizaines de kilomètres pour pratiquer une activité adaptée.

Cette exigence concerne aussi notre monde agricole. L'agriculture, c'est un enjeu de souveraineté, de paysages, d'emploi, de transmission, de santé alimentaire. Et je veux l'affirmer avec netteté : il n'y a pas de Moselle forte sans une agriculture mosellane forte. Nos agriculteurs travaillent dans un contexte difficile : pression sur les revenus, instabilité des marchés, aléas climatiques, accumulation des normes, concurrence déloyale parfois, et sentiment trop fréquent d'être jugés plutôt que soutenus.

Mais, malgré tout cela, ils tiennent, ils produisent, ils innovent. Ils entretiennent nos campagnes. Ils nourrissent la Nation. Le Budget Primitif 2026 accompagne cette volonté, en soutenant les exploitations, la structuration des filières locales et la souveraineté alimentaire, notamment à travers la restauration scolaire et les circuits courts.

Et cette année, nous voulons franchir une nouvelle étape. C'est tout l'enjeu des Assises Départementales de l'Agriculture lancées le 19 décembre dernier en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et qui feront de 2026 une année de travail, de décisions et de perspectives pour notre agriculture mosellane pour consolider les filières, renforcer la valeur ajoutée locale, soutenir l'installation et la transmission, et relier davantage production et consommation sur notre territoire.

Enfin, le Département agit comme un partenaire fiable et présent aux côtés des communes et intercommunalités dans le cadre de l'ingénierie, du soutien, de la

cohérence, dans une logique de co-construction et de respect des compétences. C'est une force, elle évite les solutions uniformes et déconnectées du terrain.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Départementaux, mes chers collègues, ce Budget Primitif ne promet pas l'impossible. Il n'est ni attentiste ni improvisé. Il ne cède ni à la facilité ni à la démagogie.

Dans une France qui doute, nous faisons le choix inverse, celui de l'assurance et de la confiance : par la sincérité, la responsabilité, la stabilité, l'action et un cap clair pour 2026. Un budget construit sans artifices, fondé sur des recettes prudentes, des dépenses maîtrisées et des priorités totalement assumées : protéger l'essentiel ; investir utilement ; assumer les solidarités ; préparer notre avenir.

Alors oui, nous débattons, et c'est normal. Je forme le vœu que ces débats soient à la hauteur : exigeants et utiles, fermes sur les principes, ouverts au dialogue car ce budget est un engagement collectif, que nous devons partager unanimement. Un engagement envers les Mosellanes et les Mosellans, à commencer par les plus fragiles. Un engagement envers nos communes. Un engagement envers notre jeunesse. Un engagement pour l'avenir de notre territoire.

Et je veux le dire clairement, en ouverture de cette année 2026 : la Moselle n'attendra pas que d'autres se décident. Elle continuera d'avancer, de protéger et d'investir. Elle continuera d'être ce qu'elle est : un territoire de courage, de solidarité, d'équilibre, de traditions, de volonté et d'ambitions.

C'est dans cet esprit de responsabilité, de confiance et de fidélité à notre identité mosellane que je vous invite à engager nos travaux et à débattre de ce Budget Primitif 2026.

Je vous remercie.

Et vive la Moselle : forte, solidaire, européenne et fière de l'être !

(Applaudissements.)

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^E RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2025

M. LE PRÉSIDENT.- Nous vous avons fait parvenir en date du 16 janvier dernier le procès-verbal de la 5^e Réunion Trimestrielle de 2025.

Y a-t-il des remarques, des oppositions, des abstentions ? *Non.*

Le procès-verbal de la 5^e Réunion Trimestrielle de 2025 est donc adopté.

ORDRE DU JOUR

M. LE PRESIDENT.- 40 rapports vous ont été transmis. Il y a trois rapports que je voudrais évoquer, notamment celui du plan de placement dans l'Hémicycle des Conseillères et Conseillers Départementaux du fait de l'évolution du groupe des Indépendants — nous l'évoquerons tout à l'heure —, les moyens mis à disposition des élus dans cette réorganisation, et la convention de mise à disposition de locaux et d'emplacements de stationnement dans le cadre de l'ouverture du Centre de Santé Départemental à Bitche.

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Commissions, êtes-vous d'accord sur la ventilation des rapports ?

Oui.

Ces rapports vont être distribués à Mesdames et Messieurs les Présidents.

Vous avez été destinataires du programme. Cet après-midi, nous nous réunirons en séance publique pour le dépôt des propositions, vœux et questions orales. Ce matin, nous allons délibérer sur le nouveau plan de placement dans cet Hémicycle et cet après-midi, sur cette convention relative à l'ouverture du Centre de Santé Départemental inauguré demain. Nous devons donc l'adopter aujourd'hui.

Mardi sera consacré au travail des Commissions, à l'initiative des Présidente et Présidents.

Mercredi, à 10 heures, M. FREYBURGER, 1^{er} Vice-Président, présidera la réunion du Conseil Départemental des Remplaçants. Je tiens à le remercier de me remplacer, j'ai malheureusement une occupation qui m'éloigne du territoire. Pour mémoire, cette réunion aura pour ordre du jour :

- le Budget Primitif 2026,
- et la politique Départementale d'Attractivité, qui sera présentée par Moselle Attractivité.

Jeudi, nous reprendrons les débats à 9 heures, puis à 14 heures, après la pause-déjeuner. L'ordre du jour étant assez rempli, nous essaierons de démarrer à l'heure. Si nous délibérons trop tard, nous nous reverrons vendredi matin – ce n'est pas une punition, seulement une information.

E-1 PLAN DE PLACEMENT DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DANS L'HEMICYCLE ROBERT SCHUMAN - MISE A JOUR

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose d'adopter le point E-1, le plan de placement des Conseillères et Conseillers Départementaux dans cet hémicycle. Ce plan a été présenté aux Présidents de Groupe, je n'ai pas recueilli de remarques particulières. Nous pouvons l'adopter.

Il est procédé au vote. Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. REICHHELD.- J'ai attendu volontairement qu'il soit adopté pour prendre la parole. Je voudrais très sincèrement vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir inscrit le plan d'occupation de l'hémicycle à l'ordre du jour de cette séance. Je souhaitais échanger ma place avec celle de Jean-Luc BOHL qui a accepté, je l'en remercie. Je n'aime pas tendre le dos à une collègue qui me traite de « menteur », et j'y reviendrai.

Je vous adresse également toutes mes félicitations, Monsieur le Président, d'avoir, une fois de plus, réussi à vous cacher derrière votre petit doigt — si je puis m'exprimer ainsi —, c'est-à-dire d'avoir trouvé quelqu'un pour faire ce que je qualifie comme du « sale boulot », à savoir m'exclure du groupe des Indépendants de Moselle après 24 années de bons et loyaux services. Il n'échappera à personne que lorsque vous souhaitez vous séparer de votre chien, il suffit de dire qu'il a la rage. J'ai vérifié avec Constant KIEFFER s'il était vacciné, il m'a confirmé que oui, donc je n'ai aucun problème à être assis à côté de lui.

Lors de la 5^e Réunion Trimestrielle du 4 décembre 2025, il m'a été reproché d'avoir apparemment tenu des propos sans lien avec l'ordre du jour. Il est vrai que parler d'un carrefour, devenu dangereux suite à des travaux de sécurisation autorisés par notre collectivité et d'un pont provisoire que j'ai réalisé personnellement et gratuitement pour pallier un danger immédiat et éviter des accidents graves, n'a peut-être rien à voir avec le dossier de la deuxième Commission.

Dans ce cas, pouvez-vous m'indiquer, Monsieur le Président, dans quelle commission nous parlons de routes et de ponts ? Permettez-moi aussi de vous rappeler que, si je suis intervenu à ce moment précis du passage des rapports, c'était parce que la presse était occupée avec Madame la Ministre présente ce jour dans notre hémicycle. Plus grave encore, il semblerait même que, pour une collègue, faire venir sur place l'unité territoriale pour constater une anomalie de circulation pourrait s'apparenter - je

cite - à un conflit d'intérêts. Je pourrais citer beaucoup de points qui s'inscriraient dans cette rubrique, je n'en parlerai pas.

On me reproche également mon absence à une réunion organisée par M. le Maire de Waltembourg, afin que les problèmes se règlent. On va même jusqu'à joindre la lettre d'invitation, ainsi que ma réponse, dans laquelle j'indiquais ne pas être disponible ce jour-là. On a cependant oublié de vous rendre destinataire du courrier de M. le Maire de la commune vous indiquant que la réunion était annulée suite à un échange avec M. le Sous-Préfet de Sarrebourg. Je vous laisse juge de la pertinence des informations qui vous ont été transmises et surtout de l'objectivité de son acteur.

Nos deux collègues qui se permettent, l'un oralement, l'autre par écrit, de me traiter de « menteur » en public, alors qu'ils ne disposent que d'une partie du dossier et d'aucune connaissance des faits, alors que je détiens toutes les preuves par écrit. Ils se permettent de tenir des propos inexacts ou plus grave encore, de les diffuser à près de 60 personnes, mais cela ne porte sans doute pas atteinte à l'image du Département, comme cela m'a été reproché, ni à ma personne.

Quant aux valeurs du groupe des Indépendants de Moselle, permettez-moi d'émettre quelques réserves. Lorsque certains d'entre nous, à la suite d'une Assemblée Générale fantôme de l'association PROCIVIM, s'autoproclament Président de cette dernière et s'emparent du chéquier de l'association, je pense très objectivement que vous n'avez pas besoin de moi pour détériorer l'image du Département ni des Conseillers Départementaux.

Je ne souhaite pas m'attarder davantage sur le dossier étant donné que j'ai déjà été entendu à ce sujet par la brigade de recherche et ceci malgré moi. Une fois de plus, la notoriété de notre noble institution n'est plus mise en lumière. En cette période préélectorale, pensez-vous encourager nos électeurs à prendre le chemin des urnes, avec de tels agissements ?

À l'instar des éléments que je viens d'évoquer, avec toutes les preuves à l'appui, j'aimerais savoir, Monsieur le Président, quel est le sort réservé à ces collègues pour leurs agissements et leur comportement. Il est probable que ces faits que je viens de relater soient, à vos yeux, un point de détail. Dans ce cas, je vous invite à réexaminer ma situation si l'équité entre Conseillers Départementaux au sein de cette Assemblée est toujours d'actualité. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Je ne sais plus quoi vous répondre. Vous me reprochez de me cacher derrière mon petit doigt, cela n'est pas vraiment ma façon de fonctionner. Je n'ai pas un doigt suffisamment gros pour me cacher derrière. Il faut savoir que la décision a été prise par le groupe des Indépendants de Moselle. Je me fais un devoir de ne pas interférer dans le fonctionnement de quelque groupe que ce soit. Je prends à témoin les trois Présidents de groupe, en particulier celui des Indépendants, puisque c'est le reproche que vous me faites.

La décision n'a pas été initiée par le Président, elle a été prise collégalement par les membres de ce groupe des Indépendants de Moselle, dans une démarche démocratique, puisque ce groupe fait partie — et est le groupe majoritaire — de l'Assemblée Départementale. C'est une affaire très territoriale. Vous parlez de ponts, je parlerai de tuyaux, dans une affaire qui vous oppose au Maire concerné, qui a déposé plainte dernièrement – je n'en connais pas le contenu.

Je m'arrêterai là dans l'évocation, car, si je vais plus loin, nous aurons de nouveau droit à une tirade à la prochaine réunion publique du Conseil Départemental. Vous évoquez certaines choses, en mélangeant chacun des dossiers, sachant que nous parlons d'une démarche personnelle, pour laquelle le Département doit agir. Les infrastructures des travaux ne sont pas conformes aux règles simples de fonctionnement d'un service sur un territoire. Les photographies en témoignent, de même que l'expression des uns et des autres et les rapports des services qui effectuent leur travail en toute objectivité. Je crois que cela a été démontré à plusieurs reprises.

Ce chantier ne cesse d'alimenter la causerie locale et, grâce à vous, nous en sommes à l'échelle départementale qui connaît cette commune, ce pont, ce tuyau et ces travaux. Je vous assure qu'il ne s'agit pas de travaux d'envergure remettant en cause totalement les investissements départementaux.

Je n'ai pas de jugement de valeur, c'est un dossier que nous avons à traiter avec l'objectivité nécessaire, mais vous le passionnez en permanence. Cela a été le cas la dernière fois, auparavant également, et c'est à nouveau le cas aujourd'hui puisque vous en faites part sur la place publique. C'est pourtant un problème local, à régler à l'échelle locale. Si nous ne parvenons pas à le régler à l'échelle locale, nous arrivons à des situations de conflits, épouvantablement compliquées à gérer.

Cela fait un peu plus longtemps que vous que je fais partie de cette Assemblée, je n'ai jamais vu cela. Qu'un problème de cette nature aussi insignifiant, par rapport à ce que peut représenter en proportion l'investissement départemental sur nos routes, que

ce bout de tuyau qui a des conséquences dans son environnement, pour des travaux que vous avez effectués personnellement, empoisonne la vie de notre collectivité.

Vous avez souhaité être assis à cette place, j'ai organisé les choses pour qu'on vous apporte une réponse personnelle, sachant que vous voyez le temps qu'on passe dans une institution départementale comme la nôtre pour régler les problèmes personnels. Ce n'est pas notre rôle. Vous vous êtes exprimé, je vous ai écouté sans réagir, alors que j'aurais pu le faire. Ayez un peu de politesse, s'il vous plaît. Ce sera une qualité à identifier aujourd'hui.

C'est un problème local qui doit se régler devant les tribunaux. C'est un problème technique qui est devenu un problème politique, parce que vous le considérez comme tel. La majorité de cette Assemblée ne se lève pas le matin en se disant : on va embêter M. REICHHELD sur un bout de tuyau dans un fossé qui borde une route départementale. Imaginez la dimension de ce dossier et l'importance que vous lui donnez. C'est ce que nous constatons aujourd'hui. Nous arrivons à intégrer le fonctionnement du groupe majoritaire, la majorité départementale et toute l'Assemblée Départementale à un petit bout de tuyau.

Réglons cela localement, sans passion – même si nous avons du mal avec vous concernant ce point. Vous passionnez systématiquement les débats. Je forme le vœu que cela se règle. Je n'ai pas agi pour que vous soyez dans cette situation, je voudrais défendre l'intégrité des services départementaux, car ils ont toujours eu, sur nos 4 200 kilomètres de routes départementales, une attitude de grande objectivité. Personne ne pourra me dire le contraire, sauf M. REICHHELD. C'est mon rôle de défendre les services.

On trouvera une solution, comme on l'a toujours fait, sur de grands ponts, comme sur de petits tuyaux. Pour l'instant, nous n'y arrivons pas. Des décisions doivent être assumées, nous sommes dans la situation où vous avez effectué ces travaux, sur un territoire, dans un équipement avec une mission publique d'assainissement et de résorption des eaux en sous-terrain. Les choses doivent avancer. La situation politique est clarifiée aujourd'hui.

Vous avez voulu prendre la parole après les délibérations, c'est une bonne chose, nous avons délibéré en toute sérénité. Vous voilà à votre place, hors de la majorité départementale identifiée dans l'hémicycle, à la place qui vous revient, qui est respectée dans cette enceinte, comme celle de chacune et chacun d'entre vous – c'est

mon devoir. Je l'assume pleinement, sans passion et sans volonté d'embêter qui que ce soit, puisque ce n'est pas mon rôle.

Chaque groupe fonctionne de façon autonome et assume légitimement ses responsabilités au sein de cette Assemblée et au sein de cette majorité en particulier, de laquelle vous faisiez partie.

Je n'ai rien d'autre à dire. Nous sommes hors des règles de simple construction. Certaines normes sont essentielles. On est dans la technique, donc faisons confiance aux techniciens. Lorsque les techniciens disent que ce n'est pas bien, on se soumet à la technique. Nous n'allons pas changer la technique, ni collectivement ni individuellement. C'est l'ancien technicien que j'étais qui vous le dit.

Nous avons entendu vos propos, nous en prenons note. Ce dossier est suivi avec beaucoup d'attention. Je forme un vœu unique : que l'on retrouve la sérénité sur ce territoire. Ce serait bien pour les élus locaux, les représentants départementaux et les Conseillers Départementaux du territoire et du canton. Je souhaite que chacun assume sa responsabilité de représentation de l'administration et de la structure que nous représentons ici partout sur la Moselle et en particulier sur chacun de nos cantons.

Merci de cette expression. Nous reprenons l'ordre du jour. Je vous renverrai dans vos commissions respectives durant la suspension de séance, afin d'étudier les rapports qui vous sont proposés et présenter vos avis. Nous nous retrouverons à 14 h 30 pour entendre vos questions diverses. Nous aurions pu entendre cette question à ce moment, mais il fallait qu'il y ait un retentissement médiatique. Si un objectif a été atteint, c'est bien celui-ci. Bon travail, nous nous retrouverons cet après-midi. Merci beaucoup.

SUSPENSION DE SÉANCE A 11 HEURES 05

REPRISE DE SÉANCE A 14 HEURES 57

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, merci de votre présence pour cette réunion dédiée aux questions et propositions. Nous allons faire le tour de l'Assemblée pour les questions. Auparavant, je souhaite annoncer les absences suivantes :

- Mme BOHR a donné procuration à M. CHABANE ;
- M. DASTILLUNG à Mme ROMILLY ;
- M. FRANÇOIS à Mme LAPAQUE ;
- Mme HERZOG à Mme BECKER ;
- Mme PASTOR à Mme FIRTION ;
- Mme SCHNEIDER à M. CUNY ;
- M. SCHULER à Mme PILI ;
- M. SUCK à M. SIMON ;
- Et M. DICK à Mme KLEBER.

Il est procédé au tour des questions de l'Assemblée.

Aucune question.

III-3 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET D'EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BITCHE, RELATIVE AU CENTRE DE SANTE DEPARTEMENTAL DU PAYS DE BITCHE

M. LE PRÉSIDENT.- Nous arrivons presque au terme de cette réunion.

Il nous reste à approuver le rapport relatif à la « Convention de mise à disposition de locaux et d'emplacements de stationnement entre le Département et la Communauté de Communes de Bitche, relative au Centre de Santé Départemental (CSD) du pays de Bitche », que nous inaugurerons demain.

Nous avons un avis favorable de la première commission. Y a-t-il des réactions, des oppositions, des abstentions ? *Non.*

Adopté à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie, bon retour chez vous.

La séance est clôturée à 15 heures.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

1^{re} Réunion Trimestrielle de 2026

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Présidence de M. Patrick WEITEN

Secrétaire de séance : Mme Christelle LORIA-MANCK

OUVERTURE DE LA RÉUNION

(La séance est ouverte à 9h20)

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, je vous propose d'ouvrir officiellement cette réunion qui revêt un caractère naturellement aussi important que les autres, mais encore plus, puisque nous allons adopter notre budget pour l'année 2026.

Un moment éminemment important qui est le résultat d'un travail engagé depuis le mois de juillet et qui aboutit aujourd'hui à l'adoption, après que chacune et chacun d'entre vous, à vos places respectives, ait contribué à l'élaboration de ce budget.

Je déclare officiellement ouverte cette séance, au sein de cette enceinte.

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE

M. LE PRÉSIDENT.- Je dois vous faire part des absences de :

- Mme BOUSCHBACHER qui a donné procuration à Mme ROMILLY ;
- M. FREYBURGER, à partir de 10 h, à M. CHABANE ;
- M. FRANÇOIS à Mme LAPAQUE ;
- M. KIEFFER, de 11 h à 14 h, à Mme HAAG ;
- Mme SCHNEIDER à M. CUNY ;
- Mme THIEL-MIESZKALSKI à Mme PILI ;

- Mme ZIMMERMANN à Mme BORYSIK ;
- M. DASTILLUNG à M. SUCK ;
- M. WEIS à Mme REBSTOCK ;
- M. KHALIFÉ, qui arrive à 10 h, à M. BOHL ;
- Mme ZIROVNIK de 9 h à 10 h à M. WEITEN ;
- Mme HERZOG à Mme BECKER ;
- M. FOURNIER, de 11 h à 14 h 30, à Mme CALCARI-JEAN.

Nous avons 38 points à l'ordre du jour. À l'issue de ces points, nous examinerons, et je l'espère, adopterons le budget.

EXAMEN DES RAPPORTS

E-2 MOYENS MIS À DISPOSITION DES ÉLUS – MISE À JOUR

M. LE PRÉSIDENT.- Ce point concerne la contribution du Département, telle que la loi l'impose et l'autorise au fonctionnement des groupes politiques qui siègent ici au sein de cette Assemblée.

Du fait de la modification du nombre de membres du groupe des Indépendants de Moselle, l'organisation de la répartition réglementaire de ce budget et des moyens mis à disposition des élus pour le fonctionnement des trois groupes, un nouveau tableau a été établi, adressé à chacun des Présidente et Présidents de Groupes et validé.

Nous avons à l'adopter.

Y a-t-il des remarques ?

M. REICHHELD.- Mon cher collègue, vous comprendrez aisément que je suis dans l'impossibilité totale de voter ce rapport en l'état. En effet, il prive certaines personnes de cette Assemblée de tout moyen de secrétariat.

Vous proposez dans ce rapport d'allouer près de 12 000 euros par an et par élu, dans le cadre des moyens matériels et humains mis à la disposition des groupes d'élus, nécessaires à leur fonctionnement. En privant un élu de tout moyen, vous le privez automatiquement, pour reprendre votre terme, de fonctionner.

Est-ce normal de favoriser certains élus par rapport à d'autres ?

Permettez-moi également de vous rappeler que le 26 janvier dernier, je vous ai posé 4 questions. Dans votre long plaidoyer, aucune réponse à mes interrogations. Au contraire, vous avez parlé pendant plusieurs minutes d'un bout de tuyau. Vous ai-je posé une question sur un bout de tuyau ?

Je vous ai rappelé, lors de la 5^e Réunion Trimestrielle du mois de décembre 2025, un point accidentogène sur une route départementale de mon canton que j'ai signalé et évoqué à plusieurs reprises auprès de vos services. Rien n'a bougé depuis. Ladite commune a réalisé des travaux, dits de sécurisation, qui ne sont toujours pas réceptionnés par vos services, pour la seule et bonne raison qu'ils ne sont pas conformes aux plans déposés au Département.

Selon vous, ce dossier se résume à un bout de tuyau. Certains agents départementaux, conscients d'un réel danger qui risque à tout moment de créer un accident, sont d'accord avec une compagnie d'assurance également représentée le même jour que les services sur le terrain. Cette dernière nous a fait part d'une situation comparable qui a malheureusement créé un accident corporel. L'assureur a pour l'instant provisionné 12 millions d'euros et le dossier n'est pas soldé. Inutile de vous dire qu'une enquête devra déterminer les responsabilités de chacun dans cette affaire. J'ai juste peur, Monsieur le Président, que votre bout de tuyau risque à un moment de prendre de la valeur. À vous d'en juger.

Pensez-vous que je vais pouvoir rester les deux pieds dans la même chaussure face à cette injustice manifeste ? Laissez-moi croire, ou non, à votre grande neutralité dans la décision de m'exclure du groupe des Indépendants de Moselle. N'est-elle malheureusement pas liée à l'appel au secours qui a eu lieu en salle à manger du troisième étage il y a quelques semaines de cela ?

En effet, il semblerait qu'une Conseillère Départementale vous ait demandé de l'aide, car, je cite : « Mon binôme va se présenter contre moi en 2028 ». En tout cas, vos récentes décisions vont exactement dans ce sens, me semble-t-il, et je voudrais juste vous dire que je ne trouve pas cela tout à fait normal. Est-ce votre rôle de régler ce genre de point ? Si je peux me permettre de dire cela.

Permettez-moi aussi de vous indiquer qu'il est inutile de perdre du temps pour me répondre sur le bout de tuyau. Ce dossier, pour moi, est clos et j'en tirerai toutes les

conclusions nécessaires. En attendant, je pense payer un lourd tribut à travers mon exclusion du groupe des Indépendants de Moselle parce que j'ai relevé un problème de fonctionnement routier.

Je voudrais également vous rappeler, Monsieur le Président, le lien, et j'avais posé la question lundi, par rapport à PROCIVIM. Il y a un lien direct entre le dossier soumis ce matin et PROCIVIM.

Quel est le lien ? C'est tout simple. Jadis, les groupes politiques et le personnel départemental étaient payés par l'association qui était rattachée au groupe politique. En l'occurrence, pour les Indépendants de Moselle, c'était PROCIVIM. Le fonctionnement était différent alors. Le Département votait une enveloppe mise à la disposition de l'association qui, elle, payait son personnel et avait les moyens de travailler.

Je vous ai posé la question lundi, « Que pensez-vous de la gestion de PROCIVIM, de l'Assemblée Générale fantôme qui a été organisée et des fonds réservés à cette association ? ».

Rassurez-vous, je n'étais pas encore là à ce moment-là, et je pense que vous, Monsieur le Président, non plus, c'était bien avant nous. PROCIVIM, c'est effectivement une enveloppe résiduelle datant d'une autre époque et qui est en lien direct avec le rapport présenté aujourd'hui. Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres réactions ?

Monsieur REICHHELD, j'ai quelquefois du mal à vous suivre. On passe d'une délibération, je vais y revenir, à des questions de bout de tuyaux et d'aménagements routiers sur lesquels effectivement il y a aujourd'hui une difficulté sur le territoire, relatifs à l'intervention des services départementaux qui m'ont présenté à plusieurs reprises des rapports. On passe ensuite à une association, je l'évoquerai aussi, et à votre exclusion du groupe des Indépendants de Moselle.

L'exclusion du groupe des Indépendants de Moselle est de la responsabilité du groupe des Indépendants de Moselle. Elle n'est pas de la responsabilité de cette Assemblée. Heureusement que chaque groupe fonctionne de façon indépendante, avec un fonctionnement interne à un groupe qui représente ici une partie de la majorité départementale et pour lequel ce fonctionnement est totalement indépendant du fonctionnement de l'Institution Départementale.

Vous savez que j'ai toujours eu beaucoup de retenue et de recul dans le fonctionnement des groupes politiques. Je pense que les trois Présidente et Présidents peuvent m'en donner acte. J'ai toujours agi de cette façon. Ce n'est pas nouveau. Cela a toujours fonctionné ainsi.

Ensuite, sur la situation de votre dossier, que nous commençons à connaître vraiment à force de vous entendre l'évoquer à chaque réunion, je suis en train de le regarder précisément afin d'en connaître les contours. Là aussi, j'accorde, et le Directeur Général des Services le sait, toute ma confiance aux services départementaux. On sait combien il y a une vraie expertise dans tous les services et en particulier le service des routes qui assume la responsabilité de 4 200 kms de routes départementales. Personne n'a à s'en plaindre, sauf sur ce petit bout de route dont on parle sans arrêt depuis déjà un certain temps. Je vais revoir cela avec le Vice-Président et la Présidente de la Commission pour que nous ayons des éléments précis.

Ensuite, sur la décision que nous avons à prendre aujourd'hui, Monsieur REICHHELD, c'est la loi. C'est tout simplement la loi. Je vous propose d'appliquer simplement la loi et le règlement qui a été adopté ici, lorsque nous avons été installés au début de notre mandat, où il a été dit qu'un groupe n'avait une existence qu'à partir du moment où il était composé au moins de quatre Conseillères et Conseillers Départementaux. Vous ne parlez pas au nom d'un groupe de quatre Conseillères et Conseillers Départementaux. Vous n'êtes pas un groupe, puisque, si chacun individuellement représente un groupe, je vais avoir 53 groupes en face de moi. Toute l'organisation financière et administrative légale s'effectue à partir de ces groupes, identifiés comme tels, et nous avons trois groupes au sein de l'Assemblée Départementale.

La loi le dit : « Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-24 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les moyens matériels et humains mis à disposition des groupes d'élus nécessaires à leur fonctionnement ». Ce n'est pas moi qui le dis, ce n'est pas la majorité ici qui le dit, c'est la loi.

Vous n'êtes pas un groupe, vous ne pouvez pas bénéficier d'un financement départemental pour faire fonctionner votre groupe que vous incarnez de façon unique et seul. C'est comme cela. Je ne vous prive de rien. Je ne vous accorde aucune dotation qui serait illégale. Comme le groupe a évolué, dans lequel vous étiez et dans lequel vous n'êtes plus, j'ai l'obligation avec les Présidents des trois groupes d'élaborer un calcul qui

correspond aux règles et qui permet à chaque groupe d'avoir la dotation qui lui revient. Je n'exclus ni l'un ni l'autre d'entre vous. C'est la règle simple et fondamentale que je tiens à vous rappeler. Je n'ai aucune volonté de vous enlever quelques moyens afin de pouvoir fonctionner individuellement. C'est la règle, c'est la loi et nous la respectons.

Ensuite, pour cette association dont vous parlez, vous avez au moins raison sur une de vos expressions. C'est vrai que cette association a fonctionné bien avant nous. Quand je dis bien avant nous, je le dis en direction des plus anciens qui étaient à mes côtés en 1998, lorsque certains sont entrés avec moi. D'autres étaient déjà là.

À cette époque-là, cette loi n'existait pas. La seule manière légale était que des associations se créent au sein des groupes et que le Département leur accorde une subvention de fonctionnement. Concernant les fonds de cette association aujourd'hui, personne n'oblige à y mettre un terme puisqu'elle continue de fonctionner. Je ne me permettrai pas d'aller voir de quelle façon cette ou ces associations fonctionnent. Il n'y a pas d'hégémonie de ma part dans le fonctionnement d'une association, quelle qu'elle soit, celle-là comme les autres.

Les groupes avaient un fonds alimenté, avant que cette loi ne soit adoptée, avant 1998. Pour ceux qui étaient là avec moi, dans le groupe, et je les prends à témoin, nous n'avons jamais délibéré pour accorder une subvention à cette association. Ils ont encore un fonds associatif qu'ils continuent à gérer. Où est l'illégalité ? Nous n'avons pas à faire de l'ingérence. Elle n'a pas été dotée depuis.

Le fonctionnement aujourd'hui de mise à disposition de moyens pour faire fonctionner un groupe politique relève de la loi, c'est très bien, clair et transparent, la preuve c'est qu'on en délibère ici et vous avez même le droit de vous exprimer pour cette délibération. La démocratie fonctionne de façon transparente, afin de donner à chaque groupe politique les moyens de pouvoir fonctionner démocratiquement. C'est important. Cela se fait en dehors de l'action de la présidence ou de quelques responsables politiques extérieurs, puisque c'est une dotation au fonctionnement des groupes interne de notre Conseil Départemental.

Il n'y a rien de plus transparent. Vous voyez que, dès que l'on change la somme, je vous demande de délibérer. Il n'y a rien de particulier. Cela se fait dans le cadre d'un simple calcul arithmétique que je suis prêt, si vous le souhaitez, à vous transmettre pour savoir pourquoi, comment, on arrive à ces montants. Cela permet ensuite de doter en fonction de l'importance de chacun des groupes politiques qui composent le Conseil

Départemental, puisque le groupe de la minorité est également doté en fonction de sa représentativité.

Arrêtons ensuite ces débats qui, naturellement, permettent à chacun et chacune de s'exprimer sur ces dossiers. Je vous propose d'adopter ce point, d'entendre ce que vous venez de répéter, puisque nous sommes dans la répétition. L'art de la pédagogie, c'est la répétition. Nous avons eu là de la pédagogie.

Je vous propose d'adopter ce point et de doter chaque groupe politique des moyens nécessaires, afin qu'ils puissent fonctionner en toute indépendance et avec la technicité qui s'impose en fonction de l'importance de ce groupe.

Ici, comme dans n'importe quelle Assemblée Départementale, Régionale, voire même Nationale, puisque j'ai eu à voter l'affectation de moyens aux groupes politiques à l'Assemblée Nationale, cela se passe de la même façon. Quelquefois même, dans les Communes ou Intercommunalités, puisque nous agissons dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Cela s'applique si les collectivités le décident.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Une abstention.

53 voix pour.

Le point est adopté.

I-1 GESTION DE LA DETTE – INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En l'absence de M. WEIS, le rapporteur sera M. SCHUH.

M. SCHUH, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Des oppositions ?

Unanimité.

I-2 INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE SUR LES ACTES EFFECTUÉS EN APPLICATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RÉALISATION D'EMPRUNTS ET D'OPÉRATIONS UTILES À LEUR GESTION – PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE D'ENDETTEMENT

En l'absence de M. WEIS, le rapporteur sera M. SCHUH.

M. SCHUH, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des remarques, des observations ? *(Non)*

Des oppositions ?

Des abstentions ?

Unanimité.

I-3 RÉPARTITION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ENTRE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT POUR 2026

M. SCHULER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Les choses ont évolué maintenant puisque, depuis la dernière loi qui a été adoptée en décembre 2025, à partir du moment où vous détenez un mandat qui vous est confié par l'Assemblée qui délibère, le retrait des personnes concernées n'est plus nécessaire. Cela évitera les allers-retours et la présence dans d'autres lieux. Vous n'êtes plus exposés.

Je pense que beaucoup d'Assemblées comme la nôtre se posaient des questions entre ceux qui sortaient et ceux qui entraient. Déjà, il fallait avoir deux portes entre ceux qui entrent et ceux qui sortent afin qu'il n'y ait pas, à un moment ou à un autre, de difficultés pour y accéder.

Vous siégez au titre du Département, il n'y a pas de raison que vous ne délibériez pas, même sur les dispositions financières.

Y a-t-il des réactions ?

Mme REBSTOCK.- Je précise que cette taxe d'aménagement, créée en 2012, a été faite pour financer les équipements publics, les espaces naturels sensibles, comme on vient de le voir, et également le CAUE.

Elle a été profondément réformée en 2022. Depuis, sa gestion a été transférée à la DGFIP, et une déclaration des surfaces imposables est désormais effectuée par les bénéficiaires en fin de chantier et non plus lors de l'autorisation d'urbanisme.

Ce changement, censé moderniser et simplifier, a en réalité fragilisé considérablement la chaîne de recouvrement puisqu'on a une absence de contrôle croisé, des difficultés à identifier les redevables et des anomalies massives dans les systèmes informatiques. Au total, ce nouveau dispositif a conduit à une perte de taxes d'aménagement au niveau national de 1,5 milliard d'euros, sur 2024-2025.

En Moselle, par exemple, les recettes de la Taxes d'Aménagement pour le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ont plongé considérablement en 2025. Estimé à 700 000 euros, le montant des recettes réellement perçues est de 312 769 euros, la différence est absolument considérable.

Je tiens aussi à dire que les CAUE ont des trésoreries assez limitées et se retrouvent pour certains en situation critique. Par exemple, pour le CAUE de la Manche, c'est définitivement terminé puisqu'il a été placé en liquidation le 23 octobre dernier. Au niveau de la Meurthe-et-Moselle, c'est compliqué. Le CAUE de l'Orne est menacé de dissolution. Quand on connaît tous les bienfaits que peut avoir le CAUE pour nos collectivités, pour les particuliers, on peut quand même s'inquiéter.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, et l'ensemble de l'Assemblée Délibérante, du soutien apporté par la Moselle au CAUE. Il a une vocation extrêmement importante en termes d'urbanisme, de préservation de notre patrimoine qui est absolument sublime en Moselle et pour toutes les questions environnementales puisque, depuis quelques années maintenant, le CAUE s'occupe de l'accompagnement des collectivités et également du déploiement des politiques des trames vertes et bleues sur les territoires,

C'était important de le dire, de le rappeler car cette réforme a eu et a aujourd'hui, des conséquences très, très négatives, notamment sur les CAUE et sans doute aussi sur les espaces naturels sensibles.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est la démonstration que, dans notre pays, on arrive, par des décisions insupportables et incompréhensibles, à déstructurer complètement les institutions qui fonctionnent.

Le prélèvement de la Taxe d'Aménagement au profit des CAUE fonctionnait remarquablement. Le Département était à l'initiative de ce service qui fonctionne depuis l'après-guerre, depuis la période de reconstruction de notre pays où il fallait une expertise en matière d'aménagement du territoire, en matière de développement territorial, en matière de reconstruction. Cette expertise s'est ensuite renforcée dans les politiques tournées autour de l'environnement, de la préservation des sites sensibles, dans l'urbain, comme dans le rural, et je dirais encore plus dans le rural puisque nous avons là un outil mis à disposition des Maires, des Présidents d'Intercommunalités, avec un financement très important du Conseil Départemental, qui tire sa substance de la taxe d'aménagement, ce levier sur lequel nous appuyons à chaque fois qu'il y a une autorisation du droit des sols, un permis de construire.

Le prélèvement était simple : le permis de construire était accordé, la taxe était prélevée. Le fait générateur était le droit des sols avec tout ce que cela pouvait représenter. Comme dans les communes, ceux qui ont ce droit des sols, cette autorisation, sont exemptés pendant deux ans d'une taxe qui est prélevée, cette taxe d'aménagement se substituait à cette démarche.

Cela a été décidé par le législateur, je ne sais pas ce qu'il lui a pris. Au regard de de toutes les grandes fédérations d'élus à l'échelle nationale, que ce soit les communes, les intercommunalités, les départements, les régions, à aucun moment il n'y a eu une demande de réviser. Après, il s'agit de l'intelligence de Bercy disant : « On va faire mieux, c'est-à-dire qu'on va attendre qu'il y ait dépôt d'un acte important : celui de fin de travaux ». Le problème est que cet acte n'est pas posé par l'administration, mais est de la responsabilité de celui qui a obtenu l'autorisation.

Une fois qu'on lui aura expliqué qu'il devra payer, une fois qu'il aura terminé, il va justifier la fin de ses travaux le plus tard possible et il payera le plus tard possible. J'ai visité quelques pays très éloignés d'ici, qui pratiquaient cela, où le chantier ne terminait jamais. La façade n'était pas faite, il manquait la dernière tuile, j'en passe et des meilleures. On va peut-être se transformer comme ces pays. Ici, nous avons plutôt l'impression que cela fonctionnait bien.

De plus, la trésorerie du CAUE était correctement gérée. Je crois qu'il faut mettre à l'honneur à la fois le Conseil d'Administration et la Présidente. Nous avons fait de gros efforts à l'époque, et je prends à témoin la Présidente Madame MAGRAS qui avait résolu un certain nombre de problèmes pour arriver à la situation d'aujourd'hui, parce qu'il faut rappeler d'où on vient, pour apprécier où on est. Malheureusement, on va y retourner. C'est à cela qu'on peut s'attendre. Aujourd'hui, vous l'entendez, le versement sera de 300 000 euros, ce qui fait que la trésorerie sera de 300 000 euros.

Nous avons la chance que cette structure ait encore des réserves. Sans lire dans une boule de cristal, rassurez-vous, cela ne va pas durer. Qui va devoir compléter ? Le Département, avec ses fonds propres, alors que c'était le dernier moment où l'on pouvait encore prélever une taxe au profit d'un service. Ce n'est pas un impôt. C'est une taxe que l'on prélevait au profit d'un service largement rendu, puisque nous avons une adhésion très large aujourd'hui. De plus, on associait MATEC et CAUE. Cela donnait à la fois une réflexion sur une politique d'aménagement du territoire, de construction et d'écologie rurale et urbaine.

Cela ne fonctionne plus car certains technocrates parisiens s'en sont occupés. Ils ne connaissent ni la ruralité, ni l'action urbaine, ni les politiques d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, on en est là : il y a de la trésorerie et, si les choses avaient continué, je vous aurais proposé de diminuer le prélèvement, parce qu'il y avait une réserve nécessaire et suffisante.

Maintenant, ce n'est plus le cas. Nous étions à peu près à 17 % de ce que nous aurions pu consacrer au CAUE. Nous allons rester à 20 %, pour cette raison, et encore, nous n'avons aucune garantie sur l'avenir du CAUE. À un moment, il faudra se poser la question de savoir comment avancer et expliquer à nos concitoyens que, lorsqu'ils auront terminé leur chantier, lorsqu'ils auront payé leurs dettes aux entreprises et qu'ils auront quelquefois payé un peu plus cher, parce que, naturellement, on ne prévoit jamais, le Département arrivera en disant : « On a oublié de vous dire, maintenant, il faut que vous payiez votre taxe d'aménagement ». Cela va faire plaisir.

On met tout à l'envers, sur un système qui avait le mérite de bien fonctionner, d'identifier le Département, d'avoir les moyens, d'avoir du personnel de grande qualité, il faut le mettre à l'honneur aussi, apprécié par les Maires, les Présidents d'Intercommunalités et par les pétitionnaires. Sachant que nous avons besoin d'une politique du logement dynamique, d'une politique de résorption des 48 500 logements

vacants, de l'expertise du CAUE et de MATEC, qui sont des outils à la disposition de l'aménagement du territoire et de la construction, c'est maintenant que l'on subit cette catastrophe législative voulue par le législateur. C'est une méconnaissance totale du fonctionnement de nos institutions. C'est la déconnexion entre la proximité que nous vivons au quotidien et ce qui est décidé à Paris, qui ne connaît absolument pas la réalité des départements évoqués, qui subissent déjà et qui ont pris des décisions drastiques.

Nous allons devoir être attentifs aux décisions qui seront prises l'année prochaine. Cette année, cela ira, parce qu'il y a des réserves, on est resté à 20 %, mais on est aujourd'hui incapables de savoir quelle va être la recette cette année pour le CAUE. Personne n'est en mesure de nous projeter dans l'avenir fiscal et dans l'avenir financier du CAUE.

M. CUNY.- Quelques mots pour, bien sûr, abonder vos propos.

En vous écoutant, Monsieur le Président, on revient toujours un peu sur le leitmotiv demandé par énormément d'élus territoriaux, ceux qui ont les pieds dans la terre, ceux qui tous les jours gèrent des décisions totalement inadaptées par rapport à celles et ceux qui les prennent.

Vous l'avez dit, il faut bien sûr massivement une décentralisation, mais il faut aussi que ceux et celles qui votent les lois s'enquière des conséquences. On en arrive, et c'est un plaidoyer que je fais ici, sur le non-cumul des mandats, où il faut qu'à un moment, on repose effectivement cette fausse bonne idée de dire : « On ne peut pas être partout, on ne peut pas être à la ville, à Paris et sur son territoire ». Je pense que l'on peut y être, parce que lorsqu'on est sur les deux, on voit ce qui se passe, on voit les conséquences des décisions que l'on peut prendre.

On est effectivement dans cette coupure aujourd'hui politique, avec une forme de déshérence de notre population qui ne sait plus qui fait quoi, car des décisions sont prises sur le plan parlementaire et à l'Assemblée Nationale, par des collègues qui nous représentent, avec qui nous n'avons pas de contact, et pour qui les décisions prises n'ont aucune conséquence. C'est une catastrophe pour nous.

Vous parliez de territoires et de pays éloignés, mais ils ne sont pas très loin, puisque le Portugal est un exemple que l'on connaît tous, où le troisième étage n'est jamais terminé. Cela dure entre 10 et 15 ans.

Je pense qu'il faut décentraliser massivement et revenir clairement, ce sera un enjeu de la présidentielle, sur le non-cumul des mandats, avec bien sûr des bornes. On ne peut pas, à mon avis, être Président d'une grande métropole, être Maire de cette ville et à la fois être Parlementaire. Il y a cependant d'autres possibilités. Je pense que celles et ceux ici présents, qui sont Maires d'une commune plutôt rurale, à la tête d'une Communauté de Communes de taille moyenne, peuvent parfaitement assurer, avec certainement plus de compétences, un rôle de parlementaire que celles et ceux que nous avons actuellement sur le plan national.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez le soutien du Conseiller Départemental du canton de Bouzonville, qui, dans son expression, incarne la ruralité. C'est l'urbain et le rural qui se retrouvent.

Je pense qu'on ne va pas en dire plus, sauf notre désarroi dans le fonctionnement de notre institution. Je leur demande une seule chose. Laissez-nous faire. On sait faire bien. Laissez-nous avoir les moyens nécessaires pour faire bien, pour nos populations. Ce n'est pas pour nous, ce n'est pas pour notre institution, c'est pour celles et ceux que l'on incarne.

Je peux vous dire qu'à la place qui est la mienne, je n'ai eu aucun contact, avec aucun Député, pour essayer d'apporter une contribution et les rendre attentifs aux conséquences d'une décision comme celle-ci, où l'ADF (Association des Départements de France) a agi, s'est exprimée, mais nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. Je vous assure qu'il y avait une surdité absolument insupportable.

Je vous propose d'adopter ce point et de rester à 20/80 dans les contributions qui servent à la fois au fonctionnement du CAUE et à notre politique en faveur des espaces naturels sensibles, puisque l'on est dans le prélèvement, dans la construction, pour continuer à préserver nos espaces naturels sensibles.

Nous sommes totalement dans une démarche écologique qui va également être perturbée par des moyens moins importants mis à notre disposition. Tout le monde a de l'écologie plein la bouche, jusqu'au moment où il faut prendre des décisions adaptées, et nous allons réduire nos moyens en faveur des espaces naturels sensibles sur lesquels nous travaillons, et surtout avec la ruralité.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

I-4 SUBVENTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Nous sommes dans un dispositif mis en place depuis longtemps et qui nous permet d'accompagner des dossiers sortant du cadre de toutes les décisions que nous prenons, avec des règles très précises et pour lesquelles nous agissons.

M. REICHHELD.- Monsieur le Président, je voulais simplement faire la remarque que c'est un très bon dispositif, un excellent dispositif, que nous mettons effectivement à disposition de ceux qui peuvent en remplir les conditions.

J'aimerais savoir si nous pouvions disposer d'un état des lieux précis, par exemple sur l'année 2025, de ce qui a été attribué, parce qu'on attribue au fil de l'eau. Il serait intéressant de savoir où on en est précisément. On voit l'enveloppe que l'on vote, mais ce serait bien de voir l'enveloppe consommée.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est ici que l'on délibère. Vous êtes informé à chaque décision de la Commission Permanente. Rien ne se fait sous l'autorité du Président. Cela se fait sous la décision et la délibération de la Commission Permanente.

Vous savez précisément quels sont les dossiers présentés par les Conseillers et Conseillères Départementaux, quelles règles nous avons établies, afin qu'il n'y ait pas non plus une dérive à un moment ou à un autre. Cela concerne surtout la vie associative et la vie communale.

On vous donnera le niveau de l'enveloppe sur 2025. On vous dira quel en est le niveau de consommation et je vous renverrai vers vos délibérations, que vous avez adoptées toutes et tous à l'unanimité, je vous le rappelle.

Il n'y a jamais eu d'intervention à quelques moments que ce soit de la Présidence. Nous avons délibéré ensemble à l'unanimité sur chacun des dossiers, lorsqu'ils entraient dans un cadre acceptable, dans la légalité.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

I-6 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL – CREATION ET SUPPRESSION DES EMPLOIS – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme GOSSÉ, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Une abstention ?

Unanimité.

I-7 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL – CONDITIONS D'EXERCICE DES DROITS SYNDICAUX

M. SCHULER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Une opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

I-8 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL – TEMPS DE TRAVAIL – MODIFICATION DE LA CHARTE DES TEMPS

Mme GOSSÉ, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

C'est une adaptation au mode de vie de nos concitoyens, je crois que c'est important, qui a été discutée naturellement avec les organisations syndicales.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

I-9 PERSONNEL DÉPARTEMENTAL – SUBVENTION À L'AMICALE DU PERSONNEL DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

Opposition ?

Abstention ?

Unanimité.

I-10 POLITIQUE D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DE NOS VOISINS ET PROJETS TRANSFRONTALIERS

M. SCHUH, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ? *(Non)*

C'est la démonstration de la politique départementale en faveur des relations transfrontalières, à la fois avec nos voisins allemands, mais aussi luxembourgeois, belges, dans le cadre des dispositifs existants à l'échelle nationale, voire internationale.

J'ai participé, aux côtés de Gilbert SCHUH, à la dernière Commission de Coopération Transfrontalière à Colmar, avec nos voisins allemands, aux côtés des Secrétaires d'État chargés de l'Europe et Ministres des deux pays allemands et luxembourgeois.

Nous étions à la Commission Intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise à Luxembourg il y a quelques semaines, pour évoquer la relation entre notre pays et le Luxembourg et la Moselle, comme pour l'Allemagne, a été un des éléments importants de notre participation, de notre contribution au quotidien.

Ensuite, il s'agit de traduire nos décisions par des actions au quotidien dans toutes les politiques publiques. C'est la question de la mobilité, de la santé, de la pratique

de la langue du voisin. Cela a été évoqué. C'est le soutien aux Intercommunalités qui agissent.

Je pense à l'Eurodistrict, Monsieur le Président, puisque nous avons là une vraie relation. C'est les assistants de langue que nous finançons déjà depuis un certain temps dans nos établissements scolaires. L'objectif est que chaque collège soit associé et qu'il y ait des échanges instaurés avec des collèges Sarrois et Rhénans-Palatins.

Ce sont les questions de mobilité qui se posent à nous, dont nous revendiquons la liaison Sarrebruck, Forbach, Bouzonville et Thionville, c'est absolument essentiel. J'ai revu le Maire de Sarrebruck, il y a quelques jours et qui l'évoquait avec force. C'est la question de l'hydrogène blanc qui est à la fois présent sous le territoire français et mosellan en grande partie, mais qui l'est aussi sous le territoire Sarrois. La Sarre y est très intéressée.

Je reçois d'ici peu la Ministre Présidente du Land de Sarre, et nous évoquerons ces dossiers qui font partie du quotidien de nos concitoyens. C'est le travail frontalier, avec tout ce que cela représente. C'est notre site Moselle Langues, que l'on a mis en place et qui est très fréquenté. Pour nous, c'est important. Ce sont les relations entre nos pompiers, les pompiers sarrois et luxembourgeois, puisque des conventions ont été signées. On va également dans la sécurité avec tout ce qu'elle représente.

On est dans toutes ces démarches qui relèvent des relations de grande proximité. Nous sommes ce territoire qui, à la fois, incarne, mais surtout, développe des opérations, des actions, des collaborations, des coopérations avec nos voisins Sarrois, Rhénans Palatins et Luxembourgeois.

Nous allons jusqu'à la Belgique. J'ai reçu récemment le Président de la Communauté Germanophone de Belgique à la Maison Robert SCHUMAN. Je sais combien tous ces élus sont attachés aux valeurs de Robert SCHUMAN, qui sont également celles de notre département. C'est plus que de l'incarnation. Ce sont des décisions que nous prenons en mobilisant des moyens.

Je voudrais remercier Gilbert SCHUH pour son engagement de tous les instants. Je me rends compte que, lorsque je me déplace à l'étranger, se pose parfois la question : qui est à côté de Gilbert SCHUH ? On arrive à découvrir le Président du Département.

Pour moi, c'est notre ambassadeur et bien plus. Il le fait à la fois à sa place au sein des structures et en particulier à l'Eurodistrict, aujourd'hui présidé par le Maire de

Sarreguemines, qui engage la même démarche. C'est important qu'il y ait cette coopération tout au long de nos limites de territoire qui ne sont plus pour nous des frontières depuis longtemps.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

I-11 POLITIQUE DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - LA STRATÉGIE GRAND RÉGIONALE DE L'EURODEPARTEMENT DE LA MOSELLE

M. SCHUH.- Merci, Monsieur le Président, pour vos bons mots et pour votre soutien sans faille à toute cette politique transfrontalière qui est largement partagée par toute notre Assemblée.

M. SCHUH, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Cela démontre également que nous sommes un point de relais et de contact identifié à l'échelle de la Région Grand Est sur Interreg, et que nos services, Monsieur le Directeur Général, agissent comme contact avec les services de l'Europe dans la gestion des crédits Interreg.

C'est important et la Moselle incarne en définitive des relations très étroites avec nos voisins allemands, luxembourgeois et belges. Cela est vrai à chaque fois que nous nous déplaçons et que nous participons aux structures bilatérales, voire dans le cadre des sommets de la Grande Région, où nous sommes très présents, très actifs et identifiés comme tels.

La Moselle est un peu la tête de pont des relations bilatérales, voire des relations sur la grande région que nous incarnons sur le versant français.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

I-12 POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'ATTRACTIVITÉ

M. SCHULER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ?

Mme CALCARI-JEAN.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je souhaite prendre la parole pour témoigner et rappeler le sens et l'importance de la subvention accordée par le Conseil Départemental à la SPL Destination Amnéville, dans le cadre de la rénovation et de la modernisation de Thermapolis et de la Villa Pompéi.

Cette décision prise lors de la quatrième Réunion Trimestrielle de 2022 n'est ni anodine ni accessoire. Elle répond à une réalité territoriale forte, celle d'Amnéville et plus largement celle du nord de la Moselle.

Amnéville est un poumon économique, touristique et d'emploi pour notre département. Les équipements thermoludiques que sont Thermapolis et la Villa Pompéi constituent des locomotives majeures de l'attractivité locale, fréquentée chaque année par des centaines de milliers de visiteurs Mosellans, comme extérieurs au territoire.

Ces équipements génèrent de l'emploi local direct et indirect, de l'activité pour les commerces, l'hôtellerie, la restauration, des retombées fiscales et économiques pour l'ensemble du bassin de vie. Investir dans leur modernisation, c'est sécuriser cette dynamique, c'est préserver l'existant tout en préparant l'avenir.

Les établissements thermoludiques sont des équipements exigeants, soumis à des normes élevées, à une forte concurrence et à des attentes croissantes en matière de qualité, de sécurité et de transition énergétique.

La subvention départementale a ainsi permis d'accompagner des travaux indispensables de rénovation, de soutenir la montée en gamme des équipements, de renforcer l'attractivité d'Amnéville face à d'autres destinations thermales et de bien-être. Il s'agit là d'un investissement structurant inscrit dans une logique de long terme et non d'une dépense de confort.

Je tiens également à rappeler que cette subvention s'est traduite par une autorisation de programme de 500 000 euros, inscrite en 2022, témoignant d'une gestion budgétaire progressive et responsable. Le Département n'a pas financé seul ces projets.

Il a pleinement joué son rôle de partenaire des territoires, aux côtés des collectivités locales et de la SPL Destination Amnéville, dans un esprit de construction commune.

Pour le canton de Rombas, Amnéville n'est pas une commune voisine parmi d'autres. Elle constitue un pôle d'équilibre, un moteur d'attractivité et d'emploi pour l'ensemble du territoire. Soutenir Amnéville, c'est soutenir les habitants du canton, soutenir l'économie locale, soutenir une Moselle qui investit dans des projets concrets, visibles et utiles.

Cette subvention est justifiée, bénéfique et légitime. Elle témoigne d'une politique départementale qui croit en ses territoires, en leurs atouts et en leur capacité à se projeter.

C'est pourquoi je tiens à réaffirmer mon plein soutien à cette décision au service d'Amnéville, du canton de Rombas et plus largement de l'attractivité et du dynamisme de la Moselle, et à vous remercier, Monsieur le Président et l'ensemble de mes collègues, pour votre démarche et votre soutien constant sur ce dossier. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ?

M. CUNY.- Je m'associe tout à fait aux propos de Madame CALCARI-JEAN en ce qui concerne Amnéville, mais aussi d'une manière générale au niveau de la Moselle, au niveau du rayonnement qui est fait.

Je pense qu'ici, noble Assemblée, nous devons absolument veiller à ce que, avec l'ouverture dans un mois et demi des échéances électorales, l'on puisse - quelle que soit notre tendance politique, quelle que soit notre vision - essayer de rester, et Amnéville en est l'exemple même, dans le champ le plus démocratique, permettant d'assurer la stabilité de la Moselle, permettant d'assurer l'attractivité de la Moselle et de lutter contre des vents contraires qui pourraient, au contraire, tout faire pour que cette attractivité puisse disparaître au profit d'intérêts politiques qui seraient plus ou moins cachés.

J'apporte bien sûr tout mon soutien à ce travail fait sur Amnéville et à celles et ceux qui poursuivront l'œuvre démocratique sur la collectivité d'Amnéville.

M. FOURNIER.- Monsieur le Président, il est évident que je m'associe aux propos de mes deux collègues, mais je voudrais souligner que sur le budget des cures thermales au niveau national, nous avons frôlé la catastrophe, car, en première lecture ou

proposition qui avait été faite par le Gouvernement, il était question de réduire la couverture des cures thermales de 65 % ou 70 %, à 15 %, si les chiffres sont exacts.

Pour une fois, l'Assemblée Nationale, dans sa sagesse, a fait en sorte que cette proposition gouvernementale soit retoquée et de conserver la même couverture au niveau des cures médicales. Je rappelle qu'Amnéville représente 12 000 à 13 000 curistes à l'heure actuelle. C'était 16 000, mais on remonte après la Covid. On a frôlé la catastrophe parce que je pense qu'on aurait pu assister à une descente très rapide au niveau des fréquentations des cures thermales.

Je voulais le souligner. D'habitude, on est toujours des contempteurs de décisions de l'Assemblée Nationale. Je suppose que quelques médecins à l'Assemblée Nationale sont intervenus pour qu'on reconnaisse que les cures thermales n'ont pas à subir cette coupe dans la mesure où elles apportent un certain bien-être aux malades. Merci pour cette précision.

M. KHALIFÉ.- Je voulais m'associer aux deux orateurs. Je n'ai pas réagi tout à l'heure aux propos très intéressants de Pierre CUNY concernant le cumul des mandats. Il a eu la délicatesse de ne pas citer le Sénat dans ses propos, parce qu'il pensait que je n'étais pas encore arrivé, c'est tout. Il n'aime pas dire du mal des absents.

Je voulais rappeler deux points. Cela me permet de rejoindre ce qu'a dit Pierre CUNY concernant le mandat unique ou des mandats comme celui que je fais. C'est une question de mode de travail, cher Pierre. Pour répondre à Lionel, le projet de loi venant de l'Assemblée Nationale est arrivé au Sénat, où il était prévu deux choses.

La première concerne Amnéville et le déremboursement partiel des cures thermales que le Sénat a refusé. Cela a été suivi à l'Assemblée Nationale. La deuxième, concerne le doublement de la TVA par un bien-pensant sur les eaux. Naturellement, doubler la TVA pour des eaux comme Amnéville, c'était un point. On a même réussi à convaincre les écolos de ne pas déposer cet amendement qui visait à doubler la TVA sur les eaux. On peut se féliciter, en tout cas, pour notre département.

Je rejoins ce qui a été dit. Je le dis en connaissance de cause. Je remercie le Département et son Président de suivre de nombreux projets structurants pour le département, même si ce n'est pas directement de sa compétence. Je pense à la santé et ce qu'on a fait mardi à Bitche, et demain ailleurs.

J'ai une bonne nouvelle. Vous avez parlé de l'hydrogène, Monsieur le Président. Suite à notre réunion à Pontpierre vendredi dernier, j'ai cru comprendre que l'autorisation, qui tardait depuis un an, faisait partie des deux questions orales que j'ai posées au Gouvernement hier. Une demi-heure avant ma question, j'ai vu que l'autorisation est passée au Journal Officiel. La FDE (Française de l'Energie) a l'autorisation d'explorer encore plus l'hydrogène sur Pontpierre et j'espère ailleurs aussi.

M. BOHL.- Monsieur le Président, mes chers collègues, on le voit bien à travers les différentes interventions que nous avons entendues ce matin, et je ne parle pas des interventions individuelles, combien le Département doit prendre tout son rôle et toute sa place dans le cadre d'une vraie décentralisation.

Cela veut dire coller à la réalité des territoires. Les territoires, ce sont les communes, ce sont les collectivités qui les accompagnent, et je pense notamment aux EPCI, et on voit bien combien la France de la proximité est bien là, à travers ces diverses institutions chapeautées et accompagnées par le Département.

Je crois que, lorsque nous avons une pépite telle qu'Amnéville, située dans la grande mouvance de la Métropole de Metz, il nous faut mettre toute notre énergie, et c'est ce que nous faisons, pour contribuer au développement de ce site exceptionnel qui, évidemment, dépasse de loin notre département, de par la notoriété et de par les éléments de rayonnement dont ils disposent, et que nous mettons en valeur grâce à notre investissement.

Moi aussi, je voudrais apporter mon soutien. Je pense que c'est complémentaire de la Métropole de Metz. C'est au cœur de la Moselle un élément d'attractivité touristique évident, sans parler du côté accompagnement de la santé. Comme le disait à l'instant le Docteur KHALIFÉ, si la santé n'est pas complètement dans nos attributions et dans nos compétences, il nous appartient, quoi qu'il arrive, de travailler en matière de prévention et d'être à côté de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ? *(Non)*

C'est un point important que nous évoquons. À partir de ce point, naturellement, il y a une ouverture sur toutes les politiques d'attractivité qui font partie des grandes réflexions que nous portons et des ambitions que nous avons pour la Moselle dans une démarche qui est le symbole et le résultat d'une politique territoriale et départementale en particulier, à savoir la démographie.

La démographie est le fruit de l'attractivité. C'est assez simple, mais tellement compliqué. Aujourd'hui, on annonce des chiffres qui doivent nous interpeller collectivement et dans une démarche de communauté d'intérêts. Cela ne peut pas se faire d'un territoire par rapport à un autre, ou d'un territoire contre un autre. Cela doit se faire dans une communauté d'intérêts.

Un chiffre m'a été présenté par le recteur et m'a interpellé : il s'agit de la diminution des effectifs dans les écoles élémentaires. Vous en avez déjà la transcription dans vos communes. À Thionville, par exemple, il y a fermeture d'une classe élémentaire dans un bâtiment qui vient d'être reconstruit il y a peu de temps. La courbe s'infléchit de façon significative.

Il nous est annoncé plus de 2 000 élèves en moins à la prochaine rentrée scolaire dans les écoles élémentaires. Certains territoires en souffriront moins que d'autres. Certains territoires en souffriront beaucoup plus que d'autres. Aucun territoire ne sera épargné, ce qui doit nous encourager à avoir une solidarité totale au niveau de tous les territoires de Moselle. Toutes les politiques que nous conduisons doivent avoir l'attractivité parmi leurs objectifs. Pour avoir cette démarche « Viens, reste, reviens », qui a fait sourire ou qui fait sourire, il nous faut conserver notre jeunesse ici.

« Reviens » : il faut que ceux qui sont partis ailleurs, pour des raisons professionnelles ou d'études, reviennent sur leur terre de Moselle. Pour ceux qui cherchent une destination, qu'ils la trouvent ici en Moselle, parce que c'est un territoire attractif sur toutes les politiques publiques que nous devons conduire. C'est-à-dire qu'à aucun moment nous ne devons renoncer à nos politiques publiques. Il faut y adapter les moyens, il faut y mettre l'attitude et la rigueur nécessaires de la gestion de nos moyens. C'est absolument indispensable. Nous devons le faire avec les 23 Intercommunalités de Moselle. C'est absolument indispensable.

Tous nos partenaires nous attendent, et en particulier les partenaires économiques. J'ai rencontré notamment hier soir le directeur d'une des grandes usines encore présentes à Saint-Avold, qui se pose certaines questions sur son avenir alors que des investissements devaient être réalisés. Nous sommes allés à l'Assemblée Nationale, avec le sénateur KHALIFÉ, pour préserver cette modification des ressources qui permettent de continuer à développer la production énergétique grâce à une ressource existante sur le territoire.

La bonne nouvelle que l'on vient d'apprendre est l'hydrogène blanc, qui ne concerne pas uniquement Pontpierre, ou un Conseiller Départemental ou une Conseillère Départementale. Cela concerne toute la Moselle, qui est au cœur de la Région Grand Est sur cette question de l'énergie de demain.

Le Directeur Général de cette entreprise a évoqué comment a été trouvé le pétrole à l'époque. Un petit gars dans son coin des États-Unis, un jour, a fait un trou et a découvert le pétrole. Nous, c'est la même chose. Un petit gars de Moselle a fait un trou et pensait trouver du gaz de houille, il a trouvé de l'hydrogène blanc.

Plus il descend, plus la concentration est importante. Aujourd'hui, elle est de 36 %. Elle devrait atteindre 76 % quand le forage arrivera à 4 000 mètres de profondeur. Je vous encourage à visiter les lieux. J'envisage même d'organiser une petite visite de l'Assemblée Départementale sur place. Ce Directeur Général est prêt à nous accueillir pour nous montrer ce que représente l'exploration d'une ressource qui dépasse les limites de notre département. Mais pour moi, c'est d'abord chez nous. C'est notre ressource. Nous devons absolument l'exploiter.

Cette autorisation signée, avec un peu d'immodestie pour nous toutes et tous, est peut-être dû au fait qu'on est allé la chercher. Ils ont signé un document qu'on attendait depuis des mois. Vous voyez que l'action du Département de la Moselle porte ses fruits. Ce résultat permet d'avoir une visibilité sur l'exploration et peut-être bientôt l'exploitation de cette ressource dont on ne mesure pas encore les conséquences aujourd'hui, mais des conséquences très positives.

Cette attractivité, c'est aussi toutes nos actions conduites avec nos partenaires dans le cadre des politiques touristiques. Le Département s'est voulu, se veut et est touristique. Lorsque l'on a 250 000 visiteurs à notre Sentier des Lanternes, certes, cela peut être symbolique, mais on est parti d'une centaine de visiteurs à l'époque aux Jardins de Laquenexy et ensuite à l'arrière de notre siège. On en est à 250 000 visiteurs, avec plus de 60 nationalités qui ont convergé vers la Moselle. Avec ensuite toute cette démarche engagée, grâce à Moselle Attractivité, que nous avons créé de toutes pièces, où le label Qualité Moselle est aujourd'hui recherché par tous nos producteurs, du plus petit jusqu'à nos grandes entreprises.

C'est le label Moselle Ambassadeur. Plus de 100 entreprises, dont les plus grandes, veulent porter ce label, parce qu'il a une valeur économique, industrielle, touristique et d'attractivité. Cela se traduit ensuite par les circuits courts, les circuits de

proximité, par notre agriculture qui trouve toute sa place, par le résultat de ce moment exceptionnel que nous avons vécu dans le cadre du Guide Michelin.

Nous sommes une vraie destination qui génère aujourd'hui du développement de l'hôtellerie et de la restauration partout en Moselle et en particulier dans la ruralité. C'est nos huit Sites Passionnément Moselle et je pourrais en citer beaucoup d'autres. C'est toute la promotion faite autour de la Moselle. Nous serons au Salon de l'Agriculture, comme beaucoup de départements. Je n'imaginerai pas le Salon de l'Agriculture sans une enseigne qui porte les valeurs de notre département.

C'est la relation que nous avons avec l'enseignement supérieur, là aussi par le biais de Moselle Attractivité, présente dans tous les événements que nous organisons.

C'est le niveau sportif, c'est le niveau culturel où nous apportons une contribution également. Je proposerai au Conseil, dans l'une des délibérations, que nous apportions une contribution supplémentaire indispensable au Centre Pompidou Metz. Nous devons aussi être présent dans le sport, notamment à Moselle Open à Thionville, comme à Metz et à Pompidou Metz. Dans ces politiques de culture et de sport, nous devons être partout, pour tenir la bannière Moselle. Nous devons le faire de façon unifiée.

C'est la raison pour laquelle, à l'issue de la respiration électorale que vous allez connaître pour une majorité d'entre vous, je crois qu'il faut de nouveau se rassembler pour que Moselle Attractivité soit cette bannière que nous portons tous ensemble. Cela profite à tout le monde. Lorsque Thionville rayonne, cela rayonne jusqu'à Sarrebourg. Lorsque Bitche rayonne avec sa Maison de Santé, cela rayonne jusqu'à Metz.

Il faut que nous le comprenions tous. Individuellement, nous ne réussirons rien. Collectivement, nous avons une ambition et nous pourrions réussir, nous l'avons démontré. Nous avons encore de grands champs devant nous à explorer, que nous devons nous approprier, c'est important. Malheureusement, lorsque je constate que l'Europe nous avait promis une subvention sur Moselle Attractivité s'élevant à 3 millions d'euros sur trois ans, et que du jour au lendemain, on nous dit « Non, non, il y aura zéro fonds géré par la Région », c'est l'Europe qui a décidé.

Concernant le Centre Européen Robert SCHUMAN, père de l'Europe - je pense qu'ils ne le savent plus à Bruxelles - c'est zéro subvention. On en est là aujourd'hui. Si nous ne nous en occupons pas, le Centre Européen Robert SCHUMAN disparaîtra, avec tout ce que cela représente.

Ensuite, nous avons agi, réagi, Moselle Attractivité nous a aidés. On est allé chercher des Députés Européens, en vain. Le Conseil Européen est tellement loin, tellement grand, nous sommes tellement petits que, naturellement, nous sommes traités avec mépris.

Ce qui est insupportable, pour rappeler la mémoire de celui qui a créé l'Europe, qui a dit l'Europe le 9 mai 1950, ce sont toutes ces questions fondamentales qui se posent à nous. Quand on touche à Robert SCHUMAN, on touche à la Moselle. On touche à ce que nous avons de plus profond et de plus précieux et cela est vrai dans toutes les politiques d'attractivité. Il ne faut surtout pas baisser la garde. Il faut absolument continuer, ensemble, dans une démarche globale.

Quand on parle des 48 500 logements vacants, on ne peut pas continuer comme cela. On sait que la loi ZAN a des conséquences dramatiques sur les politiques d'aménagement du territoire et de l'habitat. On a nos acteurs et nos filiales qui agissent à nos côtés. On en a évoqué certaines. On peut évoquer la SODEVAM, mais nous pouvons évoquer tous ces outils à notre disposition, qu'il faut continuer à mobiliser. On a les armes nécessaires.

Le lien qui nous rassemble, c'est Moselle Attractivité, par le tourisme, l'économie, l'artisanat, le rural, l'urbain, les collectivités territoriales, toutes à des niveaux différents. Pour nous, c'est indispensable, par cet affichage, de le préserver, parce qu'on est dans la compétition des territoires et cela est absolument essentiel.

Sur Amnéville, c'est l'un des fleurons du tourisme Mosellan. C'est un symbole. C'est la raison pour laquelle on a couru au secours du soldat Amnéville, au moment où il était dans une situation épouvantablement compliquée. Sans nous, et je le dis avec beaucoup d'immodestie, il n'y aurait plus d'Amnéville. Les thermes auraient fermé. Le Galaxie ne pourrait plus exploiter et je pourrais en citer d'autres.

Concernant les thermes, nous avons d'énormes problèmes de superstructure des bâtiments. Aujourd'hui, la facture a lourdement augmenté et j'aurai à vous présenter certainement des décisions que l'on va partager avec, à la fois la commune, je l'espère, et les intercommunalités concernées. On préserve un outil : Amnéville Moselle les Thermes, qui est en compétition avec nos voisins, même du Grand Est.

Cette question fondamentale a été posée. La facture est lourde car les dégâts générés par l'eau sont importants. On est en train de gérer définitivement les rejets

d'exploitation dans la Moselle naturelle. Le Préfet nous rend ici un vrai service, et je voudrais lui témoigner notre reconnaissance, à la fois pour résorber cette question et permettre, avec toute l'attention et tout le traitement qui s'imposent pour le rejet vers le milieu naturel, où tout est préservé, et par la capacité de pouvoir continuer à développer Amnéville, avec de nouvelles enseignes prêtes à s'installer.

Il faut encore lever quelques ambiguïtés. Comme vous le savez, on est sur un crassier, on veut préserver des arbres qui ont poussé sur un crassier. Imaginez la qualité des arbres. Là aussi, on a un soutien de l'État et du Préfet en particulier qui a organisé une réunion autour de ce crassier. Les choses ont été clairement affichées, énoncées, comprises, avec une possibilité d'ouvrir de nouvelles installations dès le mois de juin prochain. Mais là, il faudra que la commune d'Amnéville nous accompagne et nous suive.

C'est le vœu que je forme, Madame la Conseillère Départementale. Je sais que je peux compter sur la Conseillère Départementale. Je le dis sans vile flatterie et je le pense sérieusement. Amnéville le sait. Pour nous, c'est un site majeur, comme un certain nombre d'autres sites en Moselle. Vous les incarnez sur vos territoires respectifs, dans les politiques publiques que nous conduisons dans ce cadre.

Je vous propose d'afficher ce soutien à Moselle Attractivité qui est notre levier pour les politiques d'attractivité, de tourisme, de développement, d'économie, puisque nous accompagnons les chefs d'entreprise. Nous sommes aux côtés de HOLOSOLIS à Sarreguemines. Nous sommes aux côtés des usines de Saint-Avold. Nous sommes aux côtés de toutes les enseignes qui veulent se développer ici. À chaque contact économique, nous sommes présents et nous continuerons à l'être dans ce cadre.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

C'est une unité qui rayonne bien au-delà des limites de ce nouvel hémicycle.
Merci beaucoup.

I-13 SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE – BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE DU DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LINDRE

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

C'est un des lieux principaux de la démonstration de notre politique d'attractivité en faveur des espaces naturels sensibles, qui a une dimension mondiale, reconnu à cette dimension. C'est important.

Nous avons une fréquentation très large, qui n'est pas identifiée par une barrière à l'entrée, puisque nous l'avons souhaité très ouverte et totalement ouverte, avec tout ce que cela peut représenter, avec un savoir particulier en matière de pisciculture et de protection de l'environnement.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

I-14 SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE – BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE DES JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. C'est là aussi un lieu emblématique.

M. BOHL.- Je voulais aussi, vous le dites vous-même, souligner ce site emblématique qui est typiquement un lieu qui recouvre beaucoup des prérogatives qui sont les nôtres au niveau du Département et qui fait le lien entre le milieu rural et urbain, puisque c'est sur la Métropole de Metz.

Cela joue un rôle à la fois touristique, bien évidemment, scientifique et écologique. Je crois qu'il y a des notions également éducatives évidentes. Cela s'inscrit pleinement dans les politiques de valorisation de notre territoire en tant qu'outil de cohésion des territoires et de lien entre le monde rural et le monde urbain.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

On a développé l'année dernière une pépinière et obtenu une dotation importante de près de 2 000 pousses d'arbres. Cette pépinière nous sert également à la plantation de nos bords de routes ou sur nos sites départementaux. L'exploitation se fait depuis l'expertise des Jardins de LAQUENEXY.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

I-15 CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DES MUSÉES ET DU PATRIMOINE – APPUI AUX MISSIONS DES MUSÉES ET DES SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Des oppositions ?

Abstentions ?

Unanimité.

I-16 SITES PASSIONNÉMENT MOSELLE – BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE DES SITES CULTURELS

M. SIMON, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ?

M. THIL.- Monsieur le Président, chers collègues, permettez-moi de profiter de ce rapport pour rendre hommage aux services.

Obtenir des Fonds Européens, tout le monde le sait, représente beaucoup de papiers et beaucoup de détermination. Le chemin est compliqué, comme l'Europe, comme vous le souligniez tout à l'heure. C'est une très bonne chose pour nos sites patrimoniaux, nos sites culturels, mais je voulais rendre hommage à vos services, Monsieur le Président, et à vous-même, parce que je sais combien c'est très compliqué

d'obtenir les fonds Interreg, je peux vous le dire par expérience messine, où nous les avons sur la transfrontaliarité qui nous caractérise pour l'éducation artistique et culturelle.

J'imagine tout ce que cela a pu représenter comme travail. C'est un petit coup de chapeau que je voulais faire.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

II-1 DIRECTION DES ROUTES ET DE LA MAINTENANCE – PROPOSITION DE BUDGET POUR 2026

Mme REBSTOCK, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

Mme REBSTOCK.- Si vous me permettez, Monsieur le Président, je pense qu'il est important de rappeler que, malgré un contexte budgétaire national très contraint, en 2026, le Département fait un choix clair : investir.

Le Budget Primitif progresse de plus 1,5 %, avec 38,8 millions dédiés aux routes, aux ouvrages d'art et surtout à la sécurité. Concrètement, il s'agit de travaux majeurs partout sur le territoire. Je pourrais citer la RD63, la RD67, un grand nombre de giratoires, des rives qui vont être renforcées et 40 ouvrages d'art qui vont être traités. Sans oublier les opérations structurantes du Contrat Plan État-Région à hauteur de 30,1 millions pour la VR52, je rappelle que c'est une maîtrise d'ouvrage portée par le Département de la Moselle dont 8 millions pour la RN4.

Ce choix est vraiment celui de la responsabilité et de la confiance, la confiance dans nos territoires, dans nos habitants et dans notre avenir. Le Département, par ces investissements, reste un acteur économique majeur, un donneur d'ordres stable pour les travaux publics, soutenant l'emploi local et les savoir-faire.

Investir dans les routes, c'est aussi investir dans le quotidien des Mosellanes et des Mosellans qui vont travailler, se soigner, se déplacer en toute sécurité.

Ici, en Moselle, vous l'avez dit tout à l'heure, nous sommes dans le faire, pas dans les mots, dans le concret, le réel, au service de celles et ceux qui vivent le territoire chaque jour. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Madame la Présidente.

M. REICHHELD.- Monsieur le Président, je voudrais vous remercier, vous rendre hommage par rapport à l'inscription des 8 millions pour la Nationale 4. Le Département a déjà été un partenaire majeur dans la première tranche. Je peux simplement affirmer ici que si le Département n'avait pas participé à hauteur de 20 % dans la première tranche, cette dernière n'aurait jamais vu le jour.

Je voulais aussi, Monsieur le Président, vous remercier pour votre réponse de ce matin par rapport au dossier que j'évoquais, parce que, très sincèrement, vous venez de me dire que vous allez voir avec les services. C'est remarquable. Je vous en remercie parce que je n'en attendais pas plus. Nous aurions peut-être pu raccourcir les débats si vous m'aviez donné cette réponse tout de suite.

Je ne vous en veux pas et ne m'en voulez pas, Monsieur le Président, parce que très clairement, la fin justifie les moyens et le fait de voir avec les services, c'est très bien, je vous en remercie.

Vous m'avez dit également que vous avez un peu de mal de temps en temps à comprendre les cheminements et le raccrochement de mes interventions. J'allais vous dire, Monsieur le Président, c'est normal. C'est tout à fait normal. Soyez rassuré. Je parle sous le contrôle des deux médecins présents. Mon père me disait exactement pareil quand il avait 80 ans. Il disait, fais doucement, j'ai plus ton âge, mes neurones ne travaillent plus à la même vitesse que les tiens.

Je vous remercie pour votre réponse et je vous dis simplement, j'espère que nous trouverons une solution intelligente. Merci beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Monsieur le Président.

M. FOURNIER.- Monsieur le Président, je vais devoir m'absenter et je voudrais, comme il a été dit dans le rapport, souligner l'apport de la mobilité et des routes pour nos concitoyens dans leur vie quotidienne.

Je voudrais aussi vous remercier et le Conseil Départemental de l'implication que vous avez eue dans la VR52. Je sais que le dossier n'a pas été facile avec la Région,

c'est le moins qu'on puisse dire. On peut même dire qu'il a été un moment complexifié. Vous avez effectivement pesé pour qu'on aboutisse à un résultat avec la montée du Conseil Départemental sur la RN4.

Je vous remercie, car la VR52, avant la réalisation de l'A31bis ou de l'A32, sera une desserte alternative entre l'agglomération Messine et le Nord-Lorrain. J'ajoute, et vous y êtes sensible, qu'il faudra étudier cette liaison entre le rond-point à Rombas et la montée vers Amnéville. En effet, lors de concerts, comme vendredi et samedi, du groupe Indochine, c'est 11 000 spectateurs qui affluent et vous imaginez les embouteillages que cela occasionne sur le secteur, et nous valent d'être parfois vilipendés sur les réseaux sociaux en nous demandant ce qui se passe.

Je voudrais souligner cet apport du Département et surtout dire qu'il sera le bienvenu et permettra de fluidifier le trafic vers l'agglomération messine et vers le Nord-Lorrain. Je crois que c'est un des aspects les plus concrets des réalisations du Département. Comme il a été souligné, nous avons pris en charge cette voie, qui était une route nationale le 1^{er} janvier 2024 puis transférée avec d'autres au Département qui assurera la maîtrise d'œuvre de cette réalisation.

Il nous restera à définir le calendrier, mais je crois qu'une réunion est fixée début février sur ces enjeux. Croyez que toute l'Intercommunalité du Pays Orne-Moselle sera présente pour vous accompagner dans ce nœud qui nous permettra de contourner le dernier tronçon.

Je le rappelle, 30,1 millions hors taxes, on oublie toujours de le dire au niveau du BTP, pour 1,6 km. Cela fait cher le kilomètre, mais c'est indispensable pour une liaison fluidifiée, rapide, en alternance par rapport à l'A31bis. On le voit, le trafic a fortement augmenté. Il suffit de regarder entre les deux ronds-points distants de 500 mètres, pour s'insérer dans la circulation matin et soir, cela devient un gymkhana.

Merci, Monsieur le Président, de cet appui pour cette réalisation. Merci beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres réactions ? *(Non)*

Nous sommes effectivement dans l'une des politiques originelles du Département, puisqu'au moment de la création des départements, l'une des compétences qui leur était attribuée immédiatement, c'était la mobilité. Il fallait être à une journée à cheval du siège du département pour considérer qu'on était un

département. La Moselle a été l'un de ceux-là. La mobilité a toujours été de nos préoccupations et continuera.

Toutes les mobilités, je dis bien toutes, qu'elles soient aériennes, je vous ai parlé de l'aéroport, qu'elles soient ferroviaires, je vous ai parlé de ces trois voies que nous attendons, et naturellement la politique en faveur des routes, font partie de cet ADN.

Je voudrais rendre hommage à nos services départementaux qui, pendant cet épisode neigeux, verglaçant, ont été présents plus que nécessaire sur l'ensemble des territoires de Moselle. Lorsqu'il gèle à Phalsbourg, il ne neige pas encore à Thionville, mais nous devons être partout.

C'est la foi du cantonnier. C'est ce métier qui est l'ADN des services départementaux. Monsieur le Directeur Général, remerciez ces services. Félicitez-les, parce qu'ils sont présents bien au-delà de ce qui est autorisé. Nous, en Moselle, on ne s'arrête pas à une heure, on s'arrête au kilomètre. Lorsque tous les kilomètres ont été traités, à ce moment-là, on s'arrête.

Je voudrais rendre hommage personnellement, parce qu'on a vu, quand j'étais avec Khalifé KHALIFÉ dans le bureau du Ministre des Transports, le jour de l'épisode neigeux en France, le Ministre a été rassasié de coups de fil, d'expressions journalistiques, de photos, de films de certains départements où cela n'allait pas.

Pas une fois, on a parlé de la Moselle. Pas une fois. Je prends Khalifé KHALIFÉ à témoin. J'étais inquiet parce qu'on avait le nez sur la télévision. On n'est jamais aussi bon que lorsque l'on ne parle pas de nous. Ce qui veut dire que notre politique routière, c'est notre ADN.

Nous devons être présents, quoi que cela représente. Sur l'A31bis, nous sommes présents, même si ce n'est pas de notre responsabilité. Nous militons en faveur de l'A31bis, ce qui nous permettra d'avoir, dès le deuxième trimestre, l'enquête publique qui va partir. C'est un dossier qui a 25 ans à peu près. Nous y sommes. Nous y allons.

Puis, il y a ces Contrats de Plan État-Région, avec ces transferts de compétences qui sont allés dans tous les sens. On n'a pas tout compris et je pense que nos concitoyens comprennent encore moins, puisque, dans le temps, nous avions les routes départementales, les routes nationales et les routes communales. Maintenant, on a des routes métropolitaines, des routes régionales, avec tout ce que cela peut représenter, et on ne s'y retrouve plus.

C'est peut-être le but et on l'a atteint, nous continuons à assumer nos routes départementales avec des investissements considérables, avec un budget qui représentera au total 50 millions d'euros. Un budget très important.

Ensuite, on est sur des opérations qui dépassent nos limites. Lorsqu'on nous a proposé la VR52, en compétence transférée, avec les moyens qui ne sont pas à la mesure de ce que nous allons dépenser, c'est l'État. Je te transfère les dépenses. J'apporte peu de contributions sur les recettes. Nous avons dit « oui », parce que l'on savait que si nous ne le faisons pas, il n'y aurait pas de VR52 sur cette génération. Nous n'aurions pas été la génération de la VR52.

Nous devons être la génération de la VR52, comme nous devons être la génération de la RN4. On nous disait, « Si vous n'y allez pas, peut-être pas de RN4 ». Sachant que la RN4 sera une voie à péage, décidée par la Région.

Rassurez-vous, la VR52 ne sera pas une route à péage. Nous souhaitons qu'elle puisse servir à tous. Je ne mets pas en cause le péage, que l'on soit clair. Il faut savoir qui paye, le contribuable ou l'utilisateur. Quand l'utilisateur ne paye pas, c'est le contribuable qui payera. Nous avons fait ce choix-là, indispensable dans les liaisons nord-sud.

Nous sommes présents ensuite lorsque la route sert l'économie. Je prends l'exemple du giratoire HOLOSOLIS, où nous avons dit « Banco ». Nous allons investir plus d'un million d'euros sur le giratoire car cela fait partie des exigences de la société.

Lorsque l'on évoque l'hôpital Claude Bernard qui va se déplacer et portera le nom de Terre de Moselle ou Terre Moselle, il était nécessaire d'avoir un giratoire d'accès. Nous avons réalisé le giratoire. Cela change complètement la démarche de construction.

Lorsqu'une unité d'investissement se construit sur le territoire d'Amnéville-Rombas, où l'on nous a sollicités sur un giratoire, nous y allons parce qu'on génère l'économie. On fait de l'économie sans s'en rendre compte. On s'en rend compte, parce qu'on nous attend et les investissements sont réalisés.

Concernant la liaison vers Amnéville, Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller Départemental du canton, nous allons la faire. On ne peut pas avoir un site touristique et économique majeur vers lequel on ne peut pas aller ou duquel on ne peut pas sortir. Avec la VR52, nous allons faire une nouvelle liaison vers Amnéville, parce que là aussi, c'est au service de l'économie et de l'emploi. C'est indispensable. Cela fait partie de ce projet.

Je vais mettre en place, dans les semaines à venir, un comité technique sur la VR52, auquel participeront les élus départementaux concernés, du canton et vous y serez tous les deux, sous l'autorité du Vice-Président chargé des routes et de la Vice-Présidente chargée de la présidence de la Commission, avec les services départementaux, Monsieur le Directeur Général, qui vont assumer la maîtrise d'œuvre.

Il y a un vrai savoir-faire du routier. Ils l'ont démontré sur les ponts, sur les routes avec quelques objets qui ont été réalisés et qui sont exceptionnels. Ce comité sera en place dans les jours à venir, avec l'objectif de délibérer définitivement sur ce projet avant la fin de l'année.

Ces 30 millions d'euros sont aujourd'hui réservés à ce niveau-là et à notre contribution à la RN4. On m'a demandé de préparer une convention avec la Région et l'État sur le financement de la VR52. Je vais m'empresse de le faire dans les 15 jours. Sur la RN4, la Région nous présentera la convention pour notre contribution de 8 millions d'euros. Cela aussi, nous allons l'assumer pleinement.

Concernant la sécurité routière en général sur nos routes : tant que le ferroviaire n'arrive pas, nos routes départementales se saturent de circulation transversale. Cela nous oblige à mettre en place des giratoires pour avoir des échanges sécurisés. Ce n'est pas facile de faire tourner les gens en rond, mais c'est pour leur sécurité. Nous le faisons et nous le ferons à chaque fois qu'un problème spécifique et particulier est identifié.

Concernant la réflexion sur la politique d'aménagement du territoire global, je pense à Mondelange, sur lequel il faut que nous réfléchissions à une politique globale et qu'on intègre la VR 52 dans cette politique globale. Je pense qu'on allègera un peu la traverse de Mondelange avec la VR 52, mais c'est une réflexion globale qu'il faut avoir maintenant et amener la Région, le Département et l'État sur cette question fondamentale car l'axe majeur se sature de plus en plus et nous allons y répondre favorablement.

On a aussi parlé de certains ouvrages. On en a 2 000 en responsabilité. Nous les surveillons en permanence chaque année. Nous voyons où il faudra agir de façon significative.

Puis c'est la sécurité routière en particulier et la mobilité douce sur laquelle nous accompagnons les Intercommunalités à investir. Il faudra qu'on le fasse de plus en plus. Cette fois, nous avons adopté le schéma départemental de la mobilité douce pour des

parcours et pas uniquement des bouts de pistes cyclables qui rendent dangereuse cette circulation. On le sait, 500 morts par an d'accidents qui engagent la vie, malheureusement, des cyclistes. Nous avons du retard en Moselle, nous devons le rattraper, avec les Intercommunalités qui assument la compétence et nous apporterons, je l'espère, le financement de ce nouveau dispositif sur lequel nous sommes en train de travailler.

Concernant le matériel pour nos personnels : là aussi, la réflexion est portée sur l'installation des différentes Unités Techniques Territoriales. On a un dossier aujourd'hui sur lequel nous devons agir : Kédange, Hombourg-Budange, où il faut trouver le meilleur lieu d'implantation. On est en train de négocier l'immobilier, puisqu'on n'est pas sur le foncier. Il faut que nous avancions très spécifiquement sur ce lieu et de façon significative.

Voilà ce que je souhaitais dire en guise de complément d'information. Nous adoptons ce budget, si vous le voulez bien.

Monsieur CUNY, pardon.

M. CUNY.- Je ne vais pas intervenir sur le vote du budget. Au contraire, je me réjouis que la VR52 soit aussi une alternative sur cette autoroute A31, sous condition que l'A30, et notamment avec tunnels et viaducs, se modifie.

Je voulais revenir, Président, sur un sujet que vous connaissez très bien. Vous y êtes très sensibilisé, je le sais, mais qui a un impact et des enjeux importants sur le plan de la Moselle et du Nord-Moselle en particulier. C'est bien sûr le barreau Nord, le fameux barreau Nord, qui permet de désenclaver Europort.

Aujourd'hui, Europort, c'est des centaines d'emplois qui vont s'installer. L'ensemble des terrains d'Europort sont vendus à ce jour ou sont sous bail emphytéotique. Il y aura un gros logisticien, 125 000 m², qui va s'installer, c'est Chevalier. On est aujourd'hui dans l'obligation de désenclaver Europort. C'est du développement économique important, c'est du rayonnement important. C'est la voie fluviale, puisque beaucoup nous reprochent parfois de faire du développement routier sur Europort. La plupart des flux se font par voie fluviale, c'est tout l'intérêt de l'Europort, mais, bien sûr, la distribution des pièces se fera parfois par voie routière.

Je pense que c'est un dossier sur lequel le Département et la Région doivent être présents. Je pense qu'il faut travailler ensemble dans le cadre du CPER futur, pour que l'on puisse s'inscrire dans ce désenclavement. Il y a des alternatives. Je sais que le Vice-

Président en charge de ce dossier est ici présent, on travaille sur des alternatives possibles en termes de trajet et même avec vos services. Je crois que c'est quelque chose qui va devenir très prégnant dans le développement de notre territoire, en particulier le développement économique. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Effectivement, le Département était représenté dans Europort. Dès que les compétences ont été réparties, on s'est retrouvé ne plus être dans le port d'Illange. Ce que l'on a regretté. Malheureusement, les Parlementaires avaient décidé. Ce n'était pas pour le bien de toute la question du transport fluvial, mais en particulier du fret fluvial, qui, pour nous, n'est pas exploité à sa juste valeur et à sa juste dimension en Moselle. Cela faisait partie des grandes expressions que le Département avait à l'époque.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité, je vous en remercie.

II-2 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LES COLLÈGES PUBLICS – INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2026

M. SACCANI, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

On est dans les bonnes nouvelles de la livraison et de l'inauguration des collèges de Stiring-Wendel et de Saint-Avold, attendus depuis un certain temps. On entre dans la réalité. Nous sommes en phase de choisir des dates pour inaugurer ces deux collèges. Cela se fera assez rapidement.

Pour la première pierre de Rémilly, les appels d'offres ont été lancés. Les négociations sont en cours avec ceux qui ont été désignés futurs constructeurs, puisqu'on est parti sur un dispositif où l'on conserve totalement la maîtrise d'ouvrage. On ne la délègue plus. C'est un dispositif qui a été essayé et qui n'apporte pas les résultats escomptés.

Cattenom est sur la ligne de départ aussi, mais avec quelques difficultés, puisqu'on est sur un terrain assez restreint, en plein cœur de ville, le dossier est bien avancé. Il y a également des chantiers en perspective sur lesquels nous avons encore à engager des négociations avec la Région, propriétaire de lycées, qu'elle a décidé d'abandonner et sur lesquels il pourrait y avoir une opération départementale, c'est là que nous devrions agir.

Nous avons aussi des demi-pensions. Je vais en prendre deux en exemple. C'est Albestroff où la fréquentation est de plus en plus importante et pour lequel la restauration n'est plus adaptée et L'Hôpital, que j'ai visité avec les Conseillers Départementaux. Là aussi, il faut que l'on avance vite. J'ai mis les services sur le dossier pour que l'on puisse très vite démolir un bâtiment qui n'a plus de sens. Le problème, c'est la chaufferie, mais on trouvera une solution technique. Puis, construire dans des délais les plus courts possibles une nouvelle unité de restauration, car on a une fréquentation qui augmente, et un accueil des collégiens qui ne nous satisfait pas.

C'est un chantier que je vais lancer avec les Conseillers Départementaux et le Maire de L'Hôpital. On en profitera pour améliorer le visuel du collège, c'est un collège de qualité et qui mérite d'avoir une meilleure image. Il n'a plus vu depuis longtemps quelques coups de peinture. Pour moi, c'est indispensable.

Voilà ce que je souhaitais évoquer. Nous pouvons adopter ce point, si vous le voulez bien.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

II-3 PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET ENTRETIEN DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX – ANNÉE 2026

M. TACCONI, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Dans les nouvelles opérations, nous allons inaugurer d'ici peu de temps le Centre Moselle Solidarité à Thionville, installé au centre-ville puisque nous considérons qu'il

s'agit d'un service de centralité, eu égard au public que nous accueillons. Les services départementaux les ont investis, Monsieur le Directeur Général.

Nous pouvons voter.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Je vous remercie.

III-1 BUDGET PRIMITIF 2026 DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Mme LORIA-MANCK, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ?

Mme KUNTZ.- Monsieur le Président, chers collègues.

2 338, c'est le nombre d'enfants confiés au Département au 31 décembre de l'année 2025. Un an plus tôt, ils étaient 2 205. Cet accroissement de 133 places supplémentaires représente un marqueur funeste de la dégradation des situations familiales.

Derrière les chiffres désincarnés, il y a des réalités. Une détérioration de la santé physique et psychique des mineurs, une saturation persistante du Centre Départemental de l'Enfance, malgré l'ouverture de nouveaux groupes de vie, des parcours toujours plus complexes à prendre en charge.

Pourtant, la Moselle a su innover et adapter ses politiques. Par exemple, la création de 193 places supplémentaires entre 2019 et 2023, dont 89 pour les mineurs non accompagnés. L'exemple de 7 places Bulle d'R de la MAF, Maison d'Assistante Familiale à Thionville, de quatre places Tempo à Sarreguemines, de 12 places pour les enfants de trois à sept ans à la MECS de Solgne, de 36 places pour des MNA, 159 places d'AEMO supplémentaires pour la transformation de l'AEMO en AEMO renforcée, de la place d'un deuxième site d'accueil et d'évaluation pour les MNA.

Tout cela est fait. La Moselle le fait, elle augmente. Monsieur le Président, grâce à votre envie et votre détermination sur la protection de l'enfance, tout cela se fait. Ces

évolutions sont reconnues et saluées par d'autres départements, ce qui fait la force de la Moselle. Notre collectivité reste fidèle à sa vocation de protection de ceux qui en ont le plus besoin.

Malgré tout, la dégradation de la situation des enfants et des familles fait peser une tension toujours plus forte sur nos dispositifs. Ainsi, les enfants à double vulnérabilité, qui représentent entre 30 et 70 % des enfants accueillis, subissent trop souvent des ruptures de prise en charge en raison des difficultés d'accès à la scolarisation et je ne vous parle même pas des listes d'attente interminables pour entrer en IME (Institut Médico-Éducatif) ou en CMP (Centre Médico-Psychologique).

Si le Département assume pleinement ses responsabilités pour l'accueil des mineurs qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance, l'État doit aussi prendre sa part. À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas et nous devons pallier au mieux, avec des moyens limités, les défaillances de l'échelon national.

Par ailleurs, les éducateurs et les professionnels font face à une augmentation du nombre d'adolescents violents, fugueurs, en rupture avec tous leurs projets et qui présentent des troubles psychiatriques massifs. Le nombre a doublé : entre 12 et 15 cas autrefois, ils sont actuellement entre 25 et 30 cas. La prise en charge nécessite des moyens humains à la hauteur des enjeux. Dans le même temps, le retour aux familles diminue. Les orientations des enfants du CDE vers les MECS s'essouffent, ce qui rend le système de moins en moins fluide.

En 2026, face à tous ces défis, le budget de la prévention-protection de l'enfance atteindra 156,8 millions d'euros, une hausse de 5,4 %. Il prévoit de nombreux projets ciblés, la création de places en MECS pour les enfants de deux à six ans, le renforcement des équipes éducatives, l'ouverture de groupes pour les tout-petits au CTE de Forbach, l'accompagnement des jeunes majeurs.

Malgré tout, cela ne suffit pas à couvrir l'ensemble des besoins. Au 31 décembre dernier, on comptait dans le département 30 mineurs en attente d'exécution de placement. De ce fait, trois éducateurs supplémentaires ont dû être recrutés pour renforcer les équipes du CDE pour ces enfants qui, malheureusement, ne peuvent pas être placés actuellement, comme je vous l'ai dit.

Les difficultés de sortir les enfants du CDE, les difficultés de les amener aux MECS et les difficultés de revenir au domicile, vous comprenez les difficultés actuelles

de notre Département, et encore nous avons toutes les mesures dont je vous ai parlé, qui nous aident à atténuer, car d'autres départements sont beaucoup plus en difficulté que nous. Je n'oserais pas parler du Nord.

Alors que la Moselle est souvent citée en exemple, il faut aujourd'hui faire face à une triste réalité. En l'absence d'une politique nationale volontariste, où l'État prend toute sa part, la protection de l'enfance risque de voir tous ses fondements ébranlés au détriment des plus fragiles.

Monsieur le Président, je vous remercie encore pour cette augmentation et pour ce suivi dans la protection de l'enfance, car je ne sais pas comment serait notre département sans cela, sans doute comme d'autres. Il en est de même pour la prévention, car cela permet effectivement de prévenir de la protection. Malgré tout cela, il y a d'énormes difficultés. Merci à tous de votre aide pour cette protection de l'enfance.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Docteur KHALIFÉ.

M. KHALIFÉ.- Merci, Monsieur le Président.

Je voulais bien sûr appuyer ce qui vient d'être dit. Je voulais revenir sur l'instabilité gouvernementale qui semble se stabiliser, peut-être jusqu'en 2027. Cela m'a l'air en tout cas d'être la voie que l'on espère tous pour essayer de faire passer quelques dossiers.

Je voulais revenir à cette occasion sur le dispositif Creton qui bloque plus de 10 000 places en IME aujourd'hui et pour lequel j'avais déjà présenté un amendement au tout début de mon mandat, il y a maintenant deux ans, et qui a été accepté. Malheureusement, l'instabilité ne l'a pas mis en œuvre. Je pense qu'il faut que l'on revienne sur ce point pour essayer de trouver une solution parmi d'autres.

Pour revenir aux mineurs non accompagnés, j'avais aussi cette notion qu'il y en a plus, c'est quantitativement facile à confirmer, qui sembleraient être aussi de plus en plus porteurs de handicaps. Est-ce aussi le cas dans le département de la Moselle ? Sont-ils un peu plus handicapés qu'ailleurs ? Cela nous a été donné.

Dernière chose, c'est plus une information bassement matérielle. Pendant le Covid, on avait « acheté », pour quelques dizaines de milliers d'euros, des vacances au Centre Pierre JANET pour accompagner, qui n'ont pas été utilisées. Est-ce qu'on en tient compte encore, aujourd'hui, ou on repart à zéro avec ce centre ? Merci.

Mme ROMILLY.- Monsieur le Président, chers collègues.

Le budget des solidarités est le seul budget qui augmente autant, en tout cas ses dépenses de fonctionnement de plus de 14 millions d'euros par rapport au budget 2025. Même si l'on pourrait se réjouir s'il s'agissait d'accorder des moyens supplémentaires à nos politiques sociales, ces dépenses supplémentaires sont majoritairement dues à une situation sociale qui se dégrade, comme l'a indiqué ma collègue Marie-Louise KUNTZ, au niveau de l'aide sociale à l'enfance mais également une évolution du vieillissement de notre population et de la population au niveau national, dans un cadre institutionnel en perpétuel mouvement.

Concernant les politiques de l'autonomie, ces dépenses de fonctionnement augmentent, elles, de plus de 8 millions d'euros, avec notamment l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'APA (Aide aux Personnes Agées), tant à domicile qu'en établissement. En effet, nous avons depuis quelques années une stagnation, en tout cas, du nombre de ces bénéficiaires de l'APA à domicile, qui était autour de 13 500 bénéficiaires et qui atteint aujourd'hui 15 400 bénéficiaires, avec une prévision pour 2030 qui sera d'environ 19 000 bénéficiaires de l'APA à domicile.

Concernant l'APA en établissement, là aussi c'est en progression constante, avec un nombre de bénéficiaires qui atteint désormais plus de 8 000 personnes accueillies en établissement, avec une augmentation des bénéficiaires de l'aide sociale, à ce jour plus de 1 800 personnes sont prises en charge directement par le Département. L'hébergement à l'aide sociale représente à peu près 21 % des places occupées dans les structures d'hébergement.

Concernant les personnes en situation de handicap, on constate là aussi une forte hausse de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), d'une part du fait de l'augmentation du nombre de bénéficiaires, c'est plus 39 % en six ans, mais également du fait de l'élargissement des droits de la PCH, avec notamment la PCH parentalité et la PCH Psy. Mais aussi la mise en œuvre progressive du plan Creton, avec 75 places supplémentaires dans les foyers d'hébergement.

Ce budget 2026 traduit une vraie prise en compte des Mosellans en situation de fragilité, avec un renforcement du soutien à domicile et des actions de prévention toujours plus soutenues, un accompagnement en établissement pour améliorer la qualité de prise en charge des résidents, tant auprès des personnes âgées que des personnes en situation de handicap.

De plus, je rappelle là aussi l'investissement accordé au niveau de certains établissements, notamment l'établissement public de Gorze, l'accompagnement de la réhabilitation de l'EHPAD d'Audun-le-Tiche, ainsi que les moyens financiers fléchés sur la réhabilitation de foyers d'hébergement, et notamment les Peupliers de l'association l'AFAEDAM.

Dans ce contexte compliqué où, depuis des années, l'État transfère aux Départements les missions les plus lourdes, à savoir la solidarité, la dépendance, la protection de l'enfance, sans en assurer le financement réel, le Département de la Moselle assume, quant à lui, pleinement ses politiques sociales en y consacrant les moyens nécessaires pour ne laisser personne au bord du chemin.

M. LEBEAU.- Monsieur le Président, chers collègues, depuis le début de notre mandat en 2021, nous avons augmenté le budget social de 100 millions d'euros. Vous avez, bien entendu, 100 millions d'euros d'efforts supplémentaires dans un contexte extrêmement difficile.

Il y a des chiffres qui comptent et puis il y a ceux qui racontent une histoire. Le budget social du Département de la Moselle pour 2026 ne se contente pas d'aligner des millions d'euros dans des tableaux Excel bien rangés. Il raconte une certaine idée de l'Homme, une certaine idée de la solidarité et, osons le mot, une certaine idée de la Moselle.

641,6 millions d'euros consacrés à l'action sociale et à la santé. 60 euros sur 100 sont consacrés au social, au Département de la Moselle. C'est important. Voilà un chiffre qui ne ment pas. Ici, la solidarité n'est pas un supplément d'âme. Elle est le cœur battant de notre action publique.

Dans un monde pressé, parfois dur, souvent inquiet aujourd'hui, nous avons fait un choix simple et courageux. Ne pas détourner le regard. Ne pas céder à la tentation du renoncement. Continuer à protéger l'enfance quand elle vacille. Accompagner la vieillesse quand elle se fragilise. Soutenir le handicap quand il isole. Tendre la main à celles et ceux que la vie a momentanément relégués sur le bas-côté.

La protection de l'enfance, comme il a été évoqué, plus de 150 millions d'euros. Des enfants de plus en plus nombreux, comme il a été dit, des parcours de plus en plus complexes, comme il a été relaté. Pourtant, une conviction intacte. Aucun enfant ne doit grandir sans regard, sans soutien, sans avenir en Moselle.

L'autonomie ensuite, ce mot magnifique qui dit à la fois la liberté et la dignité. Personnes âgées, personnes en situation de handicap. Plus de 250 millions d'euros pour leur permettre de vivre mieux, chez elles, quand c'est possible, accompagnées, quand c'est nécessaire, respectées toujours.

Et puis, l'insertion, l'habitat, le service social départemental, parce que la solidarité ne consiste pas seulement à réparer, mais aussi à espérer. Espérer que chacun puisse retrouver sa place, son rôle, sa fierté.

Mes chers collègues, Monsieur le Président, ce budget social progresse dans un contexte contraint, incertain, parfois ingrat. Il progresse alors même que les dotations stagnent, que les charges augmentent, que l'équilibre est un exercice d'équilibriste avec lequel vous avez réussi.

C'est précisément ce qui donne sa valeur morale à ce budget. Car la vraie richesse d'un territoire ne se mesure pas seulement à ses routes, comme on les a vues, à ses bâtiments ou à ses investissements. Elle se mesure à la manière dont il traite les plus fragiles, à la façon dont il protège ceux qui doutent, à l'attention qu'il porte à ceux qui n'ont toujours pas la force de se faire entendre.

En 2026, la Moselle fait un choix clair, celui de la solidarité lucide, exigeante, responsable. Une solidarité qui n'oppose pas la générosité à la rigueur, mais qui les conjugue. Conjuguer générosité-rigueur, tel a été le fil conducteur de ce budget 2026. Une solidarité qui ne promet pas tout, mais qui n'abandonne personne.

Au fond, n'est-ce pas cela le plus beau rôle d'un Département ? Être discrètement, mais fermement ce fil invisible qui empêche la société de se déchirer et qui est toujours présent aux côtés de toutes les Mosellanes et de tous les Mosellans. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. CUNY.- J'ai du mal à suivre l'envolée lyrique de mon ami Emmanuel. Simplement deux mots. Je pense que l'humanisme d'une société se mesure aux soins apportés aux plus fragiles. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, je crois que c'est GANDHI. Le souci apporté par le Département dans sa grande compétence est là, elle est présente, elle a été déclinée.

Par contre, j'irai un tout petit peu plus loin pour nous poser la question, puisque nous sommes dans une situation d'observation. Nous voyons effectivement, et là, je parle de nos jeunes, des jeunes de plus en plus en grande difficulté et de plus en plus

en grande difficulté psychiatrique. C'est pour cela que Khalifé revenait sur des consultations Pierre Janet, mais pour ma part, ce n'est pas suffisant. On rentre vraiment dans une psychiatrisation d'un certain nombre de jeunes. Cela doit nous interroger sur notre société.

Le Département ne va pas être l'élément qui va résoudre le problème, mais cela doit être un élément de réflexion pour nous toutes et tous. Qu'est-ce que nous voulons de notre société ? Comment se fait-il que des jeunes, arrivés dans des conditions, pour certaines très difficiles, pour d'autres subissant des violences intrafamiliales, soient maintenant dans des difficultés qui posent le problème de la médicalisation de ces jeunes.

C'est une réflexion à porter, Président, dans le cadre d'une organisation ARS, ainsi de suite, beaucoup plus large. Je pense que la maison départementale de l'enfance doit réfléchir. Ce n'est pas de notre compétence, mais avoir un lien plus fusionnel entre la psychiatrie infantile qui est installée sur notre territoire et qui a de grandes difficultés de fonctionnement du fait du manque de praticiens hospitaliers, il faut vraiment que l'on avance. Je pense que Khalifé partagera cet avis, comme vous, Président, et tous ceux qui nous ont permis d'avancer sur les Maisons Départementales de Santé, pour savoir comment, à un moment donné, on peut rendre plus fusionnelle la prise en charge psychiatrique, puisque c'est un élément majeur, et on le voit. Il suffit de regarder ce que nous lisons dans les journaux, la violence qui est débattue, allant même, parfois, jusqu'à des crimes.

Je pense qu'il faut vraiment que l'on soit très attentif, Président, et que l'on utilise notre observatoire, que l'on regarde ce qui se passe, pour peut-être faire avancer encore une autre palette, et je sais que le Département de la Moselle s'enrichit de compétences qui ne sont pas obligatoires pour lui, mais qui permet à ce Département d'avoir une vision, tu l'as dit Emmanuel, très humaniste.

Je pense que ce qui nous caractérise ici, dans cette Assemblée, c'est l'humanisme, c'est l'Homme, avant les politiques publiques. Merci.

M. KHALIFÉ.- Je voulais insister, bien sûr, sur l'état de santé mentale de nos jeunes, sans aller jusqu'à la psychiatrisation entière, qui est vraiment un gros problème.

Monsieur le Président, on a un défi important qui arrive, et on commence à s'en rendre compte de plus en plus. C'est tout ce qui est lié aux écrans et à la cyber porno,

pédoporno. On a fait un énorme travail au Sénat sur la question et quelques textes législatifs sont en train de sortir du Sénat et de l'Assemblée Nationale sur le sujet. Je crois que dans la protection de l'enfance, il est important que l'on y réfléchisse.

Un deuxième point pour revenir à ce qu'a dit Pierre sur la psychiatrie. Malheureusement, la psychiatrie fait partie des sujets qui nous préoccupent. Dans le cadre du COPIL, on a constaté que la Moselle, comme un peu partout, a - 62 psychiatres par rapport à la moyenne nationale. C'est énorme. Il n'y a que l'Alsace qui s'en sort dans la comparaison que l'on a faite, parce qu'il y a un service de psychiatrie dynamique qui attire les internes, ce qui n'est malheureusement pas le cas chez nous aujourd'hui. C'est pour cela qu'on a mis, dans le cadre de l'universitarisation du CHR, en priorité un poste de praticien hospitalier universitaire en psychiatrie. Cela a été retenu. On espère rapidement que cela se concrétise pour qu'il y ait cette formation locale.

Quand on dit formation locale, installation locale aussi pour essayer de contribuer, mais en attendant, on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a. Aujourd'hui, on a les psychologues pour appuyer. Certes, ce n'est pas suffisant, mais les enjeux sont tels qu'il faut qu'on regarde cet aspect. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. D'autres réactions ?

Merci de ces débats de haute teneur. Je crois que l'on s'est de nouveau grandi dans la réflexion portée sur nos politiques sociales, à la fois dans les délégations des unes ou des autres, dans les compétences de certains et puis dans l'analyse financière et budgétaire nécessaire aussi dans les politiques que nous produisons.

On a parlé d'humanisme. Cela dépasse très largement la simple analyse budgétaire. À partir de ce budget, il faut que l'on se pose profondément les questions qui s'imposent à nous. Nous nous les posons à l'échelle départementale et de la proximité de la situation que nous vivons au quotidien, nous élus locaux, nous élus départementaux.

Cela se fait face à l'État. Nous n'avons pas les moyens que nous devrions avoir, lorsque l'on voit que les dépenses sociales vont augmenter de près de 20 millions d'euros cette année, sans être compensées. On a des voies d'eau partout. Cela croule de partout, dans des situations épouvantablement compliquées car la matière première est humaine. On a parlé de route, on a parlé de bâtiment. La matière première est humaine et se dégrade profondément. Cela a été dit et quand deux médecins

l'expriment, c'est encore plus vrai et plus probant dans ce que nous entendons que ce qui peut s'exprimer dans un cadre budgétaire.

On est soumis au quotidien à cette dégradation sur chacun de nos territoires, dans nos responsabilités, dans nos délégations et dans notre action. Nous n'arrêtons pas d'ouvrir des places en direction de la protection de l'enfance et nous n'arrêtons pas d'être saturés. Lorsque dix places sont ouvertes, elles sont déjà saturées et cela, quels que soient les territoires, puisqu'à un certain moment, on pouvait se dire que le rural est préservé, c'est le problème de l'urbain, que l'urbain se débrouille un peu, le rural n'étant pas concerné de la même façon.

Aujourd'hui, ces drames se cachent derrière les volets de toutes les maisons, de tous les territoires. Nous n'avons pas toutes les réponses et lorsque les médias s'en emparent, naturellement, nous sommes montrés du doigt et l'on regarde ce qui ne va pas. Mais on n'essaie pas de comprendre d'où nous venons, ce que nous devons assumer et que nous assumons souvent seuls, sans une écoute particulière, sans une aide particulière de la part de la Nation. C'est la Nation qui doit être responsable de ses enfants, quels qu'ils soient.

Sur la protection de l'enfance, je vais mettre en place une mission pour analyser toutes nos politiques. Je crois que c'est indispensable, avec beaucoup de détachement, mais de passion aussi. On ne peut pas continuer comme cela. On ne peut pas avoir des enfants qui sont de plus en plus livrés à la prostitution, et à chaque fois qu'un média s'exprime, il nous montre du doigt en disant « mais regardez les méchants départements ». Voilà, on devrait jouer l'enquêteur, on devrait jouer le policier, on devrait jouer dans des réseaux qui s'organisent, où nous sommes totalement démunis.

Nous avons signé une convention avec le premier Président de la Cour d'appel, avec le Procureur Général, avec les services de l'État, qu'ils soient de gendarmerie ou de police. Malheureusement, ces réseaux font un mal épouvantable que l'on méconnaît, mais que l'on sait présent. Quand on voit le délitement du cercle familial, la première victime c'est l'enfant, c'est le mineur, avec tout ce que cela représente, qui est jeté à la rue, qui est un élément propice au trafic de drogue. Enfin, on connaît tous ces débats, ces discussions.

Nous, on est au front, en permanence. Quand je dis « on est au front », c'est à la fois le personnel, tout notre personnel, qui n'est pas en nombre suffisant, puisque malheureusement, on a de gros problèmes de recrutement. Ce sont des métiers moins

attractifs, parce qu'éminemment exposés, avec tout ce que cela représente. Nous y consacrons chaque année des moyens supplémentaires. La protection de l'enfance est le budget qui augmente le plus chaque année, depuis que j'assume la responsabilité que vous m'avez confiée. Cela n'arrête pas et n'arrêtera pas.

Sans parler de la situation psychologique et psychiatrique des enfants qui nous sont confiés et des handicaps qu'ils portent. Plus de 50 % des enfants sont porteurs d'un handicap psychologique, physique. Nous n'avons pas les réponses en face, puisque cela relève de la santé, pas de la protection de l'enfance. Nous n'avons pas les postes qui s'ouvrent comme ils devraient. Nous avons dans nos établissements des enfants qui n'ont rien à y faire. Nous ne sommes pas armés pour les recevoir.

Puis, nous avons nos mineurs non accompagnés. Je dis toujours, un mineur, lorsque sa minorité est constatée. Pour moi, il devient un Mosellan. Nous avons à l'accueillir, à l'accompagner, comme cela se doit. Mais nous sommes dans une situation de saturation au CDE. Il faut que l'on réfléchisse comment nous pouvons retravailler sur ce dossier de l'accueil des mineurs non accompagnés.

Lorsque je vais au CDE et que j'y suis invité par la Présidente, Sophie PASTOR, et nous y sommes encore allés au moment des vœux pour marquer notre soutien au personnel, nous avons des enfants qui sont chez nous, qui sont accueillis. Ensuite, la difficulté est comment on réoriente, comment on agit dans nos territoires. Nous nous sommes appropriés la politique de la médecine, la politique de la santé et nous sommes allés à Bitche. On n'avait rien à y faire. Ce n'est pas notre politique.

Cependant, si nous n'y allions pas, il n'y avait pas de médecin à Bitche. Il n'y avait pas de médecin sur un territoire comme Bitche, qui veut se développer, et l'une des premières préoccupations de notre population, c'est naturellement la santé. Un travail est fait avec les établissements médicaux et hospitaliers, dans une grande proximité. J'avais encore une réunion hier avec le Directeur Général du CHR de Metz-Thionville. Nous travaillons ensemble, il est important de continuer à le faire. Nous devons être présents dans l'une des principales compétences régaliennes de la nation, la santé.

Nous ne pouvons pas dire : « Non, ce n'est pas notre problème, on tourne la tête ». C'est vrai sur la protection de l'enfance, c'est vrai sur la perte d'autonomie et les personnes âgées. Nous n'avons pas un lit supplémentaire depuis dix ans, alors que je le revendique à chaque fois que je vois les responsables de l'ARS. Ils me disent

« Débrouillez-vous avec le maintien à domicile ». À un certain moment, le maintien à domicile ne suffit plus. Les familles sont dans une situation épouvantablement compliquée.

Il n'y a pas une semaine qui ne se passe sans qu'une famille m'interpelle et me dise : « Président, ma maman, mon papa sort d'hospitalisation avec une fracture du fémur ». C'est des choses simples que je raconte, mais elles sont tellement compliquées, parce qu'on sait que lorsqu'un drame comme celui-ci arrive, c'est irréversible. Le maintien à domicile ne suffit plus. Il y a un désarroi total.

Nous n'avons pas les réponses. Notre société n'a pas les réponses. Nous essayons de parer au plus compliqué. Ces dossiers s'intègrent dans cette politique qui dépassera cette année ou au tout début de l'année prochaine les 600 millions d'euros. Il ne faut pas se leurrer. Monsieur LEBEAU a entièrement raison. Regardez ce que représentent nos dépenses sociales. Aujourd'hui, j'essaierai de retrouver les chiffres que nous connaissions pour les plus anciens d'entre nous quand on est arrivé ici. Cela n'avait rien à voir. L'État assumait une part de la responsabilité.

Aujourd'hui, nous sommes seuls au front. En plus, on ne nous laisse pas de fiscalité. Moi, je suis prêt à expliquer à nos concitoyens qu'on lève un impôt supplémentaire pour la solidarité, pour l'autonomie, qu'il y ait une taxe autonomie comme cela est fait au Luxembourg. Que ce soit une démarche de solidarité humaine, une solidarité fiscale, parce que sinon, nous n'y arriverons pas.

Cette question est fondamentale et nous l'assumons totalement. Ces chiffres le démontrent : 20 millions d'euros d'augmentation de nos budgets. On sait que c'est un puits sans fond, que l'on n'est pas assez présent où on devrait être, qu'on a de plus en plus d'enfants, que nous aurons toujours plus d'enfants demain que nous n'en avons accueillis hier. Ce sont des enfants cabossés par la vie, dès le plus jeune âge et je vous encourage à une visite au CDE. Vous verrez que c'est absolument épouvantable et dramatique, parce que c'est une société qui produit de la difficulté, qui produit des drames sous toutes ses formes. On arrive à des moments où cela devient totalement insupportable à imaginer que nous portions cette charge. Nous sommes seuls à porter cette charge.

On vous propose un budget en augmentation, l'un des seuls en budget d'augmentation, mais jamais je ne vous proposerai un budget en diminution de l'action sociale. Pour moi, la protection de l'enfance restera la grande priorité départementale,

parce que c'est notre devoir. C'est indispensable. Même si nous ne sommes pas encore excellents, nous essayons de continuer à être bons.

Il faut que la collectivité humaine assume la responsabilité et que cela ne fasse pas uniquement l'objet d'envolées lyriques et médiatiques. C'est tellement dramatique d'utiliser ce qui se passe là, dans une envolée médiatique. Tellement facile. C'est tellement compliqué de l'assumer et de ne pas répondre, parce que l'indécence voudrait que l'on réponde, alors que la matière première est une matière humaine. Ce sont des enfants. Ce sont des mineurs.

Je vous propose d'adopter ce budget, si vous le voulez bien, dans une démarche de rigueur et de solidarité. Cela a été dit par Monsieur LEBEAU et je reprends ses propos, s'il le veut bien, sans lyrisme. On n'est pas dans le lyrisme, on est dans la réalité.

La proposition que je vous fais, c'est d'adopter ce budget, parce que, pour nous, il est gage de responsabilité. Je sais que j'aurai à vous présenter une Décision Modificative au cours de l'année. Nous ne savons pas quel sera le niveau, parce que, malheureusement, on sait que cela va continuer à se dégrader.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

Je vous remercie. Nous pouvons être fiers de notre politique en faveur de la protection de l'enfance, de l'autonomie, de l'insertion et du handicap. Merci beaucoup.

III-2 BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

Mme HAAG, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ?

Mme ROMILLY.- Une fois encore, Monsieur le Président, le courage politique, grand absent des instances nationales, devrait prendre exemple, en tout cas auprès des départements et particulièrement auprès de vous, Monsieur le Président, qui avez su aller au-delà des compétences que l'on a bien voulu laisser aux départements.

La création de ce premier Centre Départemental de Santé en Moselle en est le parfait exemple. Sans volonté et courage politique, ce centre n'aurait sans doute jamais vu le jour. Sans l'investissement, je tiens quand même à le souligner, du Dr Khalifé KHALIFÉ, du Docteur CUNY, de la Communauté de Communes de Bitche et également des Conseillers Départementaux, en tout cas de ce territoire, c'est un vrai succès qui est apporté, c'est une vraie réponse auprès des habitants de ce territoire. Je pense que l'on peut effectivement se féliciter de la création de ce Centre Départemental de Santé sur le territoire de Bitche.

M. LEBEAU.- Ce Centre de Santé Départemental, on le porte, et on le porte aussi financièrement. C'est un peu moins d'engagements de 300 000 euros sur le budget général.

Cela va permettre de faire 3 500 actes par an, par Equivalent Temps Plein (ETP) de médecins. Cela va permettre 3 500 actes par an par ETP de sage-femmes, 2 000 actes par an par ETP d'infirmières en pratique avancée. Cela va permettre aux habitants de Bitche de pouvoir se soigner.

Ces 300 000 euros proposés d'être investis dans ce budget annexe sont très importants pour ce canton et pour la Moselle.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. D'autres réactions ?

Mme TRAN.- Monsieur le Président, chers collègues, vous venez encore de souligner que nous, les élus, sommes au front. On constate tous que l'accès aux soins s'est fragilisé. Ce n'est plus seulement un enjeu propre aux territoires ruraux ou isolés. Aujourd'hui, cela concerne aussi les secteurs denses, y compris au cœur des villes.

Les habitants nous le disent avec beaucoup de franchise. Trouver un médecin devient difficile. Obtenir un rendez-vous relève parfois du parcours du combattant et cela nourrit de l'inquiétude, parfois même un sentiment d'abandon. Ces difficultés ne sont pas propres à la Moselle, elles s'inscrivent dans un contexte national marqué par une démographie médicale en tension, des départs à la retraite qui ne sont pas compensés des conditions d'installation qui ont profondément évolué.

Ce que nous observons dans nos territoires, c'est la manière dont ces tendances se traduisent dans la vie quotidienne. Les élus que nous sommes font face à ces interpellations chaque semaine. C'est pour cela que je souhaite souligner l'importance

du Centre Départemental de Santé. Vous avez inauguré, Monsieur le Président et les collègues, le premier hier à Bitché.

Face à ce diagnostic clair et préoccupant, le Département a choisi d'agir. Pas dans le registre déclaratif, pas dans l'intention non plus. C'est en mettant en place un outil concret, lisible, au service direct des Mosellans. Le budget 2026 que nous examinons aujourd'hui traduit cet engagement, avec 1,44 million d'euros pour assurer le fonctionnement du centre, avec une subvention d'équilibre de 292 000 euros qui illustrent la santé. Il garantit un service stable et durable.

L'année 2025 avait déjà mobilisé 800 000 euros, ce qui montre que le dispositif repose sur un engagement suivi et constant. Au-delà de ces chiffres, ce qui importe, ce sont les effets concrets : des permanences médicales là où il n'y en avait plus, une œuvre de proximité qui soulage les familles, un diagnostic précoce de certaines pathologies, de la prévention, une présence rassurante pour nos aînés et un message clair, la puissance publique n'abandonne pas les territoires.

Nous savons tous à quel point ce sujet est sensible. Lorsqu'un habitant vous explique qu'il n'a pas de médecin traitant depuis des mois ou qu'il attend des semaines pour une consultation, ce n'est pas un débat technique, c'est une fragilité dans sa vie quotidienne. Le Centre Départemental de Santé n'est pas la réponse à tout, mais il est une réponse crédible, une réponse structurée, une réponse utile à un grand nombre de Mosellans.

Dans une période où la confiance dans l'action publique repose sur des preuves concrètes, ce type d'initiative redonne du sens et de la cohérence à notre engagement collectif. Nous devons continuer à soutenir ce dispositif, à en suivre l'évolution et à garantir qu'il reste adapté aux besoins différenciés de nos cantons.

Pour ma part, je me félicite de cet engagement. Il est responsable, cohérent et profondément humain. Il montre que, sur des sujets aussi essentiels que l'accès aux soins, nous refusons la résignation. Nous pouvons agir et nous le faisons. C'est ce que le Mosellan attend de nous. Je vous remercie.

M. KHALIFÉ.- Je ne veux pas revenir sur tout ce qui a été dit, mais je voulais réagir en donnant quelques informations qui me semblent utiles d'apporter à notre Assemblée.

Pour rassurer notre collègue, dans le cadre des fonctions que vous m'aviez confiées, Monsieur le Président, je préside le Conseil Territorial de Santé de Moselle.

C'est une instance ARS consultée pour les zonages des libéraux, infirmières, sage-femmes, kinés. On fait ce travail tous les deux ans à peu près dans chacune des agglomérations, dans chacune des communes de Moselle et cela se passe très bien.

Il n'y a pas de zonage des médecins parce qu'il n'y a pas d'obligation d'installation, mais il y a l'aide à l'installation qui dépend des zonages. On vient d'arrêter le zonage Haut Moselle, c'est un peu grossier, je le reconnais, entre ZAC, ZUP et puis zone hors zonage. C'est un peu compliqué, parce que pour les grandes communes, notamment Metz, Thionville et d'autres, on ne tient pas compte des zones des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) et autres, ce qui fait que j'ai exigé que les QPV soient traités comme les ZUP et aient les mêmes « privilèges », en tout cas les mêmes aides aux installations que les ZUP. C'est une première chose concernant les QPV, notamment.

Je voulais aussi rappeler à nos collègues, surtout Maires, l'initiative du Sénat va voir arriver en novembre prochain les docteurs juniors. C'est une quatrième année de médecine générale qui a été votée il y a trois ans, puisque la première fournée va arriver prochainement. Il y aura 121 postes en Lorraine et on espère en avoir une soixantaine en Moselle.

Ces docteurs juniors sont prévus pour être dans les zones sous dotées. On a déjà quelques endroits fléchés pour cela. Encore faut-il que l'on ait des maîtres de stages agréés. J'ai envoyé à tous les Maires de Moselle la démarche à faire pour qu'ils encouragent leurs médecins à être maîtres de stage. L'ARS va faire la même chose au niveau des médecins pour que l'on puisse vraiment avoir le maximum de maîtres de stages en Moselle. Je sais que sur les 121, il y a une trentaine de postes qui, aujourd'hui, n'ont pas encore de maître de stage sur l'ensemble de la Lorraine.

Deux sessions, une en avril et une en juin, vont être proposées pour que des médecins installés deviennent maîtres de stage agréés et accueillent soit au sein de leur cabinet, soit dans un cabinet pas trop loin, un médecin junior.

Je rappelle que ces médecins juniors sont titulaires d'un BAC+11, et ils ont déjà quatre années d'expérience après les sept années de médecine, ce ne sont pas des étudiants en réalité, même s'ils sont considérés comme tels. Ceci dit, et c'est important, malgré l'instabilité gouvernementale, on a réussi au Sénat à faire passer pas mal de propositions de loi, dont certaines où j'étais rapporteur, notamment sur la départementalisation des besoins. Le Président du Conseil Départemental, selon cette loi dont on

attend les textes, va être consulté pour le nombre de médecins dont il a besoin dans son département. Pas seulement médecins généralistes, mais aussi médecins spécialistes. On espère que cela va arriver avec un gouvernement qui reste en place plus de trois mois. Cela a été voté et bien voté, presque à l'unanimité. C'est intéressant d'espérer que cela se fasse rapidement.

Même chose pour la réforme de la première année de médecine en 2019, que l'on a dénoncée au Sénat, chose qui a été confirmée par la Cour des comptes. C'est comme cela que l'on a fait une proposition de loi pour réformer cette première année, pour être plus proche des Collectivités. C'est comme cela que l'on a prôné une première année un peu partout dans tous les départements de France en association avec la faculté de médecine de la ville universitaire.

Enfin, et cela peut s'appliquer demain, vous savez que, dans le temps, on avait l'internat régional. On passait le concours dans la région et, depuis une quinzaine d'années, l'internat est devenu national. On avait 10 000 étudiants qui passaient un concours national, dans un grand hall à Paris. Ils choisissaient la ville en fonction de leur classement et du souhait de la spécialité et de la ville attractive dans la spécialité. C'est comme cela que beaucoup de régions voient 61 % de leurs étudiants quitter la région après sept ans de médecine, parce qu'ils ont le concours ailleurs. La Lorraine est un peu moins attractive que ces régions et les gens partent, ils ne reviennent pas.

C'est pour cela que la proposition de loi que j'ai présentée en octobre acte le fait que l'on revienne sur la régionalisation de l'internat, pour que les gens étudient leur stage d'où ils sont issus pour espérer garder le maximum de gens, surtout pour des régions comme les nôtres qui ne sont pas très attractives, du moins au niveau climatique. Merci.

M. CUNY.- C'est une situation admirable, la création de cette Maison Départementale, mais qui répond à une situation lamentable. Comment en est-on arrivé là ? Comment en est-on arrivé à faire de cette médecine, qui était la plus belle au monde, lorsque nous avons commencé nos études Khalifé, dans les années 80, pour en arriver aujourd'hui à peut-être la plus grande inégalité des territoires, qu'est l'inégalité de se soigner ? Ce n'est même plus la rupture numérique, c'est la rupture de soins aujourd'hui.

Nous avons sur nos territoires, sur la Moselle, plus de 7 000 personnes qui n'ont aucun médecin. C'est-à-dire des gens qui ont un traitement chronique et qui n'ont aucun médecin. Ceux atteints d'une maladie aiguë vont aux urgences, mais pour des gens

diabétiques, hyper tendus, hyper glycémiques, ayant fait un infarctus, il y a des ruptures thérapeutiques et c'est inadmissible.

Je rappellerai pour que nos collègues aient des chiffres que, dans les années 1970, on formait 13 000 médecins par an. Au plus bas, en 2 000, on en formait 2 400. Il a fallu, à nos gouvernants, à travers toutes les études et les bureaux ad hoc qu'on a bien enrichis, arriver à la situation où on a décidé de passer d'un numerus clausus à un numerus apertus mis en place pour remonter progressivement, d'ici 6-7 ans, à 8 000 médecins formés.

Je vous le dis, s'il n'y a pas une régulation intelligente faite à moyen terme, dans 12 ans, il y aura trop de médecins. Dans 12 ans, on va revivre ce qui a été vécu dans les années 1960, trop de médecins, paupérisation de la situation médicale, et qu'est-ce qu'on fait ? On redonne un coup de vis. On est incapable, dans ce pays, de travailler avec une vision à moyen et à long terme, mais on travaille au coup par coup, en fonction, bien sûr, du rythme des échéances électorales. C'est le premier point.

Ce qui se passe aujourd'hui, la création de ces Maisons Départementales, je salue Lionel FOURNIER qui l'avait signalé dès le départ, répond à un besoin dans certains territoires. On a cinq territoires identifiés. Je pense que cela va permettre de passer un cap, parce que je suis persuadé que dans quatre, cinq, six ans, sur le magnifique territoire de Bitche, de Meisenthal, il y aura demain plus de médecins, parce qu'il y a une attractivité, parce qu'il y a une imprégnation médicale qui se fait, puisqu'il n'y a plus de stérilisation médicale.

Le problème, quand on arrive à une stérilisation des territoires, culturelles, médicales, les gens ne viennent plus. Je retombe sur le deuxième élément, c'est l'attractivité, Président. Cette attractivité, vous la portez au plus haut, sur la Moselle. Il faut que les gens en Moselle restent où ils sont. Il faut revenir à un internat régional, il faut universitariser le CHR Metz-Thionville, pour sédentariser sur le territoire des médecins qui se mettront là où il y a de la place, naturellement.

Le troisième élément est le problème de régulation à l'installation, que je défends depuis dix ans maintenant. J'en ai pris plein la figure par mes collègues sur le plan politique, même dans le parti que je représente, il y avait énormément de gens qui étaient contre cette proposition. Tout doucement, on est en train de s'y mettre. C'est-à-dire des aides à l'installation fléchées, là où il y a moins de médecins, on va donner un petit peu plus de possibilités de remboursement. Il faut arriver à une vraie régulation intelligente.

Il ne s'agit pas d'interdire l'installation. Il s'agit de favoriser dans des endroits où il y a quelque chose de disruptif entre des territoires où on a - 62 psychiatres, à 2 km près, d'un département à l'autre. C'est inadmissible.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, les études médicales sont plutôt payées par l'État et les salaires des libéraux, comme ceux qui travaillent à l'hôpital, sont payés par l'État. On est vraiment dans un service, même s'il n'est pas public de fait, c'est quand même un service public. C'est une obligation, c'est le régalien. Je pense qu'il faut que l'on arrive à une notion de régulation, tout simplement, en ne conventionnant pas des médecins qui s'installeraient dans des zones surmédicalisées.

Cela se passe chez les infirmières. Les infirmières libérales ne peuvent plus s'installer à Thionville, comme au Centre-ville de Metz. Il y a trop d'infirmières. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie dit « Vous pouvez vous installer, mais vous n'êtes pas remboursés ». Je pense qu'il faut arriver à cela.

Vous prenez deux villes de 100 000 habitants, l'une au nord et l'autre au sud, est-ce normal que dans une ville il y ait dix fois trop de cardiologues et dans l'autre, il y ait dix fois moins de cardiologues ? C'est inadmissible. C'était tabou, et tout doucement, on s'y met parce qu'on se dit qu'on ne peut pas continuer comme cela.

Si on forme 8 000 ou 9 000 médecins, mais que l'on reste toujours dans ce déséquilibre où neuf sur dix partent se mettre là où il fait bon vivre - il fait très bon vivre chez nous, entre nous soit dit -, il faut le vendre. Il faut continuer à le vendre parce que la Moselle est une terre aux atouts exceptionnels, à la fois parce qu'on est au cœur de l'Europe, on est près de voisins puissants, que ce soit l'Allemagne ou le Luxembourg, et doté d'un patrimoine historique absolument exceptionnel. Il faut le souligner.

Aujourd'hui, sur dix internes formés, deux restent ici. Il faut se fixer un objectif de deux à cinq. Quant aux cinq autres, il faut savoir que, tant que l'on restera dans un internat national, des gens qui viennent de Nice, il y a un risque sur deux qu'ils repartent.

Je pense que c'est important qu'il y ait ce dialogue dans cet hémicycle, avec des prises de parole fortes, complémentaires, par le sénateur et médecin KHALIFÉ, par moi-même, qui ai d'autres missions, mais on a la même expérience, on a cheminé ensemble pendant 25 ans.

M. SUCK.- On a pu prendre livraison du diagnostic de nos deux médecins. Je n'ai pas grand-chose à ajouter, si ce n'est que l'on a la démonstration d'une ambition politique

partagée. Celle d'être au service de nos concitoyennes et de nos concitoyens, peu importe nos horizons, nos professions, mais au service d'un même idéal.

Je crois que l'on a la démonstration que, lorsque vous avez installé, après le Covid, ce comité de pilotage que vous avez confié à nos deux collègues, on mesurait ici, au niveau du Département, combien l'État avait besoin d'être accompagné, combien l'État avait besoin des collectivités pour ne pas tomber. On se souvient des opérations que vous aviez lancées au travers des services techniques départementaux pour faire des livraisons dans les quatre coins de la Moselle, grâce à la livraison qu'on avait prise à l'aéroport.

C'est dire combien on doit se souvenir d'où on vient et combien on a été propulsé dans une dimension qui, aujourd'hui, doit devenir la priorité : celle du soin, de l'égalité des soins, celle d'élus de la République qui sont au service de leurs concitoyens. Lorsque l'on regarde les débats ici et lorsque l'on regarde les débats dans le cœur battant de la République, on peut s'interroger où on est le plus éclairé. Il ne faut pas faire de grands diagnostics pour commencer à imaginer que l'on est mieux ici qu'ailleurs, parce que je crois qu'on sert à quelque chose.

Ce comité de pilotage que vous avez mis en place, je crois qu'il faut saluer l'engagement de l'ensemble des élus, l'unanimité de tracer cette voie, les services départementaux qui se sont mis en mouvement, avec cette volonté qui était la vôtre, d'accompagner les territoires qui s'interrogent. Le Pays de Bitche, et j'y associe ma collègue, s'est interrogé et, pour s'interroger et commencer à causer, il faut pouvoir être fondé en capacité de le faire, nous avons pris la compétence santé. Là aussi, la démonstration que l'État considère que d'autres peuvent faire à côté de lui, et j'y reviendrai, mais je crois qu'on a passé un cap qui est celui de rassembler.

Il faut saluer cette opportunité donnée aux collectivités de prendre des compétences nouvelles, lorsqu'en même temps, on nous enlevait les clauses de compétence en disant « chacun dans son quartier ». Nous avons pris la compétence au mois de décembre, avons rédigé un contrat local de santé avec l'appui du Département, des services et des élus en juin 2023. Puis les travaux ici ont continué jusqu'à ce qu'on décide le 13 mars 2025, dans cette Assemblée, d'ouvrir la première Maison Départementale.

Lundi, vous décidez de signer la convention d'occupation et le mardi, vous inaugurez. Si seulement on pouvait fonctionner dans ce pays, en Europe, à l'image des

élus des territoires, qu'ils soient départementaux, communautaires, municipaux, j'allais dire régionaux, mais c'est normal, ils sont plus éloignés, ils nous accompagnent, évidemment avec la rapidité qui est naturelle dans cette dimension-là, et vous avez évoqué en début de séance un certain nombre de dossiers, on a besoin des régions, de rapidité, mais c'est normal, les trains vont moins vite, et on sait les accompagner.

Je crois que l'on a la démonstration que lorsque les territoires, au travers des élus locaux, au travers des élus départementaux, avec les intercommunalités, partagent le même horizon, la même conviction politique, sans approche partisane, cela produit du résultat. Aujourd'hui, c'est 2 500 personnes qui vont trouver un médecin traitant sur ce canton, sur ce territoire. C'est évidemment 33 000 habitants qui se félicitent d'être attachés à la Moselle. Vous savez, lorsque les débats dans les territoires évoluent, où les uns et les autres considèrent qu'il serait mieux d'être dans un département à côté, pas au sein de cette grande région, on a la démonstration que la seule politique qui vaille, c'est celle d'apporter des réponses à ses concitoyens.

Cela fonctionne tellement bien qu'évidemment, ils sont inondés d'appels, et c'est très bien, je l'ai testé. Les rendez-vous sont donnés à deux ou trois jours. Le marketing territorial, l'ambition, l'attractivité que vous mettez en œuvre, démontrent aujourd'hui que nous sommes meilleurs et que nous sommes une vraie destination en Grand Est, puisque vous avez aujourd'hui dans vos effectifs départementaux un médecin alsacien, qui vient œuvrer en Moselle, à Bitche, alors je pense qu'il a trouvé là, sans doute un écosystème plus favorable que sa terre d'origine. C'est démontrer que le Grand Est aujourd'hui existe et s'illustre au travers de la Moselle.

Sur le dernier point, je crois qu'il est important qu'aujourd'hui cela puisse se décliner sur les autres territoires de Moselle. Ici, nous avons évoqué trois autres territoires. Je crois que nous avons mis l'énergie qu'il fallait au travers du territoire de l'Intercommunalité et du Département, ce qui nous permet d'avancer un peu plus vite, ce qui nous permettra aussi de démontrer que c'est une période transitoire. Ce Centre de Santé va évoluer. Je crois qu'il faut, naturellement, organiser l'écosystème pour que les médecins libéraux puissent imaginer qu'il y a une autre forme de pratique qui soit celle du non-salarié.

Ce Centre de Santé a illustré aussi la capacité – et je voudrais saluer et remercier les interventions de notre collègue sénateur Docteur KHALIFÉ auprès de l'État – des services de l'Etat à faire tout ce qu'il fallait pour être dans la bienveillance et dans l'apport

de réponses concrètes et objectivement nous permettre d'ouvrir en temps et en heure. Cela passe par les services de l'État, de Monsieur le Préfet, vous l'avez dit, cela passe par les services de l'ARS et de la CPAM. Là aussi, on a démontré que lorsqu'on travaille bien avec nos élus parlementaires, et en particulier le sénateur KHALIFÉ, lorsqu'ils décident de s'occuper de dossiers un peu locaux, on peut sortir de « chicayas » et de postures parisiennes.

C'est la démonstration, encore une fois, que lorsque le territoire s'engage, qu'il est entendu et qu'il est relayé, cela produit du résultat rapidement au service de nos concitoyens. Vous n'avez pas une personne aujourd'hui qui considère que l'investissement n'est pas à la hauteur de la réalité des besoins. Tous sont très heureux de payer leurs impôts et leurs contributions, puisque là, ils voient qu'on investit à leur service.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci de ces débats nourris et tout à fait intéressants qui placent le Département à sa juste place. Je crois que c'est ce qui est important, la qualité du service public rendue dans la proximité, au-delà des compétences qui nous sont attribuées ou qui ne nous sont pas attribuées, sur lesquelles nous avons décidé de mettre le pied dans la porte. La santé fait partie de cela. Il faut que l'on agisse dans la proximité. Cela ne peut pas se faire à une échelle nationale.

Aujourd'hui, vous savez que je siége en qualité de Vice-Président à l'ARS, représentant les neuf départements du Grand Est. J'ai souhaité y siéger. Cela a permis d'ouvrir des portes et puis peut-être d'avoir une meilleure écoute. Puisque l'on est dans la proximité, on a besoin de parler moins fort.

Cela a permis, et il faut que l'on en soit fier, au Département de la Moselle que cette opération de Bitche soit la première à bénéficier du label France Santé. J'ai signé l'avis favorable aux côtés du Préfet et de la Directrice de l'ARS, au retour de Bitche. Je ne voulais pas le faire au départ, mais dès que nous avons inauguré, j'ai envoyé au Préfet l'avis signé pour avoir le titre de France Santé.

La première en Moselle, c'est Bitche. Ce n'est pas Metz, ce n'est pas Thionville. Là aussi, symboliquement, c'est très fort, dans la politique d'aménagement du territoire. Cela fixe les populations, les médecins. Lorsque vous évoquez ces médecins juniors qui vont arriver, je fais confiance à nos médecins Conseillers Départementaux, pour que nous ayons des médecins juniors là-bas, pour qu'ils viennent ici et qu'ils restent ensuite, ou s'ils devaient partir à un moment ou à un autre, qu'ils reviennent. Ce sont les objectifs.

On est aussi sur un territoire qui a démontré son attractivité et qui va continuer à le faire, dans un partenariat avec le Département qui jouera ce rôle de proximité. Lorsqu'un médecin alsacien arrive, pour moi, c'est encourageant, parce qu'en plus, ce médecin-là porte le nom de METS. Quel symbole ?

C'est une véritable réussite. C'est la démonstration de la coopération entre le territoire communautaire, très rural, adossé à nos voisins dans le cadre de la Région, et que ce territoire s'est engagé, ce qui n'a pas été facile, mais qui a mis de tels locaux à notre disposition, reconnus, appréciés par les professionnels, et je pense que d'autres viendront encore, ou reviendront, parce qu'on a des locaux de grande qualité où la Communauté de Communes a lourdement investi. C'est véritablement un investissement productif, parce qu'on donne une autre attractivité : « Venez dans le pays de Bitche, vous serez soignés ». C'est un message qui vaut tous les autres.

Ensuite, on sait que le Pays de Bitche est attractif, dynamique, animé, et là, on a véritablement l'attractivité au service de la santé. C'est cette démonstration que l'on a voulu faire dans une coopération entre les élus du territoire. Je voudrais remercier les deux Conseillers Départementaux qui s'y sont énormément investis, ainsi que le Département de la Moselle.

Pour moi, c'est un véritable succès qui va en produire d'autres. On ne s'arrêtera pas là. Il faut qu'on s'occupe de la santé de nos concitoyens. Ce n'est pas une responsabilité reconnue par l'État. C'est une responsabilité imposée par le territoire et par le Département. Merci beaucoup.

Je vous propose d'adopter ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Positivons pour une fois.

Qui est pour ?

Quelle belle photo ! Merci beaucoup, à l'unanimité.

Nous allons interrompre nos débats, si vous voulez bien.

SUSPENSION DE SÉANCE À 12 HEURES 36

REPRISE DE LA SÉANCE À 14 HEURES 28

LISTE D'ÉMARGEMENT ET DES DÉLÉGATIONS DE VOTE

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, je dois vous faire part des absences de :

- M. DIDOT qui a donné procuration à Mme BORYSIK ;
- Mme BOUSCHBACHER à Mme ROMILLY ;
- M. DASTILLUNG à M. SUCK ;
- Mme FIRTION à Mme GOSSÉ ;
- M. FRANÇOIS à M. SCHULER ;
- Mme HERZOG à Mme BECKER ;
- Mme MAGRAS à M. CHABANE ;
- Mme SCHNEIDER à M. CUNY ;
- Mme THIEL-MIESZKALSKI à Mme PILI ;
- M. THIL à Mme KUNTZ ;
- M. WEIS à Mme REBSTOCK ;
- Mme TONIN à M. TACCONI ;
- Mme ARNOLD à Mme LORIA-MANCK ;
- Mme TRAN, à partir de 15 h, à Mme ZIROVNIK ;
- Mme AMBROSIN-CHINI, à partir de 17 h, à M. CORRADI ;
- Mme BECKER, à partir de 17 h, à M. SACCANI ;
- M. CUNAT, à partir de 17 h, à M. FREYBURGER ;
- Mme LAPAQUE, à partir de 17 h 30, à Mme KUNTZ ;
- M. BENIMEDDOURENE à M. DICK ;
- M. TACCONI à Mme HAAG.

IV-1 PROGRAMME 2026 EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

M. SUCK, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Des réactions ?

M. SUCK.- Réaction ou complément, Monsieur le Président.

Ce rapport démontre encore une fois l'implication et l'engagement du Département dans les politiques de proximité. Politique de proximité au travers du soutien à la diversification, politique de proximité dans le cadre de la valorisation des circuits courts, politique de proximité dans la capacité et l'agilité du Département à répondre aux enjeux de nos agriculteurs. On peut retenir évidemment que ce Département, à chaque fois que la profession agricole connaît quelques difficultés, ici, la sécheresse, ici, quelques inondations, ici, quelques crises, sait trouver les décisions qui nous permettent, dans la réactivité, d'accompagner le monde agricole.

Plus en profondeur, ce rapport démontre, au travers des engagements financiers, combien on accompagne l'agriculture, de manière à lui permettre d'être dans une forme de résilience, par rapport au contexte mondial. On ne va pas évoquer, ici, le Mercosur. Vous avez eu la capacité de le rappeler aux agriculteurs, lorsqu'il y a quelques jours, à côté du Préfet, vous aviez la capacité de les accueillir et de les rassurer que le Département, à chaque fois, dans ses politiques départementales, considère comme priorité le développement de l'agriculture Mosellane, au-delà des productions qui représentent de grandes masses, qui sont importantes, mais qui ne représentent pas non plus toute l'agriculture de Moselle, avec cette volonté à la fois sur la viticulture, sur la consommation locale, les produits issus du maraîchage, tous ces produits qui font que l'agriculture continue à se développer et que les Mosellanes et les Mosellans deviennent des consommateurs et des citoyens engagés.

C'est un excellent rapport, qui démontre aussi notre volonté de continuer à apporter notre contribution dans une forme d'économie, ou en tout cas dans une forme de compensation de ce que les agriculteurs n'ont plus, mais qu'ils veulent retrouver au travers de ces soutiens et le développement des filières.

Je crois que cela est aujourd'hui bien perçu depuis toujours et que le monde agricole reconnaît d'abord comme grand frère, au-delà des travaux qui sont conduits avec les autres collectivités, le Département.

Dernier point, là aussi, c'est un moment fort. Vous avez engagé le Département à côté des agriculteurs pour « Terres de Jim », ce qui va être une belle vitrine pour l'agriculture de Moselle, dans un rayonnement et dans un dimensionnement national. Le dernier élément important est la volonté, forte, que nous avons de pouvoir intégrer des produits locaux dans la restauration hors domicile, ce qui ouvre un champ nouveau en termes de débouchés, au-delà du circuit court de proximité, mais dans le circuit court, dans une dimension départementale, avec à la clé la capacité de pouvoir fournir quasiment 3 500 000 repas, et au-delà, avec les maisons de retraite et les autres collectivités, plus de 11 millions de repas, ce qui est aussi un débouché important.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, d'autres réactions ? *Non*

Comme vient de le dire notre collègue SUCK, on est dans une démarche où on a toujours marqué notre soutien à l'agriculture sous toutes ses formes. On l'a fait encore dernièrement, lorsqu'en décembre dernier, on a délibéré pour soutenir cette démarche engagée sur le territoire de Phalsbourg-Sarrebourg, dans le cadre de la production de produits attachés aux économies d'énergie sur Mos-Laine.

Nous le démontrons, puisque, lorsque l'on additionne les ouvertures et les autres programmes, on est à 2,1 millions d'euros cette année. Ce sont des moyens importants et les Assises de l'agriculture, sur lesquelles nous sommes à la fois partenaires et surtout artisans engagés, nous y sommes représentés avec la Présidente de la commission.

Puis, c'est « Terres de Jim », vous l'avez évoqué, nous avons répondu présent tout de suite avec notre agence Moselle Attractivité, mais aussi à côté de la Ville de Metz et de la Métropole, puisqu'à l'occasion de la conférence de presse d'ouverture, M. MALASSÉ représentait la Ville et M. TORLOTING la Métropole. On est dans une démarche totalement engagée avec les collectivités territoriales sur un événement qui a une dimension nationale.

Nous serons d'ici quelques jours au Salon de l'Agriculture, début février. Le sujet et le thème de notre stand seront justement « Terres de Jim ». Nous y serons accompagnés par l'ensemble des partenaires, pour démontrer que cet événement a un

retentissement national et concourt, là aussi, à développer l'attractivité à travers à la fois les paysages et les productions agricoles sous toutes ses formes.

J'ai marqué notre soutien unanime contre le Mercosur, lorsque les agriculteurs (près de 300) étaient présents sur le parvis de la préfecture et aux côtés du Préfet. J'ai marqué ce soutien à notre agriculture. Je vous propose, je vous souhaite et je vous conseille de marquer cette action, cette façon d'aborder l'agriculture depuis le département de la Moselle, qui est attentif au développement sur l'ensemble des territoires et puis au renouvellement également du paysage, puisque beaucoup d'exploitations vont arriver à leur terme. Il y aura à un moment ou à un autre la transmission du savoir et de la connaissance.

À ce titre, il est absolument essentiel que le Département de la Moselle marque son soutien sous toutes les formes de l'agriculture et qu'il apporte également, et cela a été dit, ses moyens de développement des circuits courts et des circuits de proximité, sur lesquels nous travaillons également et pour lesquels j'aurai certainement des informations à vous livrer avant la fin de ce semestre.

M. BOHL.- Pour confirmer aussi l'attachement à l'agriculture de notre territoire et, singulièrement, je l'ai évoqué ce matin, du monde urbain. Vous vous en souvenez, Président, en 2015, nous avons déjà accueilli les « Terres de Jim » sur le plateau de Frescaty qui venait d'être libéré de ses occupants. C'était une saignée pour notre territoire dans le cadre du Livre blanc de la défense. Nous avons, à travers les « Terres de Jim », pu à la fois réinvestir l'ancien terrain d'aviation et en même temps faire partager aux urbains et aux Mosellans les professions et les diverses activités du monde agricole. C'était un moment vraiment extraordinaire.

Je me réjouis que nous puissions à nouveau travailler dans ce sens et notamment pour faire connaître les différents métiers, parce qu'aujourd'hui, c'est une vraie problématique. En tout cas, je pense que le Département est véritablement à la bonne échelle pour pouvoir faire le lien entre toutes ces problématiques liées au monde agricole. Je souscris à ce que vient de dire notre collègue David SUCK.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Nous pouvons adopter ce point.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

IV-2 PROGRAMME 2026 EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

M. CORRADI, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Nous sommes dans le dispositif Ambition Moselle, qui est arrivé à terme l'année dernière. Maintenant, c'est les crédits de paiement, c'est-à-dire que l'on assume les engagements que nous avons pris sur chacun des territoires.

Cela représente des sommes très importantes. Rappelons-nous, 686 bénéficiaires sur le territoire. Pour un euro versé, plus de cinq euros consommés, ce qui nous amène à 750 millions d'euros d'investissement réalisés grâce aux 125 millions d'euros que nous avons distribués. Ce sont des montants considérables.

Nous avons à réfléchir à un nouveau dispositif avec des moyens dédiés, dont nous délibérerons l'importance dans les mois à venir, puisque 2026 sera mise à profit pour régler la dette, c'est-à-dire les contributions que l'on a décidé d'accorder aux communes, pour lesquelles les dossiers de demande de versement ne sont pas encore arrivés puisque les travaux ne sont pas terminés.

Il y a encore un peu de délai, ce qui ne nous facilite pas la gestion de la trésorerie pour le compte du Département de la Moselle. Je sais que le Vice-Président chargé des finances et le Président de la Commission se préoccupent de cette capacité à pouvoir assumer cette dette assez rapidement afin que l'on puisse lancer un nouveau programme.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

IV-3 PROGRAMME 2026 EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. CORRADI, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci bien. Des réactions ? *Non*

Je viens là aussi compléter ce rapport en évoquant l'état des lieux de notre politique en faveur du développement durable, puisque depuis 2011 à 2022, nous avons réduit l'émission de gaz à effet de serre, nous concernant, de 36 %. Nous avons investi dans ces politiques 27,4 millions d'euros.

La commande publique, 84 % au moins, requiert une démarche et des critères environnementaux, avec une clause environnementale pour chacun de nos marchés.

19 862 élèves ont été sensibilisés à l'environnement entre 2020 et 2025. Nous avons organisé les Olympiades de l'environnement inter-collèges. Il y a une vraie action du Département en faveur, en particulier, des territoires et de la jeunesse.

Nous pouvons passer au vote. Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

V-1 MOSELLE SPORT – PARTENARIATS ET PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

M. CHABANE, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. CHABANE.- Permettez-moi de dire un petit mot après cette lecture un peu administrative. Ce matin, on a beaucoup évoqué, en tout cas, cela a été dit par plusieurs collègues, la volonté d'améliorer l'attractivité du département, son rayonnement, de placer l'humain au cœur de l'ensemble des politiques départementales, et finalement de pouvoir créer du lien, et je crois que ce qui rassemble l'ensemble des délibérations qui vont passer au vote à la fois en matière de sport et culture, c'est bien cela.

Nous avons la chance, nos associations, nos clubs, nos forces vives sportives de vivre dans un département - et je crois que cette Assemblée en est extrêmement honorée -, malgré le contexte actuel, malgré les contraintes budgétaires, malgré les vents contraires qui soufflent sur ces compétences dites accessoires, mais qui ne le sont absolument pas dans le cadre d'une société qui doit favoriser le bien-vivre ensemble, le lien, etc., je parle du sport et de la culture, mais en l'occurrence du sport pour cette délibération, qui n'a justement pas fait le choix politique de passer la hache, ou, pour certains grands dirigeants mondiaux, la tronçonneuse, dans les budgets du sport. Cela

n'est pas le cas de toutes les collectivités, cela n'est pas le cas de toutes les administrations publiques.

C'est aussi le signe d'un engagement profond, durable et sur le long terme du Département de la Moselle en matière sportive. C'est une preuve aussi et une reconnaissance envers nos bénévoles, en tout cas une illustration du fait que le sport est placé au cœur de toutes les politiques départementales, à la fois en matière de santé, d'attractivité, de rayonnement, de lien social, de solidarité, puisque la politique sportive départementale touche l'ensemble des champs de l'action départementale.

Vous allez le voir, les rapports qui se succèdent parleront à la fois du soutien aux équipements, d'ACADEMOS qui est notre bras armé, d'héritage également, puisqu'on aurait pu penser que l'héritage qui a suivi les Jeux olympiques n'était qu'un coup de communication, chez nous, ce n'est absolument pas le cas. C'est une profonde conviction qui s'ancre dans les territoires, qui s'ancre dans l'action départementale et qui est perpétuée malgré le contexte difficile.

C'est un budget du sport d'environ 10 millions d'euros pour cette année. Si je prends la globalité du budget et ce qui fait, là aussi, un point essentiel à réaffirmer dans cet hémicycle, il n'y a pas aujourd'hui de diminution et de volonté de diminuer quelque subvention que ce soit à quelque association que ce soit. Quand on sait que le bénévolat est aujourd'hui extrêmement rare, quand on sait que nos grands clubs sportifs Mosellans, qui sont des vitrines et des locomotives pour nous, ont des besoins à la fois de structuration mais aussi de concurrence, Président, vous parliez de compétition, et naturellement le sport est l'archétype même d'un monde où la compétition fait rage, eh bien nous, collectivité, nous sommes là, présents, solides, pour toujours les accompagner.

Voilà ce que je voulais dire en deux, trois mots, sans être plus long. Merci beaucoup.

M. LEBEAU.- Je me félicite de ce budget. Globalement, il est le prolongement du budget social parce qu'il fait de la prévention pour la jeunesse, le sport véhicule des valeurs indispensables pour notre jeunesse : l'esprit d'équipe, le dépassement de soi et surtout le respect des règles.

Ce qui fait que tout cet argent, c'est de l'investissement, ce n'est pas de la dépense. C'est de l'investissement pour notre jeunesse pour qu'elle ne bascule pas,

pour qu'on ne la retrouve pas demain dans des dépenses sociales. C'est important et, si on retraits la contribution au Moselle Open, ce budget est en hausse.

C'est, malgré les difficultés financières du Département, maintenir une contribution forte pour la jeunesse, pour la santé, le sport santé avec Moselle Mouv'. Je pense réellement que l'effort porté par le Département, par notre Assemblée, par tous les Conseillers Départementaux est quelque chose d'indispensable pour que la Moselle réussisse demain et que nous venions en Moselle, nous restions en Moselle et que nous soyons Mosellans.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. On y arrive. La pédagogie est l'art de la répétition. N'hésitez pas à répéter.

Effectivement, vous le verrez dans les rapports suivants, le principe pour nous, c'est le sport partout et pour tous. C'est un sport fondamental et c'est, à côté de cela, le sport santé, ce qui était assez antinomique lorsqu'on l'évoquait, puisque chacun pensait à ces dispenses de sport, alors qu'aujourd'hui c'est la prescription pour l'activité sportive par Sport Santé. Nous le faisons avec l'association Moselle Mouv', qui est notre partenaire, composée d'acteurs médicaux et paramédicaux.

Nous travaillons avec des personnes en affection de longue durée. Nous travaillons avec des personnes très éloignées de la pratique. Nous travaillons avec les EHPAD, avec des établissements où on n'aurait jamais imaginé que le sport puisse y entrer. Aujourd'hui, ils font partie intégrante de l'action d'accueil et d'accompagnement.

C'est le soutien à la licence. Nous versons aux clubs neuf euros par licence. Chacun peut pratiquer son sport favori, quel que soit son âge. Je crois que les plus jeunes ont 7-8 ans, les plus âgés ont plus de 90 ans. Nous accompagnons et nous remettons le t-shirt Moselle à chaque première licence, c'est plus de 10 000 t-shirts remis sur chacun des territoires à toutes les associations.

Ensuite, c'est les projets de club, lorsque l'on évolue dans la hiérarchie sportive. Puis, c'est le sport scolaire. Nous sommes présents aux côtés de l'USEP, aux côtés de l'UNSS, du sport à la fois dans les écoles élémentaires et dans nos collèges où on est identifiés comme tels. Énormément de présidents d'UNSS et de responsables de l'USEP m'ont remercié de la présence du Département sur le sport scolaire.

C'est ensuite le sport de haut niveau où nous sommes également présents. Lorsque Metz Handball évolue au plus haut niveau et rayonne à l'échelon européen,

c'est aussi une source d'attractivité. Ils portent le maillot de la Moselle avec fierté. Puis ce sont les événements que nous accueillons et que nous allons continuer d'accueillir. C'est aussi le soutien à l'investissement. Nous soutenons l'investissement du sport, réalisé par les associations. Nous avons un budget par territoire, géré par la Commission de Territoire. Vous avez la liberté totale, sous l'autorité des Présidents des Commissions de Territoire, de pouvoir affecter des subventions d'investissement aux associations qui s'engagent. Naturellement, on ne leur demande pas d'assumer à notre place les investissements nécessaires, mais c'est notre cas.

Puis l'investissement Moselle Ambition, l'une des premières activités que nous finançons en matière d'investissement, c'est le sport. Le sport et la culture font partie des premiers équipements. Au-delà des espaces publics, nous apportons une contribution éminemment importante. C'est ACADEMOS, mais on l'évoquera tout à l'heure.

Le sport a toute sa place, a eu sa place au moment des Jeux, continue à avoir la même, ce qui n'est pas le cas des autres collectivités. Il y a des Départements qui ont arrêté toute aide au sport. Cela a été le premier budget supprimé, ce qui est un drame, par rapport à tout ce qu'on vient de dire. L'insertion par le sport, le sport santé, le sport pour tous, le sport de très haut niveau, qui donne là aussi un rayonnement et une attractivité. C'est de l'investissement humain, social, économique, financier que nous assumons pleinement et totalement.

M. CUNY.- Un tout petit mot, simplement, pour dire que le sport, au-delà des vertus qui ont été développées depuis l'Antiquité, je crois que c'est SOCRATE qui disait qu'il fallait vivre dans un corps bien fait pour avoir une tête bien faite, puis cela a été repris par ROUSSEAU, et ainsi de suite, il est intéressant de voir le changement qu'il y a eu dans la place du sport, dans notre société, sur ces 100 dernières années.

Auparavant, nos parents, nos grands-parents faisaient moins de sport, mais plus d'activité physique. C'est tout l'intérêt aujourd'hui de faire du sport, parce qu'on fait moins d'activité physique. À l'époque, l'intégration se faisait par le sport. Au regard de toutes les anciennes équipes de football des années 1950, c'était essentiellement des étrangers, des KOPA, des PLATINI et ainsi de suite, qui sont venus, se sont intégrés, et dont l'ascension sociale s'est faite grâce au sport.

Aujourd'hui, on a un sport professionnel hors gamme, qui est dans des dimensions énormes. Je pense que le sport a toutes ses vertus, à la fois sociales, tu l'as

dit, Emmanuel, mais aussi du sentiment d'appartenance. C'est ce qu'il faut développer, ce sentiment d'appartenance à une société, à un département, à une ville, à un quartier. Je crois que le sport, c'est tout ça. Puis, bien sûr, c'est pour moi le vecteur le plus important en termes d'attractivité d'un territoire.

Autre chose, je m'adresse à Monsieur CHABANE, comme à vous, Président. J'ai bien vu que le sport professionnel a été mis en place. Prévoyez quand même, vraisemblablement dans six mois, une petite rallonge pour Thionville Lusitanos, puisque je rappelle qu'ils vont certainement monter en National. Cela devient professionnel dès le mois de septembre, il faudra une rallonge en lien directement avec la qualité du football développée actuellement sur le territoire thionvillois. Merci.

Je n'ai pas parlé du FC Metz. J'entends de mauvaises voix. Je soutiendrai toujours le FC Metz et je le porte au plus haut dans mon cœur. J'espère, de tout cœur, qu'ils se stabiliseront, et qu'on évitera de faire l'ascenseur.

M. LE PRÉSIDENT.- Le meilleur supporter est celui qui supporte dans les moments les plus compliqués. Courir au secours de la victoire, ce n'est pas être supporter, c'est être consommateur. Nous ne sommes pas des consommateurs, nous sommes des supporters et nous supportons ce sport de très haut niveau.

M. FOURNIER.- Je voulais dire à Pierre CUNY - je souscris totalement à ce qu'il vient de dire - quand il évoque « le sport, le sport pour tous », et CUNY aussi, pour le sport professionnel à Thionville.

M. LE PRÉSIDENT.- On adopte ce point.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

V-2 BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET ANNEXE ACADEMOS

M. CHABANE, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. CHABANE.- Le Département a inauguré en 2021 le bras armé, si je puis dire, de la politique sportive départementale, en tout cas dans son aspect visible, physique, qu'est ACADEMOS.

On l'a inauguré en 2021, on y a mis beaucoup d'argent, on y a mobilisé beaucoup de moyens et aujourd'hui, on voit le succès de cette infrastructure qui démontre le rayonnement et la capacité de projection, notamment à l'international, du Département de la Moselle. Je vous rappelle qu'ACADEMOS est situé à Verny, proche de Metz, de la Métropole, mais aussi dans un territoire un peu plus rural.

C'est aussi un signal, à la fois des services jeunesse et des services sport, des comités départementaux, de l'accueil de certains clubs qui viennent souvent sur site. C'est aussi là tout le lien qui peut exister entre l'administration départementale, les élus naturellement et le monde sportif.

Je le disais, 2025 a été une très belle année pour ACADEMOS, dans le sillage de l'année olympique, avec notamment la Confédération brésilienne de Volley avec laquelle nous avons une convention jusqu'en 2028. Nous avons également accueilli sur le site ACADEMOS des volleyeurs, 243 athlètes en quelques mois durant l'été. Nous avons accueilli l'équipe olympique féminine. Nous avons accueilli la Chine, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Lettonie, douze équipes en tout sont venues notamment dans le cadre de la préparation des Jeux de 2028.

Nous avons accueilli par ailleurs nos publics cibles, les jeunes des MECS ou des CDE, 30 stages en hébergement, réunissant plus de 550 participants. Bien sûr, le lien avec le SDIS, puisque ce lieu rassemble nos sapeurs-pompiers qui viennent s'y entraîner et s'y former, ainsi que les athlètes. Ce site va continuer sa mutation, notamment avec des infrastructures qui vont être déployées.

Sur le plan budgétaire, je voudrais quand même le dire, c'est aussi une réussite, dans le sens où la subvention d'équilibre est en diminution année après année. Je sais que cela fait plaisir à la première Commission. Cela prouve aussi que le sport, les deniers que vous octroyez à la Direction des sports, que le Président octroie, sont très bien gérés.

Je voudrais remercier, Monsieur le Président, l'ensemble des services qui font tourner ce site. Cela démontre à la fois l'agilité et la flexibilité de nos services. Ce n'est pas des métiers toujours simples d'accueillir, de choyer des équipes sportives et nous le faisons. Cela participe à la reconnaissance de notre action en faveur du monde sportif. Merci à vous.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons hébergé plus de 25 comités départementaux, qui sont installés ; cela crée véritablement une saine émulation entre les différents comités départementaux que nous avons réunis, que nous réunissons encore.

C'est aussi la place que tient le bénévolat dans la politique sportive. Sans ce bénévolat, il n'y aurait pas de politique sportive, au moins d'un niveau régional, voire national et aussi dans le sport de très haut niveau où le bénévolat joue un rôle éminemment important.

On l'a vu encore hier soir à Metz Handball, c'est le bénévolat qui organise l'ensemble des compétitions.

Il faut passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Je vous en remercie.

V-3 SOUTIEN À L'ÉQUIPEMENT DES ASSOCIATIONS SPORT ET JEUNESSE

Mme PILI, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des remarques particulières ? *(Non)*

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Je vous en remercie.

V-4 MOSELLE JEUNESSE : PARTENARIATS ET PROJETS EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

Mme ZIROVNIK, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

Mme ZIROVNIK.- Si vous me le permettez, je voudrais juste ajouter quelques mots à l'issue de la présentation de ce rapport.

La somme de 933 000 euros proposée au vote se ventile pour des montants différents et détaillés dans le rapport, mais cette somme est principalement ventilée selon trois axes principaux :

- Le fonctionnement et les actions des CDJ 5.0 actuelles,
- Le soutien aux associations jeunesse avec une évolution de la charte jeunesse vers une labellisation,
- L'accompagnement des initiatives jeunes, notamment la team jeunesse et les événements départementaux jeunesse.

En Moselle, nous l'évoquons depuis ce matin, nous sommes humains. En Moselle, nous prenons nos responsabilités. Nous investissons pour bâtir l'avenir de notre jeunesse et, au-delà des chiffres et des contrats budgétaires, ce budget affirme notre volonté d'accompagner nos jeunes Mosellans, de les aider, de les soutenir, pour poser des fondations saines, solides dans leur quotidien et les aider à se projeter en tant que futurs adultes Mosellans.

Tout cela en complément, bien sûr, des politiques culturelles, sportives, éducatives et des politiques départementales en général. C'est un signe fort que nous envoyons à notre jeunesse, un signe qui prouve que nous croyons en eux et que nous sommes fiers d'eux. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci bien. Des réactions ? *(Non)*

Vous voyez qu'il n'y a aucune politique mise de côté. Dans un budget, certes, qu'il a été nécessaire de revoir et de parcourir, pour nous, toutes ces politiques sont absolument essentielles.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

V-5 LES JEUX EN HÉRITAGE POUR LA MOSELLE

Mme TRAN, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

Mme TRAN.- Comme le Vice-Président au sport et à la culture vient de le préciser, en Moselle, nous prenons très au sérieux les Jeux en héritage.

En effet, la politique départementale que nous portons en matière de sport et de culture s'inscrit pleinement dans l'esprit de cohésion sociale et de proximité qui anime notre action. Elle a pour ambition de rendre ces activités accessibles à toutes et tous, qu'il s'agisse des habitants des villes ou de nos territoires ruraux.

Dans un département marqué par sa diversité géographique et sociale, il est essentiel de garantir à chacun la possibilité de pratiquer, de découvrir et de partager sans que la situation ou l'éloignement ne constitue un obstacle.

Depuis 2019, la Moselle s'est pleinement engagée dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. À travers le label Moselle Terre de Jeux, cette démarche a dépassé le simple cadre sportif. Elle a permis d'identifier les besoins, de révéler les ressources et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'action départementale.

Aujourd'hui, le projet « Les Jeux en héritage pour la Moselle », programmé sur 2025-2028, prolonge cette dynamique en intégrant pleinement le sport et la culture au service de la solidarité et de l'égalité des chances sur tout le territoire.

La Moselle a su déployer des projets concrets pour rendre le sport et la culture accessibles à tous. Face à la réalité selon laquelle 40 % des élèves ne savent pas nager à l'entrée au collège, le centre Aqua'Moselle, par exemple, permet à plus de 400 enfants, issus des écoles primaires et des Maisons d'Enfants à Caractère Social, de bénéficier des cycles d'apprentissage aquatique encadrés par des professionnels directement à proximité de chez eux.

Le festival du film sportif, prévu du 24 mars au 1^{er} avril 2026, offre au public des expériences inédites, mêlant le sport, la culture, la citoyenneté et s'accompagne d'animations pratiques, maquillage, doublage, bruitage, cascades autour de l'exposition dédiée au 7^e art, au château de Malbrouck.

Les concours de court-métrage et de commentateurs sportifs, reconduits et étendus, permettent aux jeunes des collèges et des centres sociaux de s'initier à des pratiques créatives et artistiques, tout en valorisant leurs expressions.

Cette politique s'accompagne également d'une forte dimension inclusive. La journée du para sport, organisée au Galaxie d'Amnéville, sensibilise collégiens et

personnes fréquentant des établissements spécialisés au handicap et à l'importance de l'activité physique pour tous.

En somme, sport, culture sont les vecteurs de cohésion, de solidarité et d'égalité des chances. Grâce à des projets concrets et accessibles, le Département rapproche ses habitants, valorise son territoire et construit un héritage durable pour la Moselle. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci bien. D'autres réactions ? *(Non)*

Tout a été dit dans ce cadre-là, avec ce maillage territorial qui, pour nous, est éminemment important sur chacun des territoires et à l'initiative de nos services.

Je voudrais évoquer également les investissements. Nous avons cinq terrains de beach volley que l'on va installer sur chacun des territoires. Pour nous, c'est important, on est en train d'y travailler. Les 15 gymnases dans les collèges vont être ouverts aux clubs sportifs. Nous travaillons avec les communes et les intercommunalités dans cette démarche. Pour nous, c'est important de les ouvrir.

Ensuite, il y a quelques investissements qu'il faudra réaliser pour isoler le gymnase et qu'il soit accessible depuis l'extérieur sans passer par le collège. Il y aura la question du gardiennage, de l'entretien, de la location, comme nous le faisons avec les communes auxquelles nous payons un loyer pour que les collégiens puissent entrer dans leur gymnase. C'est une démarche inversée.

Aujourd'hui, le Vice-Président chargé de ces questions travaille en étroite collaboration avec les services et avec les territoires, pour que très vite nous puissions mettre à disposition ces 15 gymnases aux établissements et aux sportifs de chacun des territoires.

Les choses avancent bien et je pense que, d'ici les vacances de Pâques au plus tard, nous pourrions remettre les clés aux associations de territoire.

Il faut passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

V-6 ACTIONS EN FAVEUR DES ARCHIVES, DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE - BUDGET PRIMITIF 2026

En l'absence de Mme MAGRAS, le rapporteur sera M. THIL.

M. THIL, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. THIL.- Je voulais naturellement indiquer que cela concerne les Archives et leur fonctionnement, mais je m'arrêterai tout particulièrement sur une opération qui consiste à montrer ce que nous avons, c'est-à-dire les expositions et notamment les colonies de vacances qui fêteront leurs 100 ans. Je le dis simplement parce que notre Département est surtout social avec ces deux points que sont la sidérurgie et les mines qui avaient cette tradition sans doute très forte ici dans le département. Cela fait partie de ce que l'on appelle ces mémoires ouvrières et qui concernent à la fois les loisirs, mais aussi la culture et le sport.

Vous dire également qu'à ce titre, il y a un gros effort fait pour l'inclusivité de nos sites, y compris les Archives, et pour les handicaps notamment.

Enfin, vous dire que cela concerne la mémoire patriotique de la Moselle, à la fois les adultes et aussi les jeunes - et qu'à ce propos, un immense effort a été fait par le Département de la Moselle -, nous devrions toutes et tous être fiers de ce qui a été fait et érigé au moment de la grande mémoire de 1944 et 1945, mais aussi et surtout pour les films qui ont été tournés par France Télévisions, Arte ou d'autres qui ont permis de faire comprendre ce département et son histoire, notamment celle des Malgré-eux et des Malgré-elles, ce que l'on appelle les Malgré-nous ici, qui était quelque chose de complètement méconnu de la part de nos concitoyens et de voir sans doute cette région avec d'autres yeux.

Enfin, sur le patrimoine bâti. Bien sûr, il y a les patrimoines publics, les patrimoines religieux, mais aussi insister sur le fait que le Département a une action sur les patrimoines privés, dès lors que les propriétaires s'engagent sur une action sociale et de pouvoir montrer leur patrimoine restauré. Je crois que ce n'est pas si répandu. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des Questions ? *(Non)*

Des oppositions ?

Abstentions ?

Unanimité. Je vous remercie.

V-7 DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DES BIBLIOTHÈQUES - BILAN DES ACTIONS 2025 – PERSPECTIVES 2026

M. DICK, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. DICK.- Monsieur le Président, je me permets simplement de prendre la parole suite à ce rapport pour féliciter à la fois le Vice-Président, l'ensemble des services et vous-même, Monsieur le Président.

Ainsi, j'allais dire que Monsieur le Président est le Président de la Commission Finances, parce que cela a été marqué par le Vice-Président. Nous avons un budget aujourd'hui qui va être voté et le sport et la culture ont été préservés de fourches caudines, ou en tout cas de choix budgétaires compliqués. Là, nous sommes sur les Bibliothèques et la Lecture Publique. Préalablement, nous avons passé les Archives et nous aurons tout à l'heure, je crois, les autres actions culturelles.

Nous nous rendons compte que l'ambition de la Moselle reste la même dans des temps difficiles. Je tenais à vraiment saluer le travail collectif qui a permis de réaliser ce qui n'était pas évident au vu de nos débats préalables et parfois des discussions budgétaires en coulisses, qui auraient pu laisser présager le contraire. Bravo à toutes et tous pour ce beau travail.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Dans le cadre de la Lecture Publique, nous allons porter une réflexion précise sur la situation de la médiathèque de Nilvange. Je parle sous couvert de la Conseillère Départementale, Maire de Nilvange. J'ai visité les lieux il y a peu de temps et je crois qu'il est important de réfléchir à son avenir.

Un avenir peut-être différent, certainement un nouvel avenir à cet espace, qui a une vraie vocation culturelle, pour lequel il faut amplifier cette vocation. Ce projet va faire l'objet d'un comité technique que je vais installer sous l'autorité de Madame la Maire, des Conseillers Départementaux, du Vice-Président et de la Présidence de la Commission, pour avancer sur ce dossier.

Il y a véritablement à utiliser, à renforcer la place que tient la médiathèque de Nilvange, à la fois comme lieu de lecture publique, mais surtout comme lieu culturel, puisqu'en plus, se trouve un espace tout à fait intéressant en face, propriété de la commune, où il y a vraiment quelque chose à faire. Le Département va s'y engager, en plus sur un bassin où la culture a toute sa place, une place renforcée et sur laquelle nous allons travailler avec ambition, avec la nouvelle Communauté d'Agglomération, Monsieur le Président.

Il y a un vrai travail à faire, puisque la culture doit trouver une place encore plus importante sur ce territoire, comme le sport d'ailleurs et le Département va s'y employer avec à la fois ses moyens, ses ambitions et ses équipements. On en a la démonstration sur la médiathèque.

Nous pouvons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Je vous remercie.

V-8 PARTENARIATS ARTISTIQUES ET CULTURELS

M. CHABANE, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ?

M. THIL.- Monsieur le Président, sur ce point, je souhaiterais vous remercier, vous personnellement et naturellement notre Vice-Président chargé de la culture, pour le geste supplémentaire que vous faites pour le Centre Pompidou-Metz.

Le Centre Pompidou-Metz, vous avez déjà eu la délicatesse de le mettre dans cette hémicycle Robert SCHUMAN, aux côtés de la cathédrale et de combien d'autres lieux de culture dans tous les sens du terme. Je crois qu'il y a l'étang de Lindre aussi, ici dans cette enceinte. C'est un geste extrêmement important, Monsieur le Président. C'est 100 000 euros de plus pour le Centre Pompidou-Metz.

Je voudrais aussi insister sur le moment parce que nous connaissons les contraintes. Nous savons les difficultés budgétaires. Là où, principalement, certaines collectivités, à commencer bien sûr par la Métropole et la Ville qui maintiennent bien

entendu leurs contributions - la Ville les a augmentées -, eh bien j'ai passé plus d'énergie aujourd'hui à défendre les contributions de certains qu'il ne m'en a fallu pour, sous l'égide de Jean-Marie RAUSCH, travailler à la venue du Centre Pompidou en 2003. La décision a été faite, mais dès 2001, nous étions sur ce sujet.

Cela me paraît important parce que, derrière tout cela, il y a certes les chiffres, mais aussi le symbole. Le symbole me fait penser à CHURCHILL. On connaît cette phrase. Lorsque son cabinet, en pleine guerre, lui disait « Mais on a besoin d'argent pour construire des chars et des avions, il faut en enlever un peu à ce que nous faisons dans la culture », CHURCHILL a répondu « Mais pourquoi nous battons-nous demain si je supprime les crédits à la culture ? »

C'est l'engagement du Département. Même dans une crise difficile, vous avez trouvé les moyens, sans en prendre à d'autres et surtout pas à la ruralité qui nous est chère à toutes et à tous, de permettre ces 100 000 euros de plus. C'est un sérieux pas et un sérieux symbole quand, par ailleurs, il faut dépenser tant d'énergie pour maintenir les contributions, ce qui a été fait.

Je dois dire que, par rapport à mes pourparlers avec la Région que je nomme, je leur ai indiqué que le Département était sans doute prêt à faire un geste quand eux voulaient faire l'inverse, mais que ce geste-là ne pourrait pas venir en contribution supplémentaire si eux-mêmes ne maintenaient pas au minimum leur contribution. Cela a généré une négociation assez dure, mais qui nous a permis d'avoir gain de cause, puisque la lettre du Président de Région est intervenue le jour même du Conseil d'Administration du budget.

Je voudrais insister aussi auprès de mes collègues pour leur dire qu'il faut, en matière culturelle, faire confiance aux grandes institutions. Elles ne sont pas l'ennemi, elles sont l'ami des festivals qui en découlent, l'ami de l'ensemble du département parce qu'en cette matière, le ruissellement fonctionne. Cela vaut pour le Centre Pompidou, cela vaut pour les grandes institutions du département et pour tous ceux qui rament, par exemple à Fénétrange ou ailleurs, pour maintenir des festivals, etc. Cela me paraît extrêmement important.

Enfin, donner quelques chiffres. Depuis la création du Centre Pompidou, ce sont 5 300 000 visiteurs qui sont passés ici et qui, sans doute, ne seraient jamais venus peut-être pour certains à Metz. Quelle est la répartition ? 27 % sont des étrangers et 77 % sont Français. Sur ces 77 % de Français, notamment les franciliens qui viennent au

Centre Pompidou, 76 % (je n'ai pas le chiffre départemental) sont du Grand Est. On peut bien imaginer que la grande majorité vient de Moselle.

Puis, une curiosité qui étonne toujours la Directrice des Musées de France, que je connais très bien et m'a dit « Mais comment faites-vous pour obtenir que dans vos visiteurs, 31 % – ce qui est énorme – sont des ouvriers et des employés dans les catégories socioprofessionnelles de l'INSEE ? »

Cela part tout simplement du fait que ceux qui ont décidé – je pense au Président CHIRAC à l'époque – de faire une décentralisation du Louvre à Lens et du Centre Pompidou à Metz ont eu raison. Vous avez vu quels sont les rapports entre ces deux régions. Ce sont des régions ouvrières et en crise industrielle. Eh bien, cela veut dire que, même pour l'art contemporain (je crois qu'on est même devant le Louvre-Lens), il y a ce public populaire. L'art moderne et l'art contemporain parlent tout simplement à nos contemporains et peut-être un peu plus que les statues grecques, etc.

Ce n'est pas le seul chiffre que je voudrais vous donner. Sur un an, d'après les statistiques de 2024 que nous avons (celles de 2025 ne sont pas finies), ce sont 40 000 élèves, non comptabilisés dans les 300 000 annuels, qui ont visité le Centre Pompidou, dont 53 % étaient des Mosellans, cela concerne un tiers des collégiens.

Je voudrais rendre aussi hommage à notre Directrice, Chiara PARISI, qui a osé créer, c'est la seule, une école de Pompidou. Cela consiste à avoir une classe d'environ 25 élèves, du niveau des collèges et qui, une fois par mois, ont des cours sur l'histoire de l'art au Centre Pompidou, dans un espace qui leur est complètement réservé. Ce souci de pédagogie, à côté de la simple visite, me semble essentiel.

Pour ne pas être trop long, je voudrais citer une anecdote qui date d'hier. On recevait à l'Opéra de Nancy, sous l'autorité du Recteur Régional, Emmanuel ETHIS, délégué interministériel à l'éducation artistique et culturelle. Chiara PARISI et le musée destiné aux collégiens, avec une vraie école, ont été cités en exemple. Quand un haut fonctionnaire de l'État vient citer cet exemple parmi une grande assemblée d'enseignants, de proviseurs, devant toute la région Lorraine, cela m'a fait chaud au cœur.

Terminer aussi sur le fait que nos relations avec le Centre Pompidou nous permettent de puiser, je dirais presque à l'infini, dans les collections d'art moderne et d'art contemporain qui sont les plus importantes au monde. Cette possibilité, qui nous

est donnée, était aussi, par un contrat entre Pompidou-Paris et Pompidou-Metz, qu'aucune exposition de Paris ne viendrait à Metz, et qu'aucune exposition de Metz n'irait à Paris, pour que chacun de ces Centres ait une vraie personnalité, ancrée dans la localité. Alors, voir l'exposition Suzanne VALADON de Chiara PARISI transférée, en exception à ce principe, pour la fermeture du Centre Pompidou de Paris, cela doit nous rendre extrêmement fiers.

Cette fierté, Monsieur le Président, vous la rejoignez. Je dirais que vous avez toute votre place. Je souhaite qu'un jour le Département de la Moselle puisse avoir la part entière qui lui revient, comme les autres contributeurs à ce grand établissement. En tous les cas, un grand merci à la Moselle, au Grand Est, à la France et à l'international, parce que c'est bien cela le rayonnement du Centre Pompidou aujourd'hui.

On est très fiers aussi que le Directeur préfigurateur de ce Centre, avec lequel j'ai travaillé pour son établissement, Laurent LEBON, ait été choisi par le Président de la République pour être le Président du Centre Pompidou de Paris à Beaubourg.

Comme celui-ci est fermé pour cinq ans, le seul Centre Pompidou qui existe en France, c'est celui de Metz. Merci, Monsieur le Président, de cet accompagnement.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci à vous. C'est à la fois touchant et cela marque tout à fait la place que nous souhaitons tenir dans la politique culturelle et dans le partenariat avec la Ville de Metz et la Métropole.

M. CHABANE.- Je voudrais utiliser cette délibération pour vous dire que, et je rejoins pleinement ce que Patrick vient d'énoncer, à la fois que ce budget dédié à la culture, est un budget qui rassemble et qui n'oppose pas. Il n'oppose ni la ruralité ni l'urbain, puisqu'il rassemble les forces culturelles, il vient les accompagner, il vient les soutenir, il vient les renforcer.

C'est un budget qui n'oppose pas les grandes institutions aux pratiques amateurs ou aux compagnies dans les territoires, bien au contraire. Je crois aussi à cette théorie qui fait que les locomotives drainent derrière des wagons et que tous ensemble nous puissions poursuivre la route.

Puis, surtout, je l'ai déjà beaucoup entendu et je crois qu'il faut clairement le dire ici, il n'y a pas d'opposition dans ce Département entre le sport et la culture, entre la culture et le sport. Le Département de la Moselle a mis depuis beaucoup d'années, je parle en matière culturelle notamment, énormément d'énergie, beaucoup de moyens et

les preuves, tu viens d'en citer une, importantes, structurantes, sont extrêmement nombreuses.

Elles vont des salons du livre que nous accompagnons sur les territoires, aux compagnies de théâtre, aux fanfares ou aux harmonies. Dans chacun des événements culturels de ce Département, la Moselle est là. Je trouve que l'on n'est pas assez reconnus pour cela. Je crois que les plus grandes histoires se nouent d'ailleurs dans les temps difficiles et quand le contexte tel qu'il est aujourd'hui est difficile, compliqué, quand on voit que d'autres collectivités font le choix inverse, soit de diminuer ou parfois de pratiquer des coupes un peu aveugles, 5 %, 10 %, peu importe finalement les caractéristiques de chacun des acteurs, nous n'avons pas fait ce choix, bien au contraire.

C'est un budget de la culture stabilisé, renforcé, qui permet de donner de la visibilité sur le temps long à l'ensemble des acteurs culturels, comme le sport, qui vient cocher l'ensemble des cases de la politique départementale, rayonnement, attractivité, proximité, soutien aux bénévoles, aux associations, tout ce qui fait finalement le sel de la société et du bien-vivre ensemble.

Je voudrais aussi, à travers vous, Président, remercier l'ensemble de l'Assemblée et vous-même, puisque vous croyez à ce projet, et remercier les services, notamment la Directrice Générale Adjointe, puisque vous nous avez proposé de redéfinir, en quelque sorte, notre politique culturelle. Vous y avez tout de suite adhéré, dans une volonté de rayonnement, comme je viens de le dire. Nous allons, comme pour le sport, mettre en œuvre une identité forte qui va s'appeler Moselle Culture, pour valoriser les créateurs, les talents, pour les mettre en avant aussi. Cela est fait depuis très longtemps, mais l'objectif est de continuer cela.

Dernier élément de mon intervention, nous allons aussi axer cette année, notamment à Malbrouck, mais aussi dans l'ensemble des sites Passionnement Moselle, après la Bande Dessinée, ce sera le 7^e art. Là aussi, il y a une continuité et une manière de faire découvrir à nos concitoyens d'autres pans de pratiques culturelles. On sait que le cinéma est populaire, c'est tout l'objectif en matière d'accessibilité et de proximité du Département.

Un budget stabilisé, des partenariats renforcés, une attractivité et un rayonnement au service de l'ensemble du Département. Merci beaucoup.

M. BOHL.- En complément de ce qu'a exprimé tout à l'heure Patrick THIL, que je partage, je voudrais dire que je suis aussi très heureux que le Département puisse apporter cette contribution supplémentaire dans le cortège des financeurs. D'autant plus, qu'il faut quand même rappeler que le Département était, dès le départ, un des financeurs de l'investissement majeur que constituait pour un territoire comme le nôtre le Centre Pompidou-Metz.

À l'époque, nous avons fait, avec mon prédécesseur et Patrick s'en souvient bien, Jean-Marie RAUSCH, le choix de la culture pour donner une nouvelle image à notre territoire et à la Moselle. Le Département était présent.

Je crois que nous avons pu faire aboutir ce projet qui, aujourd'hui, remplit toutes les cases que nous souhaitions à l'époque. Notamment, on a évoqué les publics cibles qui sont touchés à travers l'action très forte du Centre Pompidou-Metz. En 2025, sur les 315 000 visiteurs que nous avons pu accueillir, il y avait de nombreux collégiens, de nombreux enfants. Il y a une action culturelle extrêmement forte.

On a vraiment la chance d'avoir un outil où, au moment où le Centre Pompidou à Paris ferme ses portes, les amis du Centre Pompidou-Metz ne sont absolument pas fermés à ce que les établissements départementaux puissent être valorisés à cette occasion par le prêt d'œuvres ou autres.

On a vraiment des perspectives de développement tout à fait exceptionnelles qui permettront de mettre un coup de projecteur supplémentaire sur la Moselle à travers ses équipements culturels propres. C'est une opération gagnant-gagnant et je remercie encore une fois le Président, le Vice-Président et l'ensemble de mes collègues d'apporter ce soutien dans une période difficile. C'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît les vrais amis.

M. SUCK.- Nous avons là, la démonstration que l'on fait de la bonne et noble politique. Lorsque, dans d'autres collectivités, dans d'autres cercles, on réfléchit sans prendre de décision, en disant qu'on est dans une difficulté financière, c'est moins 15, moins 10, moins 25 % pour tous, ici, on se retrousse les manches et on définit notre stratégie et notre vision.

J'allais dire un esprit sain dans un corps sain. On parlait de santé ce matin, on parle de culture, on parle de sport. Je voudrais évidemment rappeler la constance du Département à permettre à la culture, à permettre au sport de pouvoir rayonner partout,

puisque'il y a quelque temps, j'aurais pu être à la place de notre collègue Patrick THIL, lorsqu'il s'agissait de trouver les moyens nécessaires pour permettre une programmation culturelle sur le site verrier de Meisenthal.

Ce site qui a tant donné évidemment à l'économie, à l'identité de la Moselle, participe aujourd'hui à l'art à la française au travers des métiers d'art, nous permet d'être reconnus dans ce segment, au-delà évidemment dans le domaine du bois au travers de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris qui a ouvert six sites en France, dont un en Moselle, le seul en Grand Est sur le pays de Bitche, ce qui m'a valu à l'époque un peu de discussion pour continuer à garder une programmation culturelle sur ce site, dans la halle verrière, permettant de pouvoir continuer à accueillir les publics. Salle reconnue dans les musiques actuelles, dans les expositions contemporaines.

Il a fallu trouver évidemment la fidélité. Je me souviens du Vice-Président de l'époque, du Vice-Président d'aujourd'hui, de ces Elus Départementaux qui, tous, sous votre volonté, ont apporté une contribution supplémentaire, permettant de stabiliser les budgets. Lorsque j'étais déjà en négociation avec ceux qui disaient : « Quand on veut de la culture, on va dans les grands lieux de Moselle et c'est Pompidou ». Je disais, n'opposons pas Pompidou à la diversité culturelle que l'on peut trouver en milieu rural. C'est une complémentarité, c'est la capacité aux uns et aux autres de rayonner en Moselle et de pouvoir s'enrichir. La culture, c'est l'élévation de l'homme et je crois qu'on en a profondément besoin en ce moment.

On a trouvé les moyens financiers, les engagements pour garder cette capacité, sur ce site, d'organiser à la fois de la culture sur site et aussi au travers des festivals de rayonner sur le territoire. Je n'ai pas eu la chance de pouvoir convaincre pour maintenir. C'est le constat d'une réduction année après année de la contribution de certaines collectivités. C'est le territoire du Bitcherland, c'est le Département, c'est un peu l'État, avec sa bienveillance, qui essaye de trouver des solutions lorsqu'ailleurs on ne fait plus de politique. On fait simplement une application mathématique, budgétaire, presque comme celle de Bercy, qui est aujourd'hui profondément regrettable parce qu'on ne signe plus l'ambition d'un territoire lorsqu'on ne fait plus de politique ou simplement l'application d'un certain nombre de chiffres. La technique, c'est très bien, mais je crois qu'elle doit rester au service d'un projet politique, au service d'un projet de territoire, et d'abord au service de la priorité qui est attendue par nos concitoyens.

Je souhaiterais remercier cette capacité de la Moselle à être à l'écoute des territoires, de ne pas opposer, de rassembler, et de rassembler l'ensemble des thématiques qui fait de cette collectivité d'abord, et pour toujours, une collectivité des solidarités, une collectivité attachée à l'homme.

M. BOHL.- En complément, je veux dire à David que, lors de l'exposition inaugurale en particulier, le Pays de Bitche était bien représenté puisqu'une création a été demandée d'un lustre magistral de Saint-Louis et le sculpteur qui a soufflé le verre, dont le nom m'échappe subitement, a réalisé une œuvre extrêmement sensible et vient de Meisenthal.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci de ces échanges qui marquent, depuis le début de nos débats ce matin, que le Département est présent dans toutes les politiques publiques.

C'est notre mission d'être présent et de le faire avec responsabilité et un courage budgétaire. C'est important. Il aurait été facile de renoncer dans une démarche arithmétique. On a préféré préserver et s'engager dans une démarche politique, dans une vraie politique d'aménagement du territoire.

Lorsque Metz et Meisenthal s'expriment, c'est qu'on a une politique culturelle pour tous et partout. Lorsqu'on a les grands clubs sportifs, depuis Metz en passant par Thionville, jusqu'aux clubs de quartier ou de village, on est là aussi dans une démarche politique affirmée de soutien.

Lorsque l'on compare les deux budgets, ils sont sensiblement les mêmes. On n'a pas privilégié une politique par rapport à une autre, ou renoncé à une politique par rapport à une autre. Cela, nous y avons tenu dès l'origine, lorsque l'on a commencé à parler budget. Les lignes directrices qui étaient les nôtres au mois de juin-juillet étaient des objectifs que l'on s'était fixés, une ligne claire, en concertation avec le Vice-Président chargé des finances et le Président de la Commission, et de dire que l'on ne revient pas sur nos politiques fondamentales. C'était indispensable. Cela faisait partie des éléments de base sur lesquels nous avons dû appuyer notre réflexion budgétaire. Cela n'a pas été simple. Nous n'avons jamais renoncé.

Le Département ne renonce pas. Il est présent, il agit, c'est un partenaire, un acteur. Nous souhaitons continuer de l'être. Quand, Monsieur le Maire de Thionville, l'excellence sportive s'installe sur un territoire, nous répondons présent. Comme nous

avons répondu présent ailleurs, c'est cela aussi l'attractivité du territoire et le rayonnement. C'est essentiel dans toutes les politiques culturelles.

Lorsqu'il faut, à un moment ou à un autre, réviser cette politique, c'est le cas à Nilvange, Madame la Maire, nous allons le faire ensemble, mais dans une nouvelle démarche d'ambition territoriale et d'ambition culturelle, surtout pas dans le renoncement. Une réorientation sera donnée, avec une nouvelle dimension, où Nilvange, où la Moselle-Nord, où le territoire de la Vallée de la Fensch, le territoire de Portes de France-Thionville, seront réaffirmés de façon différente dans la politique culturelle.

Nous l'avons fait ailleurs, nous le ferons là, nous l'avons fait à Metz et, pour nous, c'est essentiel. Je voudrais, au-delà des services, remercier le Directeur Général des Services, qui a été l'un des militants dans cette démarche et qui m'a accompagné dans toute la réflexion que l'on a pu avoir pour aboutir à un budget qui soit construit de cette façon. Pour nous, c'était absolument indispensable, parce que, cela est démontré aujourd'hui, la concorde règne dans ces politiques. Comme le dit le Vice-Président chargé des sports, on n'a jamais opposé le sport à la culture, alors qu'on a toujours essayé de nous les faire opposer.

C'est à travers ces compétences, régaliennes que l'on construit à la fois un territoire, un public, une population, une jeunesse, une politique en direction de chacun et de tous. Quand il y a une évolution nécessaire, on répond présent dans tous les domaines. Nous le faisons avec la rigueur budgétaire qui nous caractérise.

Lorsque l'on dit « oui » aujourd'hui, j'espère que l'on continuera à le dire demain. Quand il y a des vents différents, on revoit notre position et on regarde cela avec une grande responsabilité. C'est nécessaire. Cela produit du sens. Cela produit de la politique, mais dans une dimension sociale.

L'objectif est : la culture ouverte à tous. Vous parlez des collégiens. Vous parlez des enfants. Vous parlez des jeunes. Vous parlez de celles et ceux qui abordent la culture de façon très éloignée. Vous parlez de Lens et de Metz. Quels beaux exemples de reconversion sociale ! Nous y mettons les moyens. Nous les mettons avec les partenaires, s'ils sont présents et sans si cela est nécessaire.

Le Département ne désertera jamais sur ces territoires. Un renoncement comme celui-ci serait un abandon face à nos difficultés, face aux difficultés que rencontrent nos

citoyens. C'est notre responsabilité et surtout la nécessité et l'obligation de la Moselle. On ne peut pas parler d'attractivité si on n'a pas ce discours et cette action qui affirment de façon importante pour toutes celles et tous ceux qui nous regardent, nous côtoient, nous pratiquent, que la Moselle est une terre de culture, une terre de sport, une terre de solidarité, une terre de santé, une terre de scolarité, une terre d'enseignement supérieur.

C'est tout cela, la Moselle. Ce n'est pas un petit bout de quelque chose qui fait une politique globale. C'est cette politique générale que je vous propose aujourd'hui par ce point et je voudrais vous remercier de vos propos qui nous touchent beaucoup, parce qu'ils viennent récompenser ce travail de réflexion que l'on a porté depuis six mois et qui aboutit aujourd'hui à un excellent budget, malgré toutes les contraintes budgétaires qui s'abattent sur nous. Nous continuerons à être solidaires, à avoir une politique en direction de chacun et en fonction de ses besoins, de ses satisfactions et de son expression.

On peut adopter ce point, si vous le voulez bien.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Quelle belle unanimité ! Merci beaucoup.

VI-1 POLITIQUES ÉDUCATIVES – BUDGET PRIMITIF 2026

Mme STEMART, rapporteure.

(La rapporteure donne lecture de son rapport.)

Mme STEMART.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je souhaite aller au-delà des lignes budgétaires pour parler de ce qui nous rassemble profondément autour des actions éducatives des collégiens et les valeurs que notre Département porte, transmet et incarne.

Cet après-midi, nous allons étudier cinq rapports, qui seront d'ailleurs présentés par nos collègues Pierre CUNY, Khalifé KHALIFÉ et Jean-Luc BOHL, avec qui nous travaillons au sein de la sixième Commission, présidée par notre collègue Bernadette LAPAQUE, des rapports qui montrent combien l'éducation en Moselle est une priorité politique.

Elle n'est pas une compétence comme les autres, elle est un engagement moral et une responsabilité collective. C'est même, je dirais, un engagement républicain. Ici, dans l'hémicycle Robert SCHUMAN, nous accueillons toute l'année des collégiens venus de toute la Moselle. En fait, ce n'est pas une visite, c'est un message. Vous êtes des citoyens en devenir, la République vous appartient, engagez-vous, soyez fiers de votre département et ayez de l'ambition.

Avec le livre « Jeunes et citoyens » de Moselle, que vous avez tous remis aux 10 000 élèves de 6^e dans nos collèges publics et privés de Moselle, avec les visites du Département, des Archives départementales, du Centre Robert SCHUMAN, du musée de Gravelotte, nous transmettons une chose essentielle : savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Ces parcours éducatifs forment un maillage unique, urbain ou rural, nous avons la même exigence, la même ambition, la même égalité.

Notre deuxième cap, c'est l'ambition scolaire, parce que nous refusons le déterminisme. C'est pourquoi nous créons des ponts entre nos collèges, les grandes écoles, l'enseignement supérieur. Un collégien doit pouvoir dire « pour moi aussi, c'est possible ». Nous sommes là aussi dans une politique publique, comme vous l'avez rappelé ce matin, Monsieur le Président, qui doit avoir comme objectif l'attractivité. Garder nos jeunes en Moselle, pouvoir se former, rester, revenir et s'installer en Moselle.

Enfin, nous l'assumons, le budget de l'éducation est sacralisé. Malgré les contraintes financières, nous protégeons la qualité des collèges et les conditions d'apprentissage pour assurer un environnement propice à la réussite.

Monsieur le Président, mes chers collègues, la politique éducative du Département de la Moselle n'est pas seulement un budget. C'est une fidélité à nos valeurs. C'est former des citoyens libres, éclairés, ambitieux et heureux. C'est investir dans l'avenir de la Moselle. C'est préparer l'avenir de la Moselle. C'est notre responsabilité. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Les visites éducatives, c'est important de le signifier, nous y tenons aussi, dans un partenariat avec l'Éducation nationale. Je prendrai l'exemple de l'école à la ferme. Ces visites sont un soutien à l'agriculture, puisque c'est une ressource complémentaire pour les agriculteurs qui font l'effort d'organiser une vraie visite pédagogique dans les corps de ferme. Très apprécié, puisqu'on découvre l'agriculture et on fait découvrir

l'agriculture à notre jeunesse. On leur fait découvrir comment sont les ressources alimentaires à partir du travail de notre agriculture. Nous y tenons et cela en relation naturellement avec la Chambre d'Agriculture.

Sur le livre qui concerne ces jeunes et citoyens de Moselle, j'ai eu l'occasion comme vous, d'aller en distribuer quelques-uns dans l'un des collèges de Moselle. Je n'ai pas le temps de les faire tous, mais vous les avez faits à mes côtés ou en ma représentation et je vous en remercie. Ce sont des moments éloquents qui marquent le fait qu'il faut absolument continuer parce que la culture de l'action publique disparaît. Il faut absolument la renforcer. C'est une heure d'éducation à la citoyenneté.

Aujourd'hui, quand vous écoutez les adultes, le Département, la Région, la Commune, l'État, c'est compliqué, on ne comprend rien, jusqu'à ce qu'on ait besoin de l'aide ou de subventions. Là, on sait à qui s'adresser. Avoir cette éducation en classe de 6^e, donner cet ouvrage, j'ai la fierté de penser que cela restera dans le souvenir d'une scolarité d'un enfant lorsqu'il est passé en 6^e. C'est important que ce document de référence ait été établi, ainsi que la visite des sites Passionnement Moselle. Je pense que ce n'est pas suffisant. On pourrait aller plus loin. Nous assumons à la fois l'entrée et le transport pour les écoles, mais nos sites Passionnement Moselle ne sont pas suffisamment visités.

Quelquefois, des sites installés sur leur territoire ne sont pas fréquentés du tout. Puis on s'en va en Alsace ou en Champagne-Ardenne, ce qui est très bien, d'aller visiter les autres territoires de la région, mais que l'on connaisse d'abord d'où on vient avant de savoir où on va. Je le regrette un peu. Je l'ai évoqué à l'inspecteur, au directeur académique des services de l'Éducation nationale et au recteur. Pour l'instant, il n'y a pas de résultat, puisqu'il n'y a aucune prescription imposée au corps enseignant et je le regrette un peu, parce que je pense qu'il serait important que l'on sache.

Nos sites Passionnement Moselle racontent notre Histoire. Elle est essentielle. Raconter l'histoire de Robert SCHUMAN, c'est raconter un tout petit peu l'Europe. Quand j'apprends que nous n'avons plus les crédits européens, nous serons appelés en responsabilité financière à un moment ou à un autre. On ne peut pas être ici dans l'hémicycle Robert SCHUMAN et ne pas accompagner ensuite notre Centre Robert SCHUMAN et soutenir le lieu qui l'a vu vivre et surtout à côté duquel il est enterré aujourd'hui.

C'est toute cette démarche qui est engagée, qui pour nous, est éminemment importante. Ces politiques éducatives, nous devons les maintenir. Elles sont absolument essentielles parce que le Département doit continuer à garder sa place et à démontrer la particularité de ces espaces, de son histoire et de ce qu'il incarne dans ce Grand Est.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité, je vous remercie.

VI-2 SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

M. CUNY, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. CUNY.- Chers collègues, si vraiment les uns et les autres, nous pouvions, nous et à l'extérieur de cette noble Assemblée, douter de la pertinence du Département, je pense qu'aujourd'hui, on a pris une magnifique leçon à la fois des réalités de terrain, mais aussi lorsque l'on veut, il y a toujours un chemin. Lorsque l'on a un but, ce chemin est tracé.

On voit bien que l'on pourrait se contenter en tant que Département de s'en tenir uniquement aux prérogatives et, en particulier, à plus de 50 % d'aide sociale. On s'aperçoit, bien sûr et cela a été affirmé aujourd'hui avec force, qu'il y a cette aide qui est portée et qui est, dans le budget que nous allons voter, parfaitement conservée, voire augmentée, mais aussi s'intéresser à tout ce qui fait l'attractivité d'un territoire.

On a parlé du sport, on a parlé de la culture. Eh bien, le troisième pilier, c'est l'enseignement supérieur. On y vient, puisque tu as magnifiquement, Anne, parlé de l'enseignement au sens scolaire ou élémentaire. C'est ce qui fait la formation d'un citoyen. C'est ce qui fait l'émancipation d'un citoyen. On sait très bien que, dans tous les pays aujourd'hui en difficulté, dans des régimes autocrates, voire des dictatures, la première chose que l'on fait, comme en Afghanistan, c'est de supprimer l'éducation. On est sûr comme cela d'avoir à sa disposition un peuple non formé et que l'on pourra facilement manier.

Pour revenir à cet enseignement supérieur, Président, vous faites partie, nous faisons partie des cinq Départements - je crois qu'il y en a 5 - qui ont décidé de porter l'enseignement, pas nos compétences, mais par l'aide que nous leur apportons.

Moi qui suis Meurthe-et-Mosellan, j'ai toujours connu l'enseignement supérieur. Il faut savoir qu'avant l'Annexion, l'enseignement supérieur était essentiellement sur Pont-à-Mousson, mais développé sur le territoire Mosellan et en particulier à Metz où il y avait une université qui était forte. L'Annexion a bouleversé tout cela. Il y a eu des modifications complètes qui se sont faites au niveau judiciaire entraînant la disparition de tribunal et de l'enseignement.

Lorsque je suis arrivé en 1982 comme interne des hôpitaux, Khalifé quelque temps après comme chef de clinique, il y avait 3 500 étudiants à Paul Verlaine, sur une université dite de Nancy, qui en comportait 35 000 ou 40 000. Nous devons être aux alentours de 30 000 étudiants sur le territoire, sur une université qui est polycentrique, et où la Moselle, aujourd'hui, a toutes les prérogatives pour défendre cet enseignement. Vous le savez, c'est un élément d'attractivité majeure avec la culture, le sport et l'enseignement supérieur, car lorsque des familles viennent s'installer sur un territoire, parce qu'ils vont travailler ici et là, la première chose qu'ils regardent, c'est bien sûr les écoles et la deuxième chose est l'enseignement supérieur.

La particularité ici sur la région Mosellane, sur le département de la Moselle, c'est qu'il y a l'Université de Lorraine et les grandes écoles. Je crois que l'on peut en être fiers.

M. KHALIFÉ.- Je voulais rappeler que l'on est le seul Département qui a fait un schéma départemental de l'Enseignement Supérieur, avec deux autres régions, je crois. Mais on est le premier à l'avoir fait. C'est important de le souligner.

On l'a fait, on l'a écrit et on a une vision sur les objectifs que l'on veut faire. Je voudrais que l'on n'oublie pas cette précision. Merci.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous étiez à la manœuvre à l'époque en qualité de Vice-Président. Je tiens à ajouter cela. C'était hier.

M. BOHL.- Je voulais souligner la fidélité du Département de la Moselle sur l'enseignement supérieur et la recherche. Nous avons joué collectif pour pouvoir obtenir, par exemple, l'Institut Lafayette dont nous parlons en lien avec Georgia Tech, avec d'autres qui ont permis que l'on puisse obtenir le CEA Tech ou l'IRT.

Peut-être pourrions-nous, puisqu'il s'agit d'académisme et de travail en lien avec les universités, faire travailler l'université sur la question que vous évoquiez ce matin, avec l'hydrogène et les recherches qui sont actuellement en cours au niveau de Pontpierre. Nous avons probablement, dans nos effectifs académiques et universitaires,

un certain nombre de chercheurs qu'il serait probablement intéressant de mettre en lien avec ceux qui sont sur le terrain.

M. LE PRÉSIDENT.- La Française de l'Énergie travaille aujourd'hui avec l'Université de Lorraine. Il y a une complémentarité et une expertise importante qui est apportée. D'ailleurs, je viens de lire que la Française de l'Énergie a été autorisée à continuer son exploration et son développement. C'est une information qui a été signée aujourd'hui par le ministère.

M. CUNY.- Je voulais simplement rajouter une petite chose. Il faut ici que cette Assemblée, unanimement, nous exprimions en force la nécessité et l'accélération de l'universitarisation du CHR Metz-Thionville.

M. LE PRÉSIDENT.- Le dossier a mis du temps. Là, il avance beaucoup grâce à l'implication de celles et ceux qui se sont engagés et qui s'engagent dans ce dossier. Je pense que l'on a quelques pas à franchir encore. Collectivement et unanimement, nous devons être aux côtés de celles et ceux qui contribuent à ce que cette démarche aboutisse définitivement. Il y va de l'avenir de l'Enseignement Supérieur en général et de la médecine en particulier en Moselle. Une fois que l'on aura ouvert la porte, on pourra aller plus loin que les premières années. Mais ça, il ne faut pas le dire.

On passe au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité. Merci beaucoup.

VI-3 CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

M. BOHL, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Des réactions ? *(Non)*

Nous pouvons adopter ce point.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

Naturellement et je le rappelle, nous continuons à développer les moyens afin d'avoir véritablement des circuits courts qui alimentent notre restauration. On en est encore au début de ce long chemin qui nous amènera à renforcer l'utilisation des circuits courts pour alimenter notre restauration et les plus de 3 millions de repas que nous servons chaque année dans nos collèges.

VI-4 BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA CUISINE CENTRALE DÉPARTEMENTALE

M. KHALIFÉ, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité.

VI-5 OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR L'OBJECTIF DE MIXITÉ SOCIALE DANS LES COLLÈGES URBAINS MOSELLANS

M. KHALIFÉ, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LEBEAU.- Je suis un peu surpris du thème abordé par la Chambre Régionale des Comptes. Moi qui ai cette expertise des finances, je pense que l'on s'écarte loin des compétences d'une Chambre révisionnelle des Comptes.

Quand ceux qui sont habilités à contrôler se mettent à faire de la politique, je pense que l'on se trompe. Les juges et les contrôleurs feraient bien de rester à leur place. La place n'est pas de faire de la politique ou d'émettre des avis sur de la politique. C'est de vérifier la sincérité, l'honnêteté des comptes, le juste emploi des données publiques, mais jamais de donner un avis sur des actions publiques.

Je vois l'élément derrière ce rapport. L'idée insidieuse de remettre en place la guerre des écoles de 1983, tout cela n'est pas bon. Laissons la Chambre Régionale des Comptes vérifier la sincérité, l'honnêteté, la transparence des comptes des collectivités,

dont elle a le contrôle et laissons les politiques faire de la politique. La maison sera bien gardée.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Je vous laisse, propriétaire de vos propos.

M. CUNY.- Monsieur le Président, cela a été évoqué en Commission. Nous souscrivons, ou plutôt, Monsieur LEBEAU souscrit tout à fait à ce que l'on a exprimé en Commission, où la Chambre Régionale des Comptes s'autosaisit de sujets qui sont véritablement loin des sujets que l'on connaissait par le passé.

Il est clair que comparer une école publique et une école privée et regarder sociologiquement ce que cela donne, je pense qu'il y a autre chose à faire au niveau du contrôle des finances publiques.

M. LE PRÉSIDENT.- J'ai été surpris lorsque la Chambre Régionale des Comptes m'a demandé un rendez-vous afin de me dire quelle était sa mission, confiée par la Cour des Comptes : savoir quel était le résultat de l'enseignement mis en place sur les établissements publics et privés et quelle était la place de la mixité sociale dans les politiques éducatives.

Les conclusions ont été plutôt simples, il n'y a pas de remarques. Ce qui, pour nous, n'a pas été rassurant parce qu'on n'en doutait pas, mais venir au Département alors que nous n'avons pas la responsabilité de la politique éducative, cela relève de l'Éducation nationale. Nous avons la responsabilité de gérer le cadre, à la fois le cadre financier, nous apportons nos contributions sur le fonctionnement et le cadre bâti et immobilier, mais absolument pas le contenu.

Ensuite, la mixité s'établit et se juge en fonction du contenu de l'éducation dispensée. Là-dessus, nous n'avons absolument aucune responsabilité. Ensuite, le faire entre les établissements publics et les établissements privés, ne rouvrons pas ce débat qui a largement marqué quelques semaines, voire plus, des débats à l'Assemblée Nationale, au Parlement en général et dans les collectivités publiques. Nous avons une relation largement apaisée entre le public et le privé, que nous finançons, puisque la loi nous l'impose et nous le faisons totalement. Je rencontre les principaux des collèges privés chaque année. Je vais le faire d'ici quelques semaines, dans une relation également de grande qualité. C'est essentiel.

Je peux constater que la notion de mixité sociale est assumée à la fois dans les établissements d'enseignement public et les établissements d'enseignement privé. Ce

n'est certainement pas à nous d'en juger. Ce n'est pas notre rôle. L'État confie à la Chambre Régionale des Comptes d'assumer une analyse. Vous savez, d'autres ont bien demandé à la Chambre Régionale des Comptes d'analyser quelle était la situation de l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine. C'est pareil. On va essayer de s'approprier les conclusions, mais, quand vous donnez un rapport à la Chambre Régionale des Comptes, généralement, on est plutôt sur des critiques que sur de grandes satisfactions.

C'est un donné acte. Vous me donnez acte de vous avoir permis de débattre à ce sujet.

I-5 BUDGET DÉPARTEMENTAL – BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2026

M. MULLER, rapporteur.

(Le rapporteur donne lecture de son rapport.)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Je vais laisser la parole aux trois Présidents de groupe.

Je vais commencer par le groupe socialiste.

M. FOURNIER.- Merci, Monsieur le Président. Je voudrais vous dire que le budget de 2026, qui est présenté ici au Conseil départemental, s'inscrit dans un contexte particulièrement contraint pour les Départements.

Il est peut-être moins pire que ce que nous avons envisagé, puisqu'au Parlement, le projet gouvernemental préconisait 4,4 milliards d'économies pour les collectivités territoriales et on arrive à 2,2 milliards, mais cela impliquera quand même que les dépenses sociales seront accrues, et le Dilico également, vraisemblablement, reconduit au même niveau qu'en 2025.

Les choix budgétaires sont rendus difficiles par la stagnation, voire la baisse de certaines ressources, par les incertitudes sur la TVA, en fonction de la situation économique, par la fragilité persistante des droits de mutation et par des mécanismes nationaux qui pèsent durablement sur notre autonomie financière.

Pour autant, un budget n'est jamais neutre, il traduit des priorités, il révèle une vision du territoire, il engage effectivement et évidemment une responsabilité politique, comme vous l'avez souligné. Ce budget est révélateur d'un effet de ciseaux durable, puisque le budget principal s'élève à 1,057 milliard ou 1,090 milliard si on inclut le

revolving. C'est une très légère baisse de 2,70 %. Au niveau de l'investissement, on passe de 121 millions à 100 millions.

L'effet de ciseaux est désormais structurel, des dépenses contraintes, notamment au niveau social et des marges de manœuvre qui se réduisent, en particulier sur l'investissement. Nous le savons, cela ne fera que continuer et s'amplifier pour les exercices 2026, 2027, 2028. Pour le budget 2026, c'est pour l'instant 20 millions ou 21 millions en plus au niveau des dépenses sociales et peut-être un 11, 13 ou 14 millions pour le Dilico, en sachant que le secteur social est notre cœur de métier et qu'il s'élève à plus de 60 %.

Quelques questionnements, quelques interrogations, mais vous y avez partiellement répondu, sur la mobilité au niveau du ferroviaire. Je crois que vous avez eu raison de dire que maintenant, les études, cela suffit. Il faudrait passer à la réalisation sur les lignes de Forbach jusqu'à Thionville, ou sur la ligne de Hayange jusqu'à Esch-sur-Alzette. À force de trop parler, on n'avance pas.

Sur le programme départemental de l'habitat, il faudrait peut-être être un peu plus offensif sur l'habitat vacant, c'est quand même un sujet qui nous préoccupe. Vous l'avez dit vous-même, il faudra mobiliser à la fois les filiales du Département, et surtout faire en sorte qu'on puisse résorber cette vacance.

En matière d'éducation, tous les dispositifs éducatifs méritent d'être soutenus, le soutien aux élèves décrocheurs, la promotion de l'ambition scolaire, le soutien aux classes à horaires aménagés et l'ouverture scientifique.

Sur la coopération transfrontalière, je serais peut-être un peu plus pessimiste que vous parce que la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise se réunit, elle parle et ne fait qu'énoncer des sujets. De l'aveu même du Ministre Monsieur HADDAD, cette Commission a été un échec, selon lui, au sujet des rétrocessions fiscales, des disparitions du projet de collège franco-luxembourgeois. Cela mérite mieux que de faire des conférences.

Pour conclure, nous ne contestons ni ne mésestimons les contraintes financières et budgétaires nationales qui ont un effet négatif sur les collectivités territoriales et locales. Je voudrais rendre hommage à votre action sur le budget culture, vie sociale, jeunesse et sport. Sacralisation, peut-être pas, mais sanctuarisation, c'est sûr, parce que dans d'autres collectivités territoriales ou locales, on a pratiqué à la hache. C'est vrai

qu'une région a supprimé entre 80 et 100 millions de budget au niveau de la culture. Je parle des Pays de la Loire. Ce budget est préservé et c'est très bien pour le lien social, pour les associations sportives, pour la culture, pour le sport.

Nous avons un différend existentiel sur le prix des cantines et vous vous y attendez. Mais vous l'avez souligné, il y aura un choix à faire à la fin de l'année, puisque vous avez dit que le prix était maintenu jusqu'à la fin de l'année, je l'ai lu avec attention, et vous avez dit 3,96 euros, la collectivité met cinq euros, multiplié par 3 millions de repas, cela fait 15 millions qui mériteront débat. Vous savez que sur ce point, nous avons une position de modulation au niveau de cette question existentielle. C'est l'un des questionnements que nous avons et des interrogations sur l'avenir.

Nous nous abstiendrons, mais avec un avis globalement positif. C'est une abstention globalement positive sur ce budget, en sachant que les budgets 2027, 2028 et 2029 seront effectivement plus draconiens qu'on ne le croit. Puisqu'on parle culture, je citerai Paul VALERY qui disait « Le vent se lève, il faut tenter de vivre. » Les vents contraires vont se lever très fort, les mauvais vents contraires vont arriver et il nous faudra résister à ces vents contraires, parce que c'est la vie quotidienne des Mosellans et des Mosellanes qui va être impactée. Merci, Monsieur le Président. Merci, mes chers collègues, de m'avoir écouté.

M. FREYBURGER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, ce n'est pas d'abstention, fût-elle positive, dont je vais vous parler, mais je me faisais la réflexion en écoutant mon collègue de gauche, enfin sur ma droite géographiquement, mais probablement légèrement sur ma gauche philosophiquement. J'entendais Monsieur FOURNIER citer Paul VALERY, je me remémorais le discours du Président au moment de l'ouverture de cette Réunion Trimestrielle, citant Pierre MENDES FRANCE, et je me dis qu'il n'y a pas lieu de s'étonner d'une adoption très œcuménique de ce budget. Je m'en réjouis.

Je m'en réjouis, parce que cette adhésion unanime ou presque aux orientations et aux décisions budgétaires 2026 traduit cette dynamique Mosellane à laquelle nous participons et nous entendons donner notre voix. Vous serez certainement peu surpris de la position du groupe des Républicains et Indépendants que j'ai l'honneur de présider, mais nous voterons évidemment tout à fait pour ce budget 2026.

C'est une surprise, n'est-ce pas ? Je suis très heureux de pouvoir jouer d'un effet de surprise à l'égard de mes collègues de droite, de gauche et du centre. Alors même

que ce budget s'inscrit, cela a été rappelé à plusieurs reprises, dans un contexte particulièrement difficile.

Nous avons, au niveau de l'État, réussi dans la douleur à accoucher d'un budget, après le rejet des deux motions de censure déposées par, d'un côté, la gauche plus ou moins radicale et, de l'autre côté, la droite plus ou moins radicale. Néanmoins, le contexte est toujours aussi pesant, toujours aussi incertain et toujours aussi peu encourageant pour les collectivités auxquelles nous participons, au premier rang desquelles le Département.

Finalement, le 9 juin 2024, en dissolvant l'Assemblée Nationale, le Président de la République a aussi dissous le peu d'espoir qui nous restait dans les possibilités nationales de faire avancer les choses d'ici à la fin du quinquennat.

Notre Département a une situation financière saine, néanmoins contrainte et nous avons fait un choix collectivement exigeant. Pourquoi un choix exigeant ? On aurait pu, c'est vrai, cela a été dit à plusieurs reprises, mais je crois qu'il faut insister sur ce point, couper de manière finalement tout à fait harmonieuse dans l'ensemble des dépenses. On fait moins 10, moins 15 % sur l'ensemble des dépenses. C'était finalement une solution simple en apparence, de facilité sur le plan de la méthode, mais qui aurait probablement produit des résultats tout à fait désastreux pour certaines de nos politiques départementales.

À l'inverse, nous aurions pu aussi nous dire : « Peu importe les conséquences budgétaires, financières de nos choix, faisons le maximum dans tous les domaines, répondons à toutes les attentes sans distinction ». C'est ce que fait d'ailleurs par moment le pouvoir politique au niveau national. « Ce n'est pas grave, mes chers concitoyens. Faisons tout aujourd'hui. Nos enfants et petits-enfants paieront ».

On n'a fait naturellement ni l'un ni l'autre, en essayant de trouver un équilibre, en préservant les choix fondamentaux de la collectivité Mosellane, tout en étant rigoureux, et j'ose le terme, sur le plan budgétaire et financier. Cela s'est traduit du point de vue de la Commission des Finances, Monsieur le Président, et de ma fonction de Vice-Président des Finances à vos côtés, par des réunions nombreuses et difficiles.

Pourquoi difficiles ? À chaque réunion, nous avons rencontré les différents élus en charge des différents sujets, qu'ils soient Vice-Présidents ou Présidents de satellites du Département, mais aussi les personnes qui travaillent au quotidien dans les services

du Département et dans les organismes satellites du Département, personnes qui sont, derrière leurs élus, leurs responsables politiques, engagés, inventifs, volontaires, désireux de faire du mieux possible dans les différents domaines.

Ces différentes réunions sont difficiles puisqu'il nous faut, à un moment donné, poser des limites, non pas par plaisir, pour, j'allais dire, faire tiédir un petit peu les ardeurs des uns et des autres, mais tout simplement par souci de préserver le bien commun que sont nos moyens qui forment le budget départemental et qui doivent tenir compte notamment de la créativité sans limite de l'État pour accroître nos contributions.

Singulièrement, les Départements, même s'ils ont été un peu moins atteints que l'on aurait pu le craindre, on doit faire face à des phénomènes qui font enrichir notre vocabulaire. Après le Dilico 1, nous avons le Dilico 2 pour, je vous le rappelle, selon la formule très poétique définie au niveau de Bercy, « Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales ». C'est bien de se le rappeler parce qu'on a du mal à l'apprendre.

J'ose espérer que ce dispositif de lissage conjoncturel ne deviendra pas un dispositif de lissage structurel, parce que là, nous risquons d'avoir une suite importante. Après le 2, il reste quand même quelques chiffres avant de pouvoir arriver au bout de la série.

C'est 6,5 millions d'euros ponctionnés sur notre budget. On peut aussi ajouter à cela le gel des transferts de TVA, la réduction ou la non-revalorisation des nombreux concours financiers nationaux et n'ayons pas peur de rappeler que, Départements de France l'a d'ailleurs fait il y a quelques jours, depuis le gel de la Dotation Globale de Fonctionnement, les Départements dans leur ensemble ont perdu 46 milliards d'euros cumulés en quelques années.

Malgré tout cela, nous avons ce budget de 1,09 milliard. Vous m'excuserez d'arrondir, mais c'est notre budget avec les différents éléments agrégés, au sein duquel plus de la moitié relève des dépenses de solidarité qui sont évidemment dans une poussée inflationniste depuis plusieurs années, inflation qui ne s'arrêtera pas en 2026. Il y a fort à parier que ce sera le cas également dans les années suivantes.

On a dû juguler les choses, adapter les budgets. Malgré cela, un investissement qui reste d'un excellent niveau. Je le rappelle quand même pour mémoire, mais plus de 33 millions d'euros fléchés pour le réseau routier, 29 millions d'euros pour les

investissements dans nos collèges et par ailleurs, un maintien d'un soutien net aux collectivités territoriales, communes, intercommunalités. Nous nous interrogeons collectivement sur la suite à donner au dispositif qui s'est achevé et qui a surtout vu, malgré cette conjoncture très difficile et contraignante que nous devons intégrer à nos prévisions, le Département aller au bout de son programme Ambition Moselle. Il était prévu, cela avait été voté par notre Assemblée, que nous aiderions à hauteur de cinq fois 25 millions d'euros. Nous sommes allés au terme des cinq fois 25 millions d'euros.

Combien de Départements, y compris comparables, peuvent se targuer au niveau national d'en avoir fait autant au service des projets locaux, au service aussi, puisque, derrière les projets, derrière les réalisations des communes, des intercommunalités, il y a évidemment l'économie, les entreprises, les emplois, qui, pour la plupart d'entre eux, sont bien locaux et pas délocalisables.

Le Département est vraiment un acteur majeur, un acteur central, un acteur qui sait aussi faire montre de nuances et d'audace dans les domaines notamment de la culture et du sport. Cela a été rappelé à plusieurs reprises. Je pense que notre collègue Armel CHABANE a bien raison de préciser qu'on ne le dit pas assez sur le plan culturel, alors même que les acteurs le vivent grâce à cet investissement. Cela, et d'autres raisons que je pourrais détailler mais que je vous propose de synthétiser par une formule d'ensemble, conduit le groupe des Républicains et Indépendants à, non pas s'abstenir de manière constructive, ce qui équivaut dans d'autres systèmes à un vote favorable, mais à voter d'emblée pour le budget 2026 sans réserve. Merci de votre attention.

Mme ROMILLY.- Monsieur le Président, chers collègues, nous terminons aujourd'hui cette première Réunion Trimestrielle avec la présentation du budget départemental pour 2026, dans un contexte bien sûr que personne ici ne peut ignorer.

D'abord un contexte international fragile où les grands équilibres sont profondément ébranlés et les tensions géopolitiques, économiques et sociales imposent vigilance et adaptation. Ensuite, un contexte européen incertain qui peine à faire entendre sa voix et assiste parfois impuissant à son propre effacement géopolitique. Enfin, un contexte national complexe, marqué par des tensions institutionnelles fortes et des divisions prononcées. Et il faut le dire, une situation préoccupante pour les Départements qui jamais n'ont été confrontés à une telle contradiction budgétaire, des missions sociales toujours plus lourdes, des recettes toujours plus contraintes et une responsabilité politique intacte devant nos citoyens.

Dans ce climat d'incertitude, nous pouvons le dire clairement, ce sont aujourd'hui les collectivités territoriales de proximité, départements et communes, qui tiennent la République, non pas une République en marche, mais une République qui se tient debout avec responsabilité, constance et conviction pour éviter qu'elle ne se fragilise davantage.

C'est dans ce cadre que nous vous proposons, en tout cas, qu'il nous est proposé aujourd'hui d'adopter ce budget 2026 de notre collectivité, un budget à l'équilibre, construit et assumé avec un fruit de nombreux mois de travail, d'échanges, d'analyses et d'arbitrages, parfois difficile à mener par les élus, les services départementaux et sous votre impulsion, Monsieur le Président.

Ce budget est ambitieux, non pas à l'affichage, il est ambitieux par les choix concrets qu'il opère au service des Mosellanes et des Mosellans et parfois même dans des compétences qui ne sont pas les nôtres, mais en lien direct avec ce qu'attendent nos concitoyens.

Ce budget, nous l'avons travaillé sans toujours savoir où nous allions, tant les règles du jeu national ont évolué, tant les incertitudes financières ont pesé sur nos marges de manœuvre. Il a fallu faire des choix, hiérarchiser, arbitrer, parfois renoncer. Pourtant, le Département de la Moselle demeure le premier partenaire des communes et le principal acteur de proximité, là où l'État se désengage et où la Région ne peut pas toujours répondre ou ne veut pas toujours répondre.

Ce budget est aussi un budget de responsabilité et de projection. Le programme Ambition Moselle, dont a parlé tout à l'heure Julien, est arrivé à son terme fin 2025 et l'année 2026 sera une année de transition qui doit nous permettre de préparer un nouveau cadre stratégique, renouvelé et adapté aux réalités financières, sociales et territoriales de notre Département. La Moselle a toujours su se réinventer et elle le fera encore.

Sur les volets des solidarités, les besoins ne cessent d'augmenter. Personnes âgées, protection de l'enfance, accompagnement social, la pression est forte, constante, parfois dramatique. La Moselle assume pleinement ses responsabilités de solidarité auprès des plus fragiles. C'est un engagement humain, financier et moral considérable que nous assumons avec sérieux et dignité.

Permettez-moi de le souligner, nous votons aujourd'hui un budget à l'équilibre, là où l'État à ce stade n'est pas en mesure de le faire. Ce contraste illustre le sens des responsabilités des collectivités territoriales.

Le groupe des Élus Indépendants soutient pleinement ce budget. Nous le soutenons parce qu'il est cohérent, réaliste et fidèle à notre engagement. Agir, protéger, investir, sans démagogie et sans renoncer à l'essentiel.

Monsieur le Président, mes chers collègues, dans une période troublée, la Moselle montre qu'elle sait tenir le cap. C'est collectivement que nous y parvenons et c'est collectivement que nous devons poursuivre ce travail. C'est collectivement que nous voterons ce budget. Merci à vous.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. D'autres interventions ? Monsieur LEBEAU et ensuite Monsieur BOHL.

M. LEBEAU.- Monsieur le Président, chers collègues, sous la direction du Président du Département de la Moselle, nous n'avons pas choisi la facilité pour faire ce budget. Pas de coup de rabot. Pas de hache. Parce que la hache, c'est rapide, mais c'est aveugle.

Nous avons fait un choix simple, un choix plus exigeant, celui de la responsabilité, celui du travail, du courage politique. Nous avons évalué les politiques publiques, une à une, sans tabou, sans dogme. Quand il a fallu décider, nous n'avons pas hésité, nous avons tranché, nous avons assumé.

Ce budget, nous l'avons construit ligne à ligne, dans le détail, dans la précision, dans la dentelle, pas dans l'à-peu-près, pas de Jean-Michel ici. Le résultat, c'est un budget solide, crédible et équilibré. Un budget de plus de 1,09 milliard qui protège l'essentiel et prépare l'avenir : 100 millions d'euros d'investissement dans les routes, les collèges, dans les territoires, parce qu'un Département qui n'investit pas, c'est un territoire qui s'arrête.

Tout cela sans compromettre nos équilibres financiers. Dépenses maîtrisées, à part le social parce que les indicateurs et les variables augmentent. Dette maîtrisée et contenue, ce qui est assez exceptionnel. Depuis que je suis aux côtés du Président et du Premier Vice-Président en charge des Finances, je dois dire que l'encours de la dette a diminué, alors que l'on a dû faire face au choc du Covid, à l'augmentation de l'inflation. Malgré tout cela, on a diminué l'encours de la dette et on a fait face à nos responsabilités.

Trajectoire sécurisée. Ce budget 2026 ne cède ni à la facilité ni à l'immobilisme. Il n'oppose pas la rigueur à la générosité, il les conjugue. Car la vraie rigueur, ce n'est pas de couper partout, c'est de choisir juste. La vraie générosité, ce n'est pas de promettre tout, c'est de tenir ce qui compte.

Ce budget est un message clair adressé aux Mosellanes et aux Mosellans. Nous gérons sérieusement ici. Nous protégeons efficacement et nous préparons l'avenir avec détermination.

C'est pour toutes ces raisons que je soutiens pleinement, et que la première Commission est très heureuse de vous présenter, ce budget de 2026. Je vous remercie.

M. BOHL.- Je voudrais pour ma part remercier les services pour la qualité, la transparence et la clarté des documents budgétaires et de la préparation de cet exercice, qui a été extrêmement difficile.

Je crois, après ce que nous venons d'entendre, que nous pouvons partager tous globalement la même analyse quant aux conditions singulièrement exiguës dans lesquelles nous devons confectionner ce budget, avec les recettes auxquelles on pouvait s'attendre ou pas, avec l'exigüité en termes fiscale à laquelle les départements sont soumis.

Monsieur le Président, vous m'avez replacé au centre de l'hémicycle, puisqu'on a cité Pierre MENDES FRANCE, on a parlé également de Paul VALÉRY. Je voudrais évoquer un grand centriste que nous aimons tous, puisque c'était un grand ministre des Finances, on l'oublie un peu. Il s'appelait Robert SCHUMAN. On pourrait même transmettre ce que je vais vous dire à nos amis du Parlement qui ont mis un certain temps dans leurs palabres à élaborer un document budgétaire.

La phrase est la suivante : « J'entends les discours, mais j'attends les recettes ».

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. D'autres réactions ? *(Non)*

Merci de vos expressions. Effectivement, c'est un des budgets les plus compliqués que l'on a eu à bâtir ensemble, parce qu'on est parti à l'aveugle, sans en connaître précisément le contenu en matière de recettes.

Comment voulez-vous bâtir un budget qui doit intégrer des dépenses, alors que vous ne savez pas quelles sont les bases financières sur lesquelles vous pouvez vous appuyer, c'est-à-dire les recettes.

Nous l'avons fait, souvent avec le voile des recettes sous les yeux, dans une démarche entreprise entre le premier Vice-Président chargé des Finances et le Président de la Commission et en allant à la rencontre de chacun des Vice-Présidents et des Vice-Présidentes, pour évoquer les budgets de chacune des vice-présidences. Nous avons également passé en revue les budgets de nos filiales.

Cela a été un travail important, un travail qui a commencé dès fin juin, début juillet, avec là aussi la nécessité d'être à la fois exigeant dans le détail et fixé sur nos politiques. C'était l'objectif. Des détails précis où chaque euro a été justifié en dépenses et chaque euro en économie a été formalisé. Cela jour après jour, avec des allers-retours quelquefois avec les services, Monsieur le Directeur Général, qui ont fait un travail impressionnant à nos côtés, puisqu'à chaque fois, il nous fallait passer par des simulations et voir de quelle façon nous pouvions envisager d'aborder un équilibre budgétaire. Comme cela a été dit, nous votons le budget en équilibre.

C'est dans ce cadre qu'ensuite nous avons fait un certain nombre de choix qui auraient dû s'appuyer sur des recettes que nous ne connaissons encore pas aujourd'hui. Avec un terme qui commence à être un gros mot dans la conscience collective et publique, c'est le Dilico. C'est un terme de Bercy. C'est une langue que l'on ne connaît pas, que l'on ne comprend pas. Nous, on comprend la langue de la réalité, de la vérité, la langue des femmes et des hommes, pas la langue des chiffres et des ordinateurs. On nous dit que c'est l'intelligence artificielle. Je pense uniquement que cette expression est artificielle.

C'est à partir de simulations que l'on a bâti ce projet en faisant des allers-retours, en essayant de rechercher la réalité du quotidien et en recherchant des équilibres difficiles à aborder. On n'est pas sûr aujourd'hui d'aller au bout de ces équilibres, puisqu'il nous manque encore quelques éléments.

Comment va se comporter la dotation de la TVA ? Avec quelques simulations sur nos DMTO, ces droits qui nous sont versés à chaque fois qu'il y a une opération immobilière réalisée et qu'une recette est prélevée par les notaires, ce qu'on appelle le droit des notaires ou les taxes des notaires.

On a fait des simulations, sachant qu'en 2023, nous étions à 150 millions d'euros. En 2024, nous étions à 100 millions d'euros. Nous terminons l'année 2025 à environ 136 millions d'euros. Quelle est la perspective ?

Lorsque l'on pose la question aux services de l'État, personne ne sait comment c'est calculé. L'intelligence artificielle, elle, ne présente rien. Elle ne ment pas parce qu'elle ne s'exprime pas.

On est parti sur certaines simulations de recettes que l'on espère obtenir avec beaucoup de recul et de prudence, puisque l'on a pratiqué la prudence à la fois dans l'élaboration des recettes et dans la justification des dépenses. Sachant que l'on sait qu'on n'est pas au bout de ces dépenses qui augmentent, sans que l'on puisse les maîtriser, ces dépenses sociales qui vont représenter 60 % des dépenses. C'est clair.

À partir de là, nous avons voulu, comme vous l'avez bien exprimé dans les débats et je tiens personnellement à vous en remercier, garder nos responsabilités et nos compétences que nous assumons dans une démarche régaliennne. Le sport, la culture, la jeunesse, tout ce qui fait l'ambition, l'attractivité et les politiques d'attractivité du Département.

C'est cette alchimie qui nous a permis d'élaborer ce budget, avec un certain nombre de questions qui se posent. Notamment, la politique de la protection de l'enfance qu'il faut repenser parce qu'elle se dégrade de jour en jour. Non pas notre politique mais la situation que nous connaissons. On sait que cela ne va pas s'améliorer.

La question de l'autonomie se pose de la même façon significative mais cela ne va pas s'améliorer. On n'a pas les réponses adaptées aujourd'hui parce que l'État n'est pas au rendez-vous. Nous avons les politiques en direction du RSA où les charges ne diminuent pas. Le nombre de bénéficiaires est toujours le même. On n'appelle toujours pas à la responsabilité des bénéficiaires. Ce qui est essentiel, parce que c'est de l'argent public que nous dépensons.

Puis, c'est la politique en direction des personnes en situation de handicap où nous n'avons pas suffisamment de place qui soit adaptée à la situation du handicap, qui se dégrade. Ce sont ces politiques humaines que nous assumons pleinement et dont nous avons estimé les charges. J'aurai à vous présenter une Décision Modificative à un moment ou à un autre, parce que les charges vont augmenter. On en est conscient et on l'a déjà intégré dans notre réflexion stratégique.

À partir de là, on a calibré ce budget, en intégrant également des dépenses obligatoires. C'est le fonctionnement du SDIS où les charges augmentent, où le nombre d'interventions est fixé à peu près à 77 000 par an. Nous avons investi dans des

casernes. On a fait Metz, on a lancé Audun-Le-Tiche, on doit lancer d'autres chantiers rapidement parce que c'est indispensable pour héberger nos pompiers et nos équipements. C'est indispensable pour répondre à l'exigence de secours dont nous avons la responsabilité, pour soutenir nos pompiers volontaires et continuer à avoir des professionnels qui assument la responsabilité de l'encadrement de l'ensemble des pompiers, où nous avons la chance d'avoir des pompiers qui s'investissent totalement.

Je voudrais les mettre à l'honneur aujourd'hui à l'occasion de cette session budgétaire. Le budget du SDIS ne m'a pas demandé autant de temps, mais presque, que le budget du Département pour aboutir à un budget qui sera au-delà des 110 millions d'euros, avec des investissements que nous devons continuer à tenir. Nous sommes de plus en plus le contributeur le plus important du budget des pompiers. Nous sommes partis à 50-50, 50 % collectivités locales, communes, intercommunalités, 50 % Département. On terminera à 40-60 : 40 % communes et intercommunalités et 60 % Département.

Cela va continuer à se dégrader, avec tout ce que cela peut représenter, puisque la commune n'assume aujourd'hui que l'augmentation du coût de la vie, alors que les charges augmentent de façon plus rapide. C'est un élément incontournable pour nous.

Puis, c'est le financement également du fonctionnement de nos collèges. Ce point a été évoqué, sur lequel la question fondamentale du prix du repas va être posée. Ce n'est pas une compétence obligatoire. Retenons bien cela, ce n'est pas une compétence obligatoire, mais nous l'assumons complètement. Elle coûte 15 millions d'euros à la collectivité départementale parce que ce n'est pas une charge totale que nous transférons aux parents. Alors que dans les communes, souvent, les parents payent le prix de revient du repas. Des parents viennent me voir en me disant « Monsieur le Président, je vous remercie parce que j'ai fait des économies à la rentrée scolaire dans le collège. Auparavant, je payais huit euros. Maintenant, j'en paye quatre ». Parce que les communes facturent le juste prix de revient d'un repas.

Ce sont des questions fondamentales qu'il va falloir que l'on se pose. Je ne dis pas que l'on va augmenter les prix. Je n'ai rien dit, mais jusqu'à la fin de cette année scolaire, jusqu'au mois de juin, on conserve les 3,96 euros. Est-ce que l'on va pouvoir continuer ? Je n'en sais rien. Cela dépendra de la façon dont on sortira, enfin, des décisions que l'État va prendre pour le budget des départements de France.

Rassurez-vous, ce que je vous dis là, tous les Départements de France se posent les mêmes questions, avec la nécessité d'être présents aussi sur les politiques agricoles, sur les politiques d'aménagement du territoire, sur l'aide au territoire à l'investissement, et sur nos propres investissements. Avec de grands chantiers qui s'ouvrent à nous, on a parlé de la VR52, on a parlé de la RN4, on a parlé des réseaux de pistes cyclables, on a parlé de ce genre de choses, où il nous faut calibrer notre projet de soutien aux collectivités afin qu'elles puissent continuer à investir.

On sait que l'État va diminuer. On sait que la Région a diminué. On sait que nous allons diminuer, parce qu'il faut que l'on concentre nos moyens sur nos politiques. Aujourd'hui, tout notre investissement, nous le finançons par l'emprunt. Mesurons bien. Nous réussissons à maîtriser l'emprunt à un niveau qui est de l'ordre de 500 à 550 euros par habitant. Nous ne voulons pas aller au-delà.

Quand je suis arrivé, nous étions à 740 euros par habitant, 740 millions d'euros de dettes. Nous sommes à 540 millions aujourd'hui, et nous voulons continuer à maîtriser, parce que la dette d'aujourd'hui, c'est la difficulté de demain. Je ne veux pas prendre cette responsabilité. Ce serait facile de se dire « Allez, on est open-bar sur la dette et puis on verra après. Après nous, on verra bien qui assumera. » Nous devons être responsables. Totalement.

Nous le sommes sur le budget de fonctionnement. Nous continuons à l'être sur le budget d'investissement. Nous continuons à soutenir, parce que 100 millions d'euros d'investissement, c'est 100 millions d'euros que nous réinjectons dans l'économie territoriale. Notre budget d'un milliard, c'est un milliard d'euros que l'on injecte dans l'économie départementale, les assistantes familiales, les professionnels, nos personnels. C'est aussi de l'argent qu'on réinjecte dans l'économie territoriale. Nous devons être au rendez-vous.

Nous sommes dans cet effet ciseau que l'on nous annonce aujourd'hui. Nous ne renoncerons pas. C'est le budget qui nous permet de dire que nous ne voulons pas renoncer. On verra ce que demain sera fait, mais nous préservons l'avenir. C'était un objectif que l'on s'était fixé aussi et que nous avons atteint.

Maintenant, de quoi sera fait demain ? Je suis incapable de vous le dire. J'ai commandé ma boule de cristal, elle n'est pas encore livrée. C'est une réelle difficulté pour nous, qui est beaucoup plus compliquée qu'un budget d'une commune ou d'une

intercommunalité. Ils peuvent lever encore l'impôt. Ils peuvent lever encore une fiscalité, ce que nous ne pouvons plus du tout.

Aujourd'hui, la Constitution n'est pas appliquée dans notre pays. « Libre administration des collectivités locales », c'est faux. On n'a plus une libre administration. Aujourd'hui, c'est l'État qui décide ce que nous pouvons utiliser et c'est nous qui consommons en fonction des budgets qui nous sont attribués.

Voilà la démarche qui est celle des Départements de France. Tous les Présidents de Départements, à la même heure, s'ils votent le budget, diront la même chose. Ce n'est pas propre à la Moselle. La seule différence, c'est que nous voulons continuer à préserver l'intégrité financière de notre département. C'est notre mission, avec incertitude, je l'avoue, avec ambition, je l'affirme, avec l'attraction nécessaire, l'attractivité qui est indispensable, nous le démontrons et nous continuerons à le démontrer, et surtout avec responsabilité.

Nous devons être responsables de notre budget. C'est pourquoi je remercie les groupes de la majorité de s'être engagés dans ce budget, tel qu'ils l'ont dit. Je remercie la minorité qui s'inscrit non pas dans une démarche d'opposition. Je pense que c'est important que l'on ait cette attitude républicaine qui est démontrée à nos populations en disant que nous avons une organisation de stabilité politique. Cela change de grands débats que l'on voit sur les télévisions à l'Assemblée Nationale. Ce n'est que de l'invective, de l'outrance, de la réactivité négative.

Chez nous, les débats sont apaisés. Ils sont nécessaires. Ils sont quelquefois nourris, mais ils sont toujours respectueux et j'y tiens. Ce débat, ce budget, démontre notre volonté d'agir partout, dans un équilibre, dans une équité territoriale. Nous devons être présents aux côtés de la ruralité et des villages. Nous devons être présents aux côtés des villes, de grandes villes de la capitale. C'est indispensable pour, qu'en Moselle, on ait une démarche en direction de toute notre population qui attend de nous une solidarité territoriale et humaine.

Je vous invite à voter ce budget maintenant, qui vous est présenté pour l'année 2026.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? 4 abstentions

Unanimité

CLÔTURE DE LA RÉUNION

M. LE PRÉSIDENT.- Merci encore de votre vote.

Je crois qu'il est important, il est significatif et il est responsable, pour montrer que la Maison Moselle est tenue, avec ambition, avec responsabilité et surtout avec une grande fierté.

Vive la Moselle ! Merci à vous.

(Applaudissements)

La séance est levée à 17 heures 05.

TABLE DES INTERVENTIONS DANS LES DEBATS

M. LE PRESIDENT :	1, 2, 11, 12, 14, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 28, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 40, 46, 47, 48, 49, 50, 55, 56, 57, 59, 64, 68, 69, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 86, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 99, 103, 106, 109, 110, 111, 112, 113, 120, 121, 127
M. BOHL	40, 46, 82, 101, 103, 109, 121
Mme CALCARI-JEAN	37
M. CHABANE	84, 88, 99
M. CUNY	30, 38, 54, 62, 72, 87, 108, 110, 112
M. DICK	95
M. FOURNIER	38, 49, 88, 113
M. FREYBURGER	115
M. KHALIFE	39, 59, 63, 70, 109
Mme KUNTZ	57
M. LEBEAU	61, 69, 85, 111, 120
Mme REBSTOCK	27, 48
M. REICHHELD	13, 20, 32, 49
Mme ROMILLY	60, 68, 118
M. SCHUH	36
Mme STEMART	105
M. SUCK	74, 80, 101
M. THIL	47, 94, 96
Mme TRAN	69, 92
Mme ZIROVNIK	90

TABLE DES MATIERES

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du lundi 26 janvier 2026	1
- Ouverture de la séance	1
- Liste d'émargement et des délégations de vote	1
- Allocution du Président	2
- Approbation du procès-verbal de la 5 ^e Réunion Trimestrielle de 2025	11
- Ordre du jour	12
- Suspension de la séance.....	17
- Reprise de la séance	18
- Levée de la séance.....	18
 Séance du jeudi 29 janvier 2026	 19
- Ouverture de la séance	19
- Liste d'émargement et des délégations de vote	19
- Examen des rapports du Président.....	20
- Clôture de la séance.....	127
- Table des interventions dans les débats	129
- Table des matières	131

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} RÉUNION TRIMESTRIELLE DE 2026

Journées des 26 et 29 janvier 2026

Soumis à l'approbation du Conseil Départemental en date du 22 juin 2026

Secrétaire de séance



Patricia ARNOLD

Le Président du Département de la Moselle



Patrick WEITEN